

2996

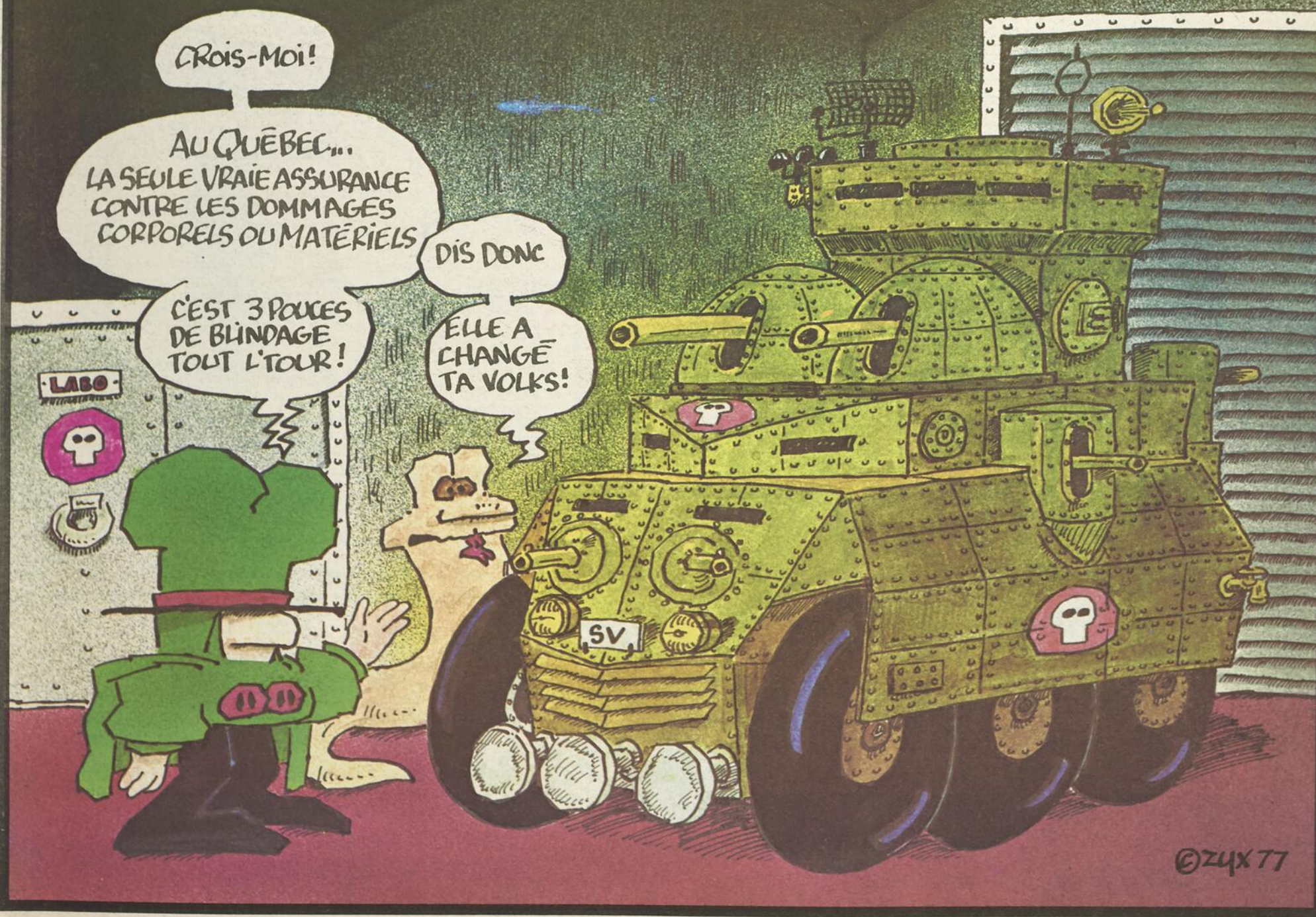
LE JOUR

Hebdomadaire national

vol. 1 no 12 du 22 au 28 avril 1977 \$1

ASSURANCE AUTO: TROP PEU TROP CHER

p. 9



**Le S.C.U.[®] exclusif à la CIL —
Une révolution en horticulture**

**Les recherches portent fruits et nous donnent
des gazons plus verts et plus touffus.**

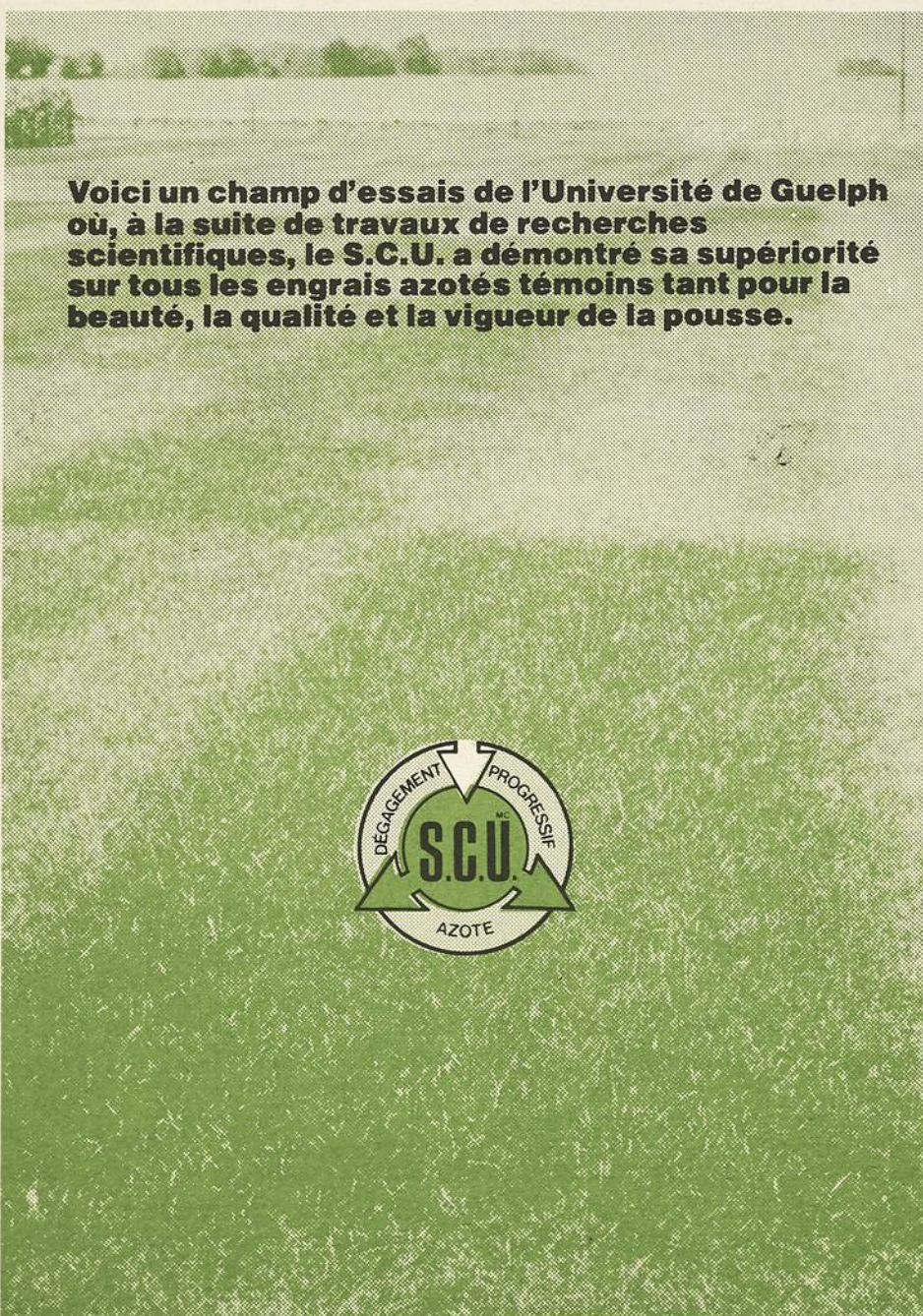


L'azote enrobée de soufre (S.C.U.). Parmi les engrais azotés, l'azote enrobée de soufre (S.C.U.) demeure jusqu'ici l'engrais le plus efficace. Quoique les nouveaux engrais à base d'azote enrobée de soufre soient plus concentrés, ils demeurent très sûrs lorsqu'employés selon le mode d'emploi. Cet engrais est aussi beaucoup plus économique.

Procurez-vous le calendrier et le guide horticole 1977 de la CIL et signé par Paul Pouliot chez votre marchand CIL.

Les engrais bon marché coûtent souvent plus chers à long terme. A cause de leur composition ils se dégagent et se dissolvent très rapidement, avant même que les plantes aient pu en bénéficier.

Le dégagement progressif durant toute la saison de croissance permet au S.C.U., sans danger de brûlure, une concentration doublée. Il en résulte un plus beau gazon qui requiert beaucoup moins de travail.



Voici un champ d'essais de l'Université de Guelph où, à la suite de travaux de recherches scientifiques, le S.C.U. a démontré sa supériorité sur tous les engrais azotés témoins tant pour la beauté, la qualité et la vigueur de la pousse.



Programme "Belle Pelouse" de Paul Pouliot

Belle Pelouse	Pelouse mal en point
Début du printemps Dès que le sol est ferme fertiliser au Golfgreen 18-6-9 à raison de 10 lb/1000 pi. ca. Aérer le sol	Début du printemps Si la digitale était présente l'été dernier, c'est tôt ce printemps qu'il faut la détruire. Epandre du Guérigazon antidigitaire 18-6-9 à raison de 10 lb/1000 pi. ca.
Mai-Juin De 4 à 8 semaines suivant le premier épandage, répéter au Golfgreen 18-6-9 à raison de 10 lb/1000 pi. ca.	Mai-Juin Pour détruire les mauvaises herbes à grandes feuilles, utiliser du Guérigazon herbicide 18-6-9 à raison de 10 lb/1000 pi. ca. OU Contre les insectes (mites, criquets, vers blancs, fourmis), du Guérigazon insecticide à raison de 10 lb/1000 pi. ca. au début de l'été.
Juillet-Août Les gazons de type amélioré (Merion, Nugget, Fylking, Green Baron) requièrent un épandage de Golfgreen 18-6-9 à raison de 10 lb/1000 pi. ca.	Juillet-Août Epandre du Guérigazon antidigitaire 18-6-9 à la mi-août pour enrayer la germination du pâturin annuel. OU du Guérigazon insecticide 18-6-9 pour réprimer les punaises de mars.
Septembre-Octobre Epandre de l' Hibernal 6-12-24 à raison de 10 lb/1000 pi. ca. Arroser à fond. L' Hibernal prépare le gazon à passer l'hiver.	Septembre-Octobre Si les mauvaises herbes réapparaissent, épandre de l' Hibernal herbicide 6-12-24 à raison de 10 lb/1000 pi. ca. Ce produit fertilise, réprime les mauvaises herbes et prépare la pelouse à faire face aux rigueurs de l'hiver.

Engrais azotés à dégagement progressif avec le SCU.



- de plus: — Tout usage 12-18-12
 — Arbofertil 18-4-16 — Hibernal herbicide 6-12-24
 — Hibernal[®] 6-12-24 — Engrais herbicide 18-6-9



Produits pour pelouses et jardins

Sommaire

Notre page couverture



On attendait beaucoup de la réforme de l'assurance-automobile. Cette attente aura été en bonne partie déçue. C'est un "devoir à reprendre" écrit Evelyn Dumas, tandis que la CSN, première engagée dans cette bataille, vient de déclarer la guerre au projet Payette. À lire en pages 9 et 10.

dessin de
Jacques Hurtubise

Editorial et courrier

Lettres des lecteurspages 4 à 7

Éditorial

Et l'effort social-démocrate? par Pierre Vadeboncoeurpage 8

Québec

L'assurance-auto

Un devoir à reprendre. par Evelyn Dumaspage 9
La CSN mobilisée contre le projet Payette, par Michel C. Augerpage 10

Le point du Jour

Un bon conseil pour avant-hier. par Evelyn Dumaspage 9

Affaires municipales

Yves Normandin: le RCM s'est coupé de la base. par Michel C. Augerpage 11

Tribune libre

Les ma-tantes de Scully. par Yves Duprépage 12

Canada

Horner: un repêchage ambigu des libéraux. par Jean Bédardpage 12

Les élections fédérales

Une première chance pour le NPD au Québec avec Philippe Edmonston. par Louis Fournierpage 14

Monde

Zaire et Maroc: même combat? par Bertrand de la Grangepage 18

Chroniques

L'économie

Les comptes économiques du Québec: la réponse du fédéral est une pièce de propagande (par J.P. Vézina, Pierre Lamonde, Pierre-André Julien et Pierre Harvey)page 16

La chronique du référendum, par Pierre Bour-gaultpage 20

Les échos du Jourpage 20

Femmes

De bonnes et de mauvaises nouvelles et plutôt des mauvaises. par Colette Beauchamppage 22

L'agro-alimentaire

Les agriculteurs. des indépendantistes en puissance? Ça se parle. par François Dagenaispage 22

Désormais

Habiter sa langue. par Jean Proulxpage 40

Tourisme et loisirs

Le Québec, c'est aussi les Iles de la Madeleine. par Louis Jolinpage 23

Sports

Aller au baseball ou aller au stade. par Michel C. Augerpage 26

La BD

Les éditeurs parallèles. par Jacques Hurtubisepage 27

Les bonnes tables. par Roch Côtépage 28

Le Sombre Vilainpage 29

Les mots croiséspage 30

Olympisme

Les jeux olympiques: nouvelle forme de la course aux armements. par Bertrand de la Grangepage 30

Arts et lettres

La semaine à livre ouvert

Le temps et l'âme de l'Acadie. par Alain Pontautpage 31

Le grand prix littéraire de la Ville de Montréal:

une institution à l'imparfait? par François Hébertpage 32

Cinéma

L'Ange et la femme: un film de voyeur. par Anne Constantypage 34

Arts plastiques

Une biennale pour esthètes. par Yves Robillardpage 36

Le pop

Conventum et Offenbach. par Bruno Dostiepage 37

Musique

L'OSM nous propose 17 chefs mais aucun maître queux. par Pierre Prévostpage 38

Théâtre

Le Premier, à l'atelier de Sherbrooke et l'Opéra de Quat'sous au Trident. par Bernard Andrèspage 39

Dossier

Le crédit à la consommation: plaie sociale ou moteur de l'économie? par Jacques Larue-Langloispage 41

LE JOUR, hebdomadaire national, est publié par Journal Le Jour Inc., qui a son bureau principal au 1435 rue de Bleury, Montréal H3A 2H7. Composition et montage DSC Composition, 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent. Il est imprimé par l'imprimerie Trans-Continental Inc., 433 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent. Distribué par les Messageries Dynamiques, tél. 332-0680. Abonnement: \$50.00 par année, \$25.00 pour six mois. À l'étranger: \$60.00 par année, \$30.00 pour six mois. Tarif de l'abonnement par la poste aérienne fourni sur demande. Courrier de deuxième classe: permis en voie d'autorisation.

TÉLÉPHONE: 842-4821 (lignes groupées)

Président du conseil d'administration:
André J. Bélanger

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

Directeur:
François Dagenais

Rédacteur-en-chef:
Evelyn Dumas

**BONI
DU
PRINTEMPS
SUR
CLIMATISEURS**

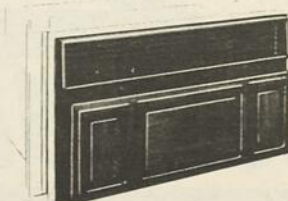


RCA

MAISON beaudet inc.

**JUSQU'À
\$35 DE
REMISE
si vous achetez
en avril ou en mai**

Voici votre chance de faire des économies toutes fraîches en achetant un climatiseur "Achat à voir" de RCA avant la grosse saison. Achetez n'importe lequel des modèles portatifs, réguliers ou coulissants qui suivent, entre le 1er avril et le



31 mai 1977, et RCA vous enverra un chèque de \$25.00 ou \$35.00, selon le modèle choisi. Passez dès aujourd'hui pour avoir le plus grand choix, et profitez de votre boni du printemps RCA!

\$2500 DE REMISE

Modèle APL-500
Modèle APL-600
Modèle APL-800
Modèle ASL-800

\$3500 DE REMISE

Modèle ARL-1000
Modèle ARL-1200
Modèle ASL-1000

maison
beaudet inc.
ici le service compte

8723 10e ave. St-Michel 729-5217

Chez FRENIERE ET FILS INC. tu peintures et tu tapisser à meilleur marché qu'ailleurs



le massacre des prix se continue!

GRATIS
ACHETEZ
UN ROULEAU DE
papier tenture
ENCOLLÉ
(en magasin)
ET OBTENEZ-EN UN
DEUXIÈME
Gratuitement
272-9743
2 stationnements
À VOTRE SERVICE

SEMI-LUSTRE BLANC SPÉCIAL
PREMIÈRE QUALITÉ
REG.: \$12.95 **\$6.95** LE GALLON

EXTRA SPECIAL **LATEX** **\$12**
3 gallons

SPÉCIAL **GRIS À** 3 **\$12**
PLANCHER Gallons

GRATIS VALEUR DE \$11.50
●●● AVEC CHAQUE ACHAT DE
\$20
1 ROULEAU DE PEINTURE
DOUBLE DE TAPISSERIE ET PLUS

ROULEAUX
75¢ CH.



PEINTURE C-I-L À DES PRIX
IMBATTABLES

FRENIERE et FILS inc.
6210, rue Papineau TÉL. POUR **272-1033**
PEINTURE SEULEMENT **272-4418**

Courrier

La Résistance chilienne

Le Comité Québec-Chili nous écrit

L'article signé par Louis Fournier dans "Le Jour" du 25 mars, sous le titre "La Résistance chilienne au Québec", est tendancieux et erroné. Nous ne reviendrons pas sur le point de vue du journaliste, c'est matière d'opinion. Seulement doit-on déplorer qu'il n'ait pas pris le temps de faire enquête auprès du Comité Québec-Chili alors qu'il a jugé bon d'en parler quatre fois dans le même article. Nous ne rectifierons pas dans le menu détail toutes les erreurs factuelles et d'appréciation contenues dans ce même article, mais nous nous limiterons à l'essentiel.

Le journaliste utilise le procédé de l'amalgame, procédé démagogique, s'il en est un. Il est donc fort étonnant qu'il soit utilisé par un travailleur de l'information. Bien que nommé quatre fois, le Comité Québec-Chili n'est jamais défini comme tel, il est plutôt défini à travers ses liens supposés ou réels avec tel ou tel autre groupe, en l'occurrence avec le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire du Chili) et les "radicaux" québécois. Il en ressort que pour tout Québécois lisant cet article, le Comité Québec-Chili apparaît ni plus ni moins comme la "succursale" du MIR au Québec. Puis il prétend que le Comité Québec-Chili est proche de ces "radicaux" qui travaillent, au Québec, à bâtir un parti dit d'avant-garde. Si l'idée de Louis Fournier c'est d'associer le Comité Québec-Chili avec les "gauchistes", "extrémistes", etc... qui à travers le monde sèmeraient le trouble... Bravo il a

réussi! Mais la réalité est tout autre.

Le Comité Québec-Chili a été formé par des représentants des trois centrales syndicales québécoise et par des représentants de groupes populaires, en septembre '73 pour:

- 1) informer les travailleurs québécois et l'opinion publique en général de la situation au Chili, suite au Coup d'Etat militaire du 11 septembre '73.
- 2) soutenir la lutte du peuple chilien

- en luttant contre la répression et pour la libération des prisonniers politiques
- en isolant la dictature militaire
- en faisant pression sur le gouvernement canadien pour qu'il ne soutienne pas la Junte militaire
- en envoyant un soutien concret aux organisations de la Résistance populaire au Chili.

Plus de trois ans après le Coup, nous poursuivons toujours les mêmes objectifs.

Nous avons rencontré des milliers de travailleurs syndiqués, des étudiants, des militants de groupes populaires dans plus de 400 rencontres d'information et de mobilisation. Nous travaillons de façon prioritaire et privilégiée avec les instances régionales et les syndicats locaux de la CSN et de la CEQ. Ces centrales participent et soutiennent les activités du Comité Québec-Chili (sans pour autant le financer). Depuis septembre '73, de nombreux militants et dirigeants syndicaux ont découvert qu'il y a une dimension in-

ternationale à l'exploitation et une solidarité internationale des travailleurs à développer. C'est dans cette perspective que le Comité Québec-Chili travaille. En effet, comment peut-on soutenir la Résistance populaire chilienne sans développer dans la classe ouvrière et en particulier dans ses organisations, les syndicats, cette prise de conscience qu'il s'agit fondamentalement d'une même lutte contre l'exploitation capitaliste et impérialiste? La CSN et la CEQ nous invitent dans leurs réunions parce que comme centrale syndicales, elles reconnaissent la nécessité de ce travail d'éducation à la solidarité internationale.

Concrètement c'est à travers notre bulletin mensuel, "Chili-Québec Informations", que nous essayons d'informer et de mobiliser les travailleurs québécois (1). C'est aussi par l'organisation de larges campagnes publiques:

- au printemps '75: pour la libération des femmes chiliennes emprisonnées;
- en septembre '75: pour le soutien de la Résistance populaire au Chili;
- au printemps '76: contre l'investissement de la compagnie Noranda au Chili;
- au printemps '77: contre la politique canadienne de soutien des dictatures militaires d'Amérique latine, par une politique de crédit, de subventions via des agences fédérales telle la "Société pour

As-tu ton



INTER

\$2

v'là ta chance... **TIRAGE: 6 MAI**

Gourrier

l'expansion des exportations", par ses politiques douanières, monétaires et d'immigration (loi C-24).

Ces campagnes signifient des dizaines de rencontres d'information, des centaines de pétitions, la diffusion de milliers de brochures.

Ce travail est un travail à long terme, nous le savons. La libération réelle, nationale et sociale du peuple chilien et des peuples latino-américains n'est pas pour demain. Mais nous savons aussi que ce que nous faisons, avec des milliers de Québécois, aide concrètement les peuples à organiser leur Résistance contre les dictateurs les plus sanguinaires jamais vus dans l'histoire.

Le Comité Québec-Chili soutient toutes les organisations politiques qui dirigent la lutte dans une perspective révolutionnaire: contre la dictature, contre l'impérialisme, contre le capitalisme et pour le socialisme. Il lutte pour la libération de tous les prisonniers politiques quelle que soit leur affiliation politique et quand il vise à l'isolement de la dictature, ce n'est pas seulement le MIR qu'il aide mais bien tout le peuple chilien et toutes ses organisations.

Nous avons des liens étroits et fraternels avec la direction à l'extérieur du MIR, du MAPU et du Parti Socialiste (CNR). Nous avons invité au Québec Pedro Vuskovic, ancien ministre du gouvernement Allende, militant du Parti Socialiste; Carmen Castillo, militante du MIR et Hortensia Allende (veuve du Président assassiné) qui récemment encore nous envoyait un message de remerciement pour tout le travail fait au Québec.

Nous pensons qu'il serait plus utile qu'un journaliste du Jour fasse enquête sur les relations que les corporations canadiennes privées et publiques entretiennent avec le Chili de Pinochet (2), qu'il fasse la lumière sur ces armements vus dans le port de Montréal en août dernier et sur les allées et venues, en toute liberté, des émissaires de la dictature chilienne au Canada (des officiers de la DINA (Gestapo chilienne) ont été vus au Canada). Cela serait plus utile pour tous ceux qui veulent soutenir la lutte du peuple chilien, tâche d'autant plus urgente que les journaux au Québec ne s'intéressent pas à ces questions.

Nous invitons les lecteurs du "Jour" à poser des gestes concrets pour soutenir la lutte du peuple chilien.

La Résistance populaire triomphera!

Le Comité Chili-Québec

Notes:

1) "Chili-Québec Informations", mensuel d'information publié par le Comité Québec-Chili. Pour plus d'information, s'adresser au Comité: 356 est, rue Ontario, Montréal, H2X 1H8. Tél.: 842-8459.

2) Voir le dossier "Le Canada profite-t-il des coups d'Etat?" disponible au Comité Québec-Chili.

Le Comité de solidarité

Québec-Chili a toujours effectué du bon travail — et je l'ai écrit à plusieurs reprises depuis 1973 — mais le ton de sa lettre me surprend beaucoup. En 12 ans de métier, j'ai rarement vu du monde "grimper dans les rideaux" pour si peu! J'ai en effet parlé du Comité Québec-Chili dans mon texte parce qu'il semblait essentiel de mentionner sa présence, bien que l'article n'ait porté que sur l'Association des Chiliens de Montréal. J'ai rapporté au sujet du Comité quatre (4) faits que je ne démentirai pas et que le Comité lui-même ne dément pas dans sa lettre: 1 - Les partisans du MIR ont l'appui du Comité Québec-Chili; 2 - Le Comité Québec-Chili croit distinguer au sein de l'Unité populaire jet donc de l'Association des Chiliens (une tendance dite "réformiste" et une tendance dite "révolutionnaire" (texte du Comité diffusé en janvier); 3 - Le Comité Québec-Chili envoie au MIR les fonds qu'il recueille au Québec; 4 - Le Comité Québec-Chili est proche de groupes progressistes qui travaillent au Québec à construire un parti d'avant-garde. En conclusion (je ne porte aucun jugement là-dessus dans l'article), je dirai, aujourd'hui, qu'il n'y a pas de mal à ça! Je le dis pour que le Comité Québec-Chili ne soit pas associé, comme il le craint tant, aux "gauchistes"! Et je félicite même les camarades pour leur travail. Malgré tout ça, la Résistance populaire triomphera!

Louis F.

Cher M. Fournier,

Ces quelques mots pour vous signifier mes félicitations à la suite de votre reportage sur les Chiliens de Montréal. C'est un texte qui s'inscrit dans la ligne de la solidarité internationale avec les exploités et même de l'internationalisme prolétarien. Je souhaite que les Québécois et leur gouvernement, bien davantage que le gouvernement canadien, appuient concrètement la Résistance chilienne et toutes ses organisations.

Pierre Riendeau
Laval

Contre une école bilingue

Le 18 mars 1977

Nous avons appris récemment que la Commission scolaire Sainte-Croix (Outremont, Ville Mont-Royal, St-Laurent) projette l'ouverture de classes dites "bilingues" (42% des cours seraient dispensés en français, 58% en anglais) pour l'année scolaire 1977-78. Ce projet compte s'adresser à des enfants unilingues francophones de 6e année.

De nombreuses enquêtes au Québec ont démontré la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement du français oral et écrit. Or, comment les administrateurs de la commis-

Écrivez-nous

LE JOUR accueillera avec joie les lettres des lecteurs. Elles doivent être écrites à la machine et n'être pas plus longues que deux pages à double interligne. LE JOUR ne s'engage pas à publier les lettres reçues, et ne retournera aucune lettre à son expéditeur. Adressez vos lettres à: Lettres des lecteurs, LE JOUR, 1435 rue de Bleury, suite 801 Montréal H3A 2H7.

sion scolaire croient-ils réussir à atteindre ce but en implantant de telles classes? Pourquoi aussi cet empressement à instaurer un tel système alors que le nouveau gouvernement n'a pas encore établi sa politique des langues?

En tant qu'éducateur francophones au sein de cette commission scolaire, nous ne pouvons que nous indigner de cette prise de position des commissaires et nous nous devons de dénoncer auprès des parents un tel projet. Car, en voulant à court terme améliorer l'enseignement de l'anglais langue seconde, on ne réussira à long terme qu'à accélérer la génocide linguistique qui nous menace. Où sont donc nos priorités

Les professeurs de l'école St-Clément Ville Mont-Royal

La police au Québec: un poids lourd qui menace notre liberté

Cette critique voudrait sensibiliser le peuple québécois au danger que représente notre institution policière supposément au service de la justice sociale. Par ses structures présentes, il lui est permis de déclencher des grèves illégales qu'elle condamne dans le passé par le biais de la matraque. Les policiers invoquent le problème de la sécurité au travail et voudraient que cela se règle sur le champ tandis que depuis des années on fait la sourde oreille devant la situation qui prévaut dans nos usines d'amianté ou dans nos chantiers de construction où un nombre incalculable de travailleurs perdent la vie ou sont handicapés pour le restant de leurs jours, tout cela à cause des mesures de sécurité inadéquates à leur ouvrage.

Dernièrement on permettait à ces chers défenseurs de l'ordre social de venir brouter dans les coffres de la municipi-

La Meublerie Marcel Gingras

Les Professionnels du meuble

prestige

Spécial cette semaine



MOBILIER COLONIAL Commode Superposée, 41" x 20" x 57"; 2 Tables de Nuit, 25" x 16" x 25"; Lit, 60" - 54"; Bureau Triple, 68" x 20" x 33"; Miroir Etagère 6MM, 62" x 42".



Fini PECAN BRULÉ, Armoire, 42" x 20" x 60" h.; 2 Tables de Nuit, 25" x 17" x 23" h.; Lit, 104"; Bureau Triple, 74" x 20" x 32" h.; 2 Miroirs, 48" x 21".



MOBILIER MODERNE, Commode 6 Tiroirs & Portes, 42" x 18" x 52"; 2 Tables de Nuit, 24" x 18" x 20"; Tête de Lit, 60" - 54" ou 39"; Bureau Triple, 68" x 18" x 28"; Miroir Encadré (Verre teinté), 46" x 29".

- Financement facile sur les lieux
- Stationnement gratuit
- Meubles d'enfants
- Armoires de cuisine modulaires

37, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval

Tél: 667-1112


w.h.perron


AU PREMIER SIGNE DU PRINTEMPS...

Aidez vos fleurs et légumes à croître en santé

grâce à l'engrais



NUTRITE

... un coup de main à la nature!

Les spécialistes de chez Perron vous conseilleront sur les moyens à prendre dès maintenant pour fertiliser votre jardin. En vous expliquant à loisir comment utiliser spécifiquement ces riches engrais Nutrite. N'attendez plus et passez les voir dès aujourd'hui.



TURF SPÉCIAL

14-4-8

Pour que votre gazon résiste mieux aux mauvaises herbes et à la sécheresse de l'été, nourrissez-le avec le Turf Spécial Nutrite. Avant de semer ou de réparer avec des pièces de gazon, fertilisez. Le Turf Spécial Nutrite renforce les racines de votre gazon.

22 lb \$520 44 lb \$925

66 lb \$1295



ENGRAIS POUR CONIFÈRES

7-5-7

Il ne faut rien négliger pour les arbustes qui embellissent le décor naturel autour de votre maison. L'engrais Nutrite pour conifères renforce les racines de vos arbustes et leur permet de bien croître.

2 1/2 lb \$195



SPÉCIAL À JARDIN

4-12-8

Voici une formule équilibrée pour donner à vos plants les éléments nutritifs favorables à leurs croissances. Fleurs et légumes y trouveront leurs substances pour croître en santé.

4 lb \$195 22 lb \$375

44 lb \$625

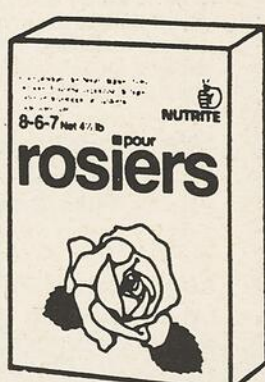


ENGRAIS POUR TOMATES

6-9-17

L'engrais Nutrite pour tomates est conçu particulièrement pour répondre aux exigences de ces plantes. Il alimente vos plants de façon à ce qu'ils produisent de belles et grosses tomates.

4 lb \$195



ENGRAIS POUR ROSIERS

8-6-7

C'est facile avec l'engrais Nutrite pour rosiers. Vous obtenez des fleurs dignes d'être primées dans les concours. L'engrais Nutrite pour rosiers fortifie les tiges et développe un système racinaire sain et vigoureux.

2 1/2 lb \$195



TURF + HERBICIDE

8-5-8

Pour nourrir votre pelouse et éliminer les mauvaises herbes, utilisez le Turf + Herbicide Nutrite. Vous savez comme les pissenlits, le plantain et les autres mauvaises herbes à feuilles larges poussent rapidement. Éliminez-les au départ!

22 lb \$765

44 lb \$1325

w.h.perron

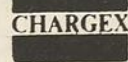
515 boul. Labelle, Chomedey, Laval

1/2 mille au nord du pont de Cartierville

332-3610 (Montréal et banlieue)

Vaste terrain de stationnement

OUVERT: lundi, mardi, mercredi de 8:00 à 6:00 p.m. — jeudi, vendredi de 8:00 à 9:00 p.m. — samedi de 8:00 à 5:00 p.m.



Courrier

palité de Montréal déjà pratiquement vidés par la tornade olympique afin d'améliorer toujours plus leurs conditions de travail. Il est temps de crier à l'injustice, de condamner cette attitude qui semble nous faire croire qu'ils nous sont indispensables. Eh bien non! Nous refusons si c'est pour créer de la répression, de l'animosité, des affrontements périodiques (Octobre 70, United Aircraft, Alcan, etc ...) et si c'est pour puiser dans les poches des contribuables afin de mieux s'engraisser et revenir leur taper toujours plus fort dessus. Il est temps de trouver une autre formule, une autre manière de faire régner un certain ordre sans aller jusqu'à la provocation.

On doit chercher à expliquer la vivacité ou la haine qui accompagne mes propos. Eh bien voici ma réponse. Dernièrement dans le comté de Mercier dans l'Est de Montréal, un citoyen québécois fut lâchement attaqué, maltraité et humilié par trois individus appartenant au poste 16 (oui, ce sont bien des policiers) qui lui ont fait subir ce sort injustement, sans raisons valables. Ce dernier transportait une télévision sur la rue Gilford, télévision qui était la propriété d'un ami, vers un endroit précis, lorsque deux policiers en service l'interpellèrent et lui demandèrent d'expliquer le motif de ce transport tout à fait normal. Celui-ci s'empressa d'éclaircir leur doute et, soudainement à la recherche sûrement de folles sensations, les policiers voulurent l'arrêter. Ce dernier refusa de monter à bord de l'automobile de la police sans avoir eu auparavant d'explications plausibles. C'est à ce moment que le carnage débuta et se termina très tard dans la nuit par la libération de la personne en question qui était dans un état lamentable. Il faut signaler qu'au moment de son arrestation, l'individu ne démontra aucun signe d'agressivité envers les policiers. Je passe les détails de la torture qu'il a subie ainsi que les injures et les provocations dont il fut accablé pendant son incarcération au poste 16 de la rue Rachel à Montréal. A un moment donné, on alla même jusqu'à le traiter de "maudit séparatiste" et c'est là que j'attire votre attention en soulignant que si l'indépendance devait arriver d'ici quelques années, est-ce que nous devrions avoir à supporter une réaction en chaîne plutôt hostile de la part de nos corps policiers du Québec? Je pose la question et espère que d'ici peu, nos policiers suivront docilement la politique du nouveau gouvernement qui n'est sûrement pas favorable à de tels agissements, sans revenir à leurs anciennes méthodes qui leurs étaient très chères du temps des Libéraux.

Permettez-moi de demeurer pessimiste devant l'avenir lorsque je lis dans la Presse du samedi 9 avril 1977 en ce qui concerne le conflit opposant la

Sûreté du Québec au gouvernement que "Si la S.Q. réorganisait ses effectifs, notre demande pourrait ne rien coûter à la province". Cette phrase provenant de la bouche du président des policiers de la S.Q. est suivie immédiatement par cette explication qui dévoile beaucoup de choses: "M. Richard qui était interrogé par la Presse a souligné que la S.Q. n'avait qu'à dissoudre l'unité d'urgence composée de 222 agents cantonnés à Montréal, Québec et Baie-Comeau, qui n'a effectué aucune sortie depuis les événements du Front Commun en 76 et depuis la tenue des Jeux Olympiques. Cette escouade avait été mise sur pied lors de la crise d'octobre 1970 pour faire face aux conflits sociaux."

Maintenant ce sont aux citoyens du Québec tout entier, de toutes les régions, de toutes les municipalités de réfléchir sur le rôle véritable qui doit incomber à la police et de quelle façon il serait possible de remédier à la situation actuelle. Les chiens sont maintenant lâchés et si l'on ne veut pas faire face prochainement à une horde enragée, il faut trouver

le moyen de les dresser ou tout simplement de les mettre en cage.

**Michel Duchesne
comté de Mercier**

Le livre blanc sur la langue: premier jalon d'une grande politique

Avec le livre blanc qu'il vient de déposer à l'Assemblée Nationale, ce gouvernement qui vient de proclamer — avec tant d'intelligence et de dignité, avec tant d'éclat! — sa détermination, non plus simplement à défendre le "fait français" au Québec mais à promouvoir le développement du peuple québécois en tant qu'entité nationale, est un gouvernement qui nous honore. (...)

Pour la première fois, nous avons un gouvernement suffisamment honnête pour reconnaître, publiquement et sans détours, l'infériorité politique, économique et culturelle des Québécois francophones. (...)

La deuxième raison que

nous ayons de nous réjouir est de constater que nous avons désormais un gouvernement qui saura se tenir debout! un gouvernement qui non seulement s'est montré capable d'élaborer une politique solide et cohérente, mais qui, en plus, manifeste clairement sa détermination à prendre les moyens qu'il faudra pour la réaliser. Il ne s'agit plus désormais, pour le Québec francophone, de simplement revendiquer son droit à l'existence: plus que cela, ils s'agit de le **déterminer!** (...)

Nous savons que les mêmes mots ne recouvrent pas toujours les mêmes réalités. Que la formule "appropriation du pouvoir par la majorité" ne signifie pas nécessairement: appropriation **réelle** du pouvoir par **tous** les travailleurs; peut-être simplement l'appropriation du pouvoir au profit de la bourgeoisie autochtone. Le gouvernement péquiste se définit comme un gouvernement social-démocrate: en tant que tel, il ne prétend pas abolir le Capital, mais simple-

ment le "civiliser".

Cependant, par rapport aux régimes libéraux précédents, l'avènement d'un régime social-démocrate constitue un progrès certain. Si on considère la qualité des hommes qui sont maintenant au pouvoir, leur intégrité encore intacte, leur ferveur, on ne peut s'empêcher de penser que la tâche énorme que s'appête à réaliser, dans tous les domaines, le gouvernement que nous venons d'élire, marquera une étape déterminante pour la promotion sociale des francophones du Québec.

**Pierre Quesnel
1882 Saint-Timothée**

Contre l'auto, encore une fois?

En nous rendant de plus en plus dépendants de l'auto, les multinationales de l'automobile, avec la complicité de nos gouvernements, ont accru leur marché au point d'inciter un toujours plus grand nombre de personnes à **devoir** acheter

une automobile. Du même coup, ces compagnies ont favorisé l'endettement général de la population, permettant ainsi à des capitaux énormes d'être drainés vers des trusts financiers sous forme d'intérêts perçus, assujettissant ainsi la population, dans une plus grande dépendance à l'égard du capital étranger et les grands financiers du Québec. (...)

Madame Payette va peut-être améliorer le sort du consommateur automobile avec son régime d'assurance, mais ne fera que panser la plaie à vrai dire. (...)

À moins que nous en soyons à un point d'irréversibilité, il serait possible d'imaginer un réseau de transports publics très sophistiqué si au moins on arrêta de jouer sur les deux tableaux en favorisant toujours l'automobile et donnant les miettes aux transports collectifs. Si seulement la moitié des sommes d'argent qui sont engouffrées dans l'utilisation

et l'entretien du système actuel de transport par automobiles, était canalisée vers l'érection d'un système de transport public complexe, nous réglerions une multitude de problèmes quotidiens et améliorerions certes la structure économique de la société québécoise (avec des transports publics conçus et fabriqués au Québec, évidemment). (...)

Il serait grand temps que nous, les consommateurs de systèmes de transport, nous nous assoyions ensemble pour définir et préciser nos besoins dans cette matière et trouver des solutions de rechange adéquates pour faire disparaître cet espèce de fléau à tuyères qu'est l'auto.

C'est un duel entre les grandes compagnies (nos vrais dirigeants) et nous les consommateurs; le gouvernement, lui, penchera là où les pressions seront les plus fortes.

**Denys Bouffard
Québec**

LE DOMAINE DES HAUTS-BOIS

SUR LA RIVE SUD
UNE CITÉ DANS LA NATURE
CONTIGÜE AU PARC PROVINCIAL
DU MONT ST-BRUNO

Aux mille demeures personnalisées déjà construites en versant de montagne, s'ajoute maintenant un choix d'immeubles de luxeux

APPARTEMENTS-JARDINS

- Des 2, 3 et 4½ pièces à compter de \$190.
- Structure de béton assurant haut standard d'insonorisation et protection d'incendie.
- Chauffage électrique, contrôle dans chaque pièce.
- Lave-vaisselle, cuisinière, réfrigérateur.
- Moquette type "Shag"
- Parking: intérieur et extérieur
- Foyer
- Piscine
- Concierges et gardes de sécurité
- Patio 200 pi. car. Balcon aux étages 100 pi. car.
- Potagers
- Terrain boisé et paysagé
- Autobus au métro Longueuil
- S.V.P. pas d'animaux

VIVEZ AU NIVEAU DES ARBRES

Le mont Bruno
Site du Domaine des Hauts-Bois est un environnement de forêt et de lacs propice à la détente et aux sports de plein air.

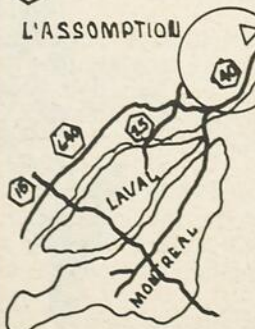
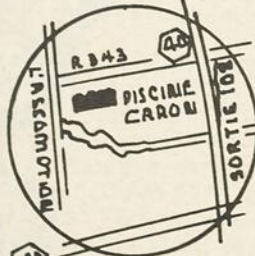
APPARTEMENTS MODÈLES

73 boul. des Hauts-Bois.
Tél. 649-1091 - 649-1551
Heures de visite:
Lundi à vendredi: 9:00 à 20:30
Weekend: 12:30 à 17:30



ITINÉRAIRE

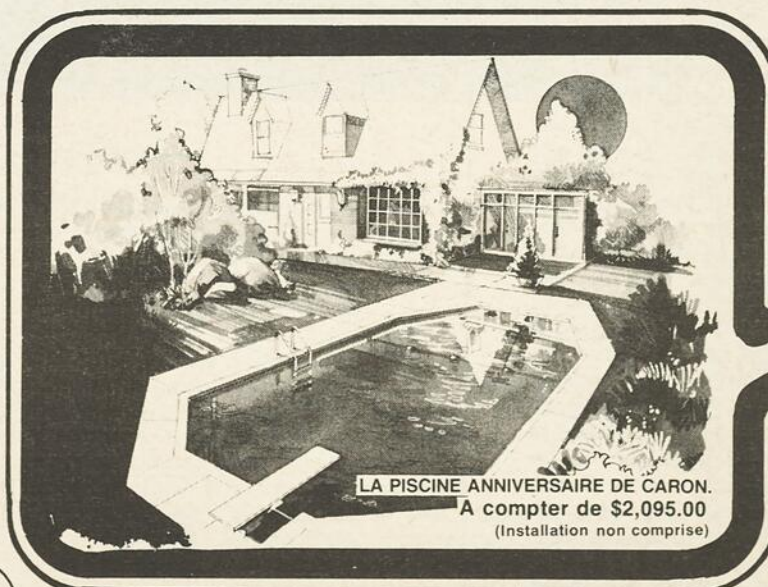
À 9 min. du pont tunnel Lafontaine, sortie 62 rte 20 Transcanadienne ou des enseignes indiquent le Domaine des Hauts-Bois de Ville Ste-Julie.



La piscine de vos rêves...

Pour une petite ou une grande piscine, creusée ou hors terre, le nom Caron est la garantie de votre satisfaction. La gamme de piscines en montre et celles que notre "designer" suggérera en harmonie avec votre environnement, vos goûts et vos besoins personnels sont la garantie d'un meilleur choix.

Piscines Caron Inc. fait partie de la moyenne entreprise québécoise depuis plus d'une décennie. Elle est donc en mesure de satisfaire vos goûts, vos besoins et votre budget.



LA PISCINE ANNIVERSAIRE DE CARON.
A compter de \$2,095.00
(Installation non comprise)

Piscines

CARON INC.

c'est à venir voir

589-5635 • 866-1076

741 Route 343-A
L'ASSOMPTION
QUÉBEC

Editorial

Et l'effort social-démocrate?

Nous savons de reste que le gouvernement québécois doit suivre un fil d'Ariane et que le labyrinthe est fort compliqué, c'est le moins qu'on puisse dire. Nous le savons coïncé entre les missions qu'il s'est données et les formidables réalités qui l'entourent. Il peut risquer telle chose, il doit ajourner telle autre, il peut et doit procéder à telle réforme, il doit imposer telle contrainte, il lui faut décevoir telle attente, etc. De ces nécessités nous avons fait raison et nous étions d'ailleurs tout à fait conscients, bien avant le 15 novembre, que pour diriger un État il faut avoir la tête politique. Soit. C'est entendu. Nous savions — et nous avons admis au départ — que l'État allait devoir se montrer tour à tour réformateur et conservateur; mais où, quand et comment, la question n'est jamais réglée d'avance. Nous acceptons les prudenances, les détours. Mais nous ne faisons pas voeu de regarder agir le gouvernement sans jamais intervenir autrement que par l'expression de notre appui.

Des centaines et des centaines de milliers de citoyens observent ce gouvernement nouveau comme jamais les Québécois ne l'ont fait dans le passé pour aucun gouvernement: il est chargé de la plus grande somme d'espérance que nous ayons jamais vu mettre dans un parti. D'où la ferveur et l'anxiété qui l'accompagnent. Il n'y a jamais rien eu de tel, au Québec, que cette mission historique dont le PQ a proposé lui-même de s'acquitter et qu'on lui a effectivement confiée; et cette mission ne s'arrête pas d'ailleurs à l'aspect nationaliste des choses. C'est un gouvernement qui a demandé et obtenu un titre immense: celui de représenter tout ce que nous sommes et d'assumer toute notre histoire, engagée dans un couloir si étroit qu'il était improbable qu'elle pût aller beaucoup plus loin à moins d'une intervention décisive et presque ultime.

Ce n'est pas un mandat ordinaire. Il est sans commune mesure avec ceux qu'ont reçus successivement les gouvernements québécois depuis cent dix ans. Tout, historiquement, a été remis au gouvernement Lévesque, en une seule fois, attendue depuis des générations. Tout lui a été remis dans des conditions que nous ne connaissons que trop. Celles-ci ne sont pas révolutionnaires et ne peuvent l'être. Elles sont tout à fait contingentes et nous en sommes conscients. Elles dépendent du suffrage universel et de ce que celui-ci suppose inévitablement. Elles sont faites aussi d'énormes résistances externes avec lesquelles il faut compter. Cela fait une partie aux règles rigoureuses et presque rigides.

Dans une situation pareille, quand on est un militant, on hésite avant d'être sévère. Pourtant il devient parfois nécessaire de dire les choses. Arrivent des situations où il faut se demander où les forces et les faiblesses d'un gouvernement inclinent. Le nôtre est récent; il ne s'agit donc pas de dresser de son action un bilan même partiel, même provisoire. Il s'agit néanmoins, pour deux ou trois gestes mal venus mais importants de sa part, de signaler que l'on n'est pas d'accord, car l'espérance dont j'ai parlé, même doublée de tout le réalisme voulu, donne des avertissements qui sont comme des signaux

en effet. Il n'est pas inutile, il est peut-être vital, d'entendre ces derniers.

Je parlerai brièvement de deux choses: le budget et le projet d'assurance-automobile. Ces derniers mouvements du gouvernement me paraissent pour partie assez malavisés, dois-je dire, et même inacceptables par certains de leurs aspects.

Le budget

Je ne perds pas de vue la problématique complexe à laquelle le gouvernement se trouve astreint: mauvais état des finances, étroitesse des marges de manoeuvre, position du crédit québécois dans son ensemble, et ainsi de suite. Mais le budget présenté, même compte tenu de tout cela, n'est pas satisfaisant. Pierre Lamonde, dans le dernier numéro du JOUR, en a fait une critique mesurée, mais il exprime de sérieuses réserves. Il fallait être conservateur, semble-t-il dire, mais il n'était pas besoin de l'être autant. Il était nécessaire, même en donnant un coup de frein, de faire une part plus substantielle à la relance et au social. "Il y avait une troisième voie", écrit Lamonde. Le ministre des Finances ne s'en est pas préoccupé. Il aurait pu affirmer paradoxalement un certain progressisme dans un budget d'austérité et par exemple libérer plus d'argent pour créer des emplois. Nous aurions compris qu'il faisait, comme on dit, l'impossible. Le PQ au pouvoir peut demander beaucoup de choses à la population, pourvu qu'il apparaisse qu'il pousse les choses autant que le permettent les circonstances pour l'avantage de celle-ci. Il n'est pas

suffisant pour un gouvernement péquiste de présenter un budget techniquement justifié. Il faut sentir l'effort social-démocratique. (Quant à la taxe sur les vêtements d'enfants, tout le monde en a parlé: c'est une faute sociale, en plus d'être une erreur politique, et ce n'est pas la hausse des allocations familiales qui peut, dans la pratique, tangiblement, compenser cette erreur et cette faute. Il n'y a donc qu'une chose à faire avec cette taxe: c'est de la faire disparaître illico, sans toutefois faire la bêtise de supprimer l'augmentation des allocations.)

L'assurance-automobile

Il y a aussi le projet d'assurance-automobile. Ici, l'on se demande en vertu de quelle idée le gouvernement a pu en arriver à décider le compromis qu'il offre, alors qu'il n'était nul besoin de réserver ce qu'il retient. Je crains qu'on ne comprenne pas encore très bien, au conseil des ministres, la dialectique à laquelle les militants consentent par une espèce d'accord tacite avec leur propre parti: c'est une dialectique selon laquelle, d'une part, on reconnaît pleinement les obstacles et par conséquent la nécessité du réalisme le plus exigeant, mais, d'autre part, on pense que là où l'action, forcément sélective, est possible, il faut éviter de l'amoindrir par des demi-mesures que n'exige aucune stratégie.

Que le gouvernement, dans le cas de l'assurance auto, propose un régime public tronqué de la moitié, abandon-

nant pratiquement dès lors l'idée de réduire substantiellement les primes globales, maintenant l'existence des sociétés privées, lesquelles voudront vraisemblablement se reprendre en compensant par des primes encore haussées une partie de leur manque à gagner, obligeant tout le monde à s'assurer dans ces entreprises et soutenant de la sorte leur commerce par la force de l'État, manquant pour des années encore l'occasion de mettre de l'ordre dans cette jungle alors qu'il ne s'agirait en réalité que de se placer dans le sillage de trois provinces où l'expérience d'un régime public est déjà faite et pleine de leçons, enfin négociant de la sorte à la baisse une réforme dont on avait toutes les raisons de croire qu'elle était acquise, voilà qui ne saurait se justifier de la part du PQ.

L'assurance-automobile formait un élément faible et superflu dans le système général de défense de l'entreprise privée, et la place était pour ainsi dire abandonnée: il ne s'agissait que de la prendre, pour l'avantage démontré du peuple, comme doit faire toute social-démocratie, laquelle n'est tout de même pas du communisme. Il n'y avait aucune raison de ne pas le faire et il n'y en a pas aujourd'hui davantage, si ce n'est le projet Payette, qui fait maintenant obstacle avec le reste, ce qui n'est pas très drôle. On comprendra que nous trouvions à redire.

Pierre Vadeboncoeur

L'UNION NATIONALE RENONCE AU LIBRE CHOIX DE LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT.



Québec

L'assurance-auto

UN DEVOIR À
REPRENDRE

par Evelyn Dumas

Le ministre, madame Lise Payette, a déclaré que son projet d'assurance automobile serait la réforme sociale majeure du premier mandat du Parti québécois. Mais personne n'a célébré. Les automobilistes ont surtout retenu qu'il n'y aura pas d'allègements des primes d'assurance. D'autres ont noté que le projet Payette est une mesure classique de sécurité sociale, de "welfare state", généreuse et coûteuse, mais qui ne change rien de majeur dans le rapport de l'Etat à l'économie. Les plus heureux sont les écologistes, qui voient dans les propositions du ministre un moyen de décourager l'usage de l'automobile, à terme.

Le Livre bleu donne l'impression (peut-être erronée) d'avoir été construit un peu rapidement, particulièrement lorsqu'il tourne les coins ronds dans certaines références capitales au rapport du comité d'étude sur l'assurance automobile, présidé par Jean-L. Gauvin, qui a remis son rapport en 1974 après trois ans de travaux sur la question. Certes, le document de madame Payette est un projet soumis à la discussion publique, et non pas un produit final.

L'aspect le plus "révolutionnaire" du projet Payette est celui qui propose l'abolition de la notion de faute dans l'indemnisation des victimes des dommages corporels subis par les victimes d'accidents. Le rapport Gauvin recommandait l'abolition de la notion de faute pour tous les accidents, que les dommages soient corporels ou matériels. Le minis-

tre a jugé que les hommes devaient passer avant la tôle, et qu'il était plus opportun de compenser entièrement les dommages causés à la personne que les dommages subis par les véhicules.

La priorité donnée aux humains par le projet Payette est d'autant plus louable que, selon les statistiques disponibles, les assureurs privés mettent plus de temps à compenser les blessures et les décès, et les compensent plus faiblement, que ce n'est le cas pour les dommages aux véhicules.

Le rapport entre la coup plus de temps pour obtenir une compensation pour les blessures corporelles que pour les dommages matériels. Le délai moyen pour les blessures corporelles est de 251 jours, alors qu'il est de 99 jours pour la compensation de dommages matériels seulement.

Au surplus, il faut beaucoup de temps pour obtenir une compensation pour les blessures corporelles que pour les dommages matériels. Le délai moyen pour les blessures corporelles est de 251 jours, alors qu'il est de 99 jours pour la compensation de dommages matériels seulement.

L'importance que madame Payette attache à compenser les personnes plus vite et plus équitablement est conséquemment aussi justifié qu'admirable.

Mais les motifs de réserver à ces dommages l'intervention de l'Etat sont un peu moins convaincants.

Le rapport Gauvin

Le Livre bleu de madame Payette affirme que le rap-



(Photo: Claire Beaugrand-Champagne)

Madame Payette*Un projet que personne ne célèbre*

port Gauvin ne recommande pas l'étatisation de l'assurance automobile. Ce n'est que partiellement vrai.

Le rapport Gauvin note que les frais d'administration de l'entreprise privée dans l'assurance automobile au Québec sont très élevés: 36.6% en 1973, par rapport à 17.9% en Saskatchewan et 17.1% au Manitoba où les régimes sont étatisés.

A ces frais d'administration il faut ajouter les profits, ou rendement du capital, que le rapport évalue à une moyenne de 15.7% par année de 1965 à 1971, niveau que le comité Gauvin jugeait normal par rapport aux taux de profits dans d'autres secteurs de l'économie.

Tout compte fait, en 1974, "pour chaque dollar d'indemnité, les assurés déboursent \$1.69 de prime.

En d'autres termes, les frais du régime lui-même accablent une somme équivalente à 69% du montant des indemnités reçues par les victimes". (p. 218 du Rapport du comité d'étude sur l'assurance automobile.)

Le Livre bleu publié la semaine dernière affirme aussi que selon le rapport Gauvin, il n'y aurait qu'une différence de 3% entre les frais d'administration d'un régime public et ceux du régime privé. Encore là, il s'agit d'une vérité partielle.

Des mesures contraignantes

Le rapport Gauvin formule une vingtaine de recommandations visant à baisser à 20% le coût de l'administration des régimes privés. C'est en prévoyant que ces mesures seront toutes adoptées qu'il prédit une différence de 3% seulement entre le coût des

régimes privés et celui des régimes publics du Manitoba et de la Saskatchewan.

Mais le rapport Gauvin précise qu'il faudra que, si ces réformes et mesures ne sont pas **intégralement** adoptées et suivies, l'administration du régime soit confiée à une Régie d'Etat".

Les mesures proposées par le rapport Gauvin à l'égard de l'entreprise privée comprennent des éléments hautement contraignants qu'on ne retrouve pas dans le projet Payette. Parmi ces mesures, notons entre autres des recommandations visant que:

- la loi doive, pour une période transitoire de trois ans, fixer un **taux maximum des frais d'exploitation du régime à 20% de la prime** (par rapport au 36.6% de 1973) incluant les

le
point
du
jourUn bon
conseil pour
avant-hier

Venant à peine une semaine après le dépôt du budget québécois par le ministre des finances M. Jacques Parizeau, le rapport du Conseil économique du Canada sur les disparités régionales a eu l'effet d'un choc. Choc encore plus grand du fait que *Le Devoir* faisait à propos de ce rapport, dans son édition du mercredi 20 avril, une manchette en ces termes: "Québec aurait intérêt à hausser sa dette". M. Parizeau ayant fait le choix de réduire les emprunts cette année de \$1.4 milliards qu'ils étaient à \$900 millions, on pouvait y voir tout au moins une "allusion discrète" aux options du ministre québécois des finances.

Peu de gens ont dansé dans les rues en prenant connaissance du budget québécois. Même si on reconnaît les contraintes lourdes qui pèsent sur les finances de l'Etat, on aurait aimé y trouver quelque tour de passe-passe imaginaire de nature à évoquer une ouverture vers la société social-démocrate qu'on attend.

Et toutefois, les conclusions du Conseil économique paraissent "hénarques", non seulement une gifle aux conclusions du grand argentier de Québec, mais aussi une contestation radicale des analyses mêmes qui l'ont amené à ses choix.

Or on découvre à l'analyse que les conclusions du Conseil économique se basent sur des données qui ne vont pas plus avant que 1974! Cette année-là, les emprunts du Québec étaient d'environ \$600 millions. Deux ans, une baie James et des Jeux olympiques plus tard, ces emprunts avaient plus que doublé, pour atteindre \$1.4 milliards. En les ramenant à \$900 millions, M. Parizeau les laisse quand même à un niveau 50% plus élevé que celui de 1974.

Ce "petit" détail donne beaucoup à réfléchir sur la portée des omissions qui se glissent dans le travail rapide du journaliste.

Evelyn Dumas

(suite à la page 10)

(suite de la page 9)

honoraires des intermédiaires;

● pour la période de transition de trois ans, les tarifs exigés doivent recevoir l'approbation préalable du Surintendant des assurances;

● le Surintendant doit déterminer par règlement une méthode d'évaluation des profits des assureurs tenant compte de toutes les sources de profit et faire un rapport annuel au public à ce sujet;

● le Surintendant puisse exiger d'un assureur qu'il fournisse une justification concernant les différents aspects de sa tarification, et qu'il puisse même suspendre le permis d'une compagnie en certaines circonstances.

De façon générale, le rapport Gauvin donnait au Surintendant des assurances des pouvoirs très contraignants. Le projet Payette, par contre, lui réserve essentiellement un rôle d'information: pouvoir de faire déposer par les assureurs leurs manuels de taux, et obligation pour le Surintendant de présenter un rapport annuel au public sur la relation entre les primes et les services rendus aux consommateurs.

Les centres d'évaluation

Le projet Payette reprend une des recommandations du rapport Gauvin, à savoir la création de centres d'évaluation des dommages matériels, dont le Livre bleu prévoit l'instauration "progressive".

Le sens de la recommandation du rapport Gauvin, c'était non seulement de simplifier le processus d'évaluation des dommages, mais aussi de faire peser tout le poids du pouvoir d'achat de l'industrie des assurances sur les réparateurs de véhicules, en vue d'améliorer les techniques de réparation, de réduire le coût des pièces de rechange, et conséquemment de diminuer les frais de réparation qui ont augmenté, comme les assurances, à un rythme beaucoup plus rapide que celui du coût de la vie en général.

On ne retrouve pas explicitement dans le Livre bleu cette préoccupation de contrôle des coûts de réparation, quoique on puisse présumer qu'il y soit implicitement. Le rapport Gauvin ayant fait état du peu d'enthousiasme des assureurs au sujet de l'utilisation de leur pouvoir d'achat dans ce sens, il serait toutefois bon que le gouverne-

ment insiste un peu lourdement.

Le dédoublement

Pour l'ensemble du projet Payette, il y a une question inquiétante: la division du dédommagement des accidents entre deux réseaux parallèles, le public et le privé, ne peut-il être de nature à accroître le total des frais? La victime d'accident qui subit à la fois des dommages corporels et des dommages matériels devra s'adresser à deux systèmes différents, ayant chacun sa bureaucratie et ses coûts, nullement réduits parce qu'il s'agit du même accident.

L'entreprise de chez nous

Le Livre bleu ne touche pas au rôle des intermédiaires, des quelques milliers de courtiers dont le comité Gauvin voulait faire exclusivement des conseillers des assurés, plutôt que des gens redevables à la fois aux compagnies d'assurance et aux assurés et, comme tels, en situation permanente de conflit d'intérêts.

Le projet Payette invoque aussi le caractère "québécois" de la propriété de la majorité des compagnies d'assurance pour renoncer à l'étatisation complète de l'assurance automobile. Mais qu'est-ce qui nous donne la certitude que les quelque 15% de profits des assureurs privés sont réinvestis au Québec? C'est une considération qui ne peut manquer de venir à l'esprit, dans la foulée d'un budget québécois qui a démontré combien chaque million est compté.

A revoir

Puisque le projet Payette, malgré sa générosité à l'égard des victimes de blessures corporelles, laisse en suspens tant de faiblesses déjà bien cernées du régime actuel, puisque le ministre lui-même déclare que son projet sera la réforme sociale majeure du Parti québécois pendant son présent mandat, puisque le programme du Parti québécois précise qu'il faut "établir un régime public, complet et obligatoire d'assurance automobile", serait-ce trop exiger du ministre que de lui demander de reprendre, dès avant le début des audiences qu'elle doit tenir à travers le Québec à ce sujet, le contenu et les justifications du document qu'elle a lancé il y a une semaine?



photo Claire Beaugrand-Champagne

André L'Heureux de la CSN "Le projet Payette... c'est pas ça!"

"Je comprends qu'en matière d'assurance-automobile le PQ soit prudent à cause de la nervosité des milieux financiers, sauf que personne ne saurait lui reprocher de faire ce que trois provinces du Canada ont fait depuis 1946."

André L'Heureux, aujourd'hui vice-président de la CSN, est celui qui a lancé le débat de l'assurance-automobile au Québec en 1970. Ce sont les interventions répétées de la CSN qui ont forcé le gouvernement Bourassa à créer un comité d'étude sur le sujet. En mars 74 le rapport Gauvin était déposé à l'Assemblée Nationale et, lors des séances de la commission parlementaire, les députés péquistes se montraient très favorables à la position de la CSN que défendait André L'Heureux.

Aujourd'hui il dénonce le manque de courage élémentaire du gouvernement québécois: "Le programme du PQ sur l'assurance-automobile, adopté à la suite des interventions de la CSN, réclamait un régime public, complet et obligatoire d'assurance-auto. Le projet Payette, c'est pas ça."

Un rapport biaisé

"Il y a des erreurs de faits dans le document de Mme Payette. Des conversations avec des membres du gouvernement et leurs déclarations depuis le dépôt du rapport montrent qu'il est évident qu'ils méconnaissent sérieusement les régimes en vigueur dans les provinces de l'Ouest."

Depuis 1946 trois provinces canadiennes, la Saskatchewan, le Manitoba et la Colombie Britannique, ont mis sur pied des régimes gouvernementaux d'assurance-automobile. Au Manitoba, alors qu'il en coûtait, en 1971 sous un régime privé, \$224, pour un propriétaire de voiture de plus de 25 ans, il n'en coûtait plus que \$148, en 1973 avec la société gouvernementale. Pour la même année à Calgary, ce conducteur aurait payé \$282, alors qu'avant l'étatisation le taux moyen était légèrement moins élevé à Calgary qu'à Winnipeg.

"Le rapport fait preuve d'ignorance et il est aussi biaisé que le rapport Gauvin à propos des sociétés gouvernementales de l'Ouest, affirme André L'Heureux. Pour le gouvernement il serait beaucoup plus sage de commencer à appliquer, petit à petit s'il le faut, des formules ressemblant aux sociétés gouvernementales de la Saskatchewan, du Manitoba ou de la Colombie, où les expériences ont été réussies, au lieu de se lancer dans des formules qui n'ont été expérimentées nulle part."

Étatiser, comme dans l'Ouest

"On sait déjà qu'une so-

ciété d'État peut réduire les frais d'administration qui à eux seuls, comptent pour 40% des coûts dans le régime actuel et seulement pour 17% en Saskatchewan. Avec le projet Payette il y a trop d'impondérables, on ne peut pas affirmer, comme le fait le gouvernement, que les primes vont baisser."

André L'Heureux souligne qu'un aspect important de l'étatisation de l'assurance-automobile est que le gouvernement n'a personne à dédommager. Il ne s'agit pas d'une nationalisation comme pour les compagnies d'électricité mais d'un rapatriement de primes souscrites par les Québécois. Dans les provinces de l'Ouest d'ailleurs il n'y a pas eu de primes de dédommagement versées par l'État. Le gouvernement pourrait donc facilement créer une régie d'État. En Colombie Britannique, où il y avait tout de même 1,300,000 automobilistes lors de l'étatisation, le gouvernement n'a pas eu un sou à déboursier, il n'a fait que prêter à la société d'État qu'il venait de créer la somme de \$18 millions pour l'établissement d'un centre administratif et de centres de réclamations où les automobilistes peuvent, en moins d'une heure, faire évaluer le coût des réparations pour ensuite faire réparer la voiture dans le garage de leur choix. Québec aurait pu faire la même chose.

La CSN mobilisée contre le projet Payette

par Michel C. Auger

Dommages corporels et matériels

Le vice-président de la CSN se dit favorable "en principe" à la couverture de base telle qu'énoncée dans le projet Payette sauf qu'il y a des injustices: la veuve du médecin recevrait des indemnités plus élevées que la veuve de l'employé d'hôpital. Le financement du régime cause des problèmes; s'il s'agit d'un taux unique ce seront les bas salariés qui financent l'assurance-auto.

André L'Heureux n'admet cependant pas que les dommages matériels ne soient pas couverts par le régime public québécois: "Il n'est pas question que l'on indemnise seulement les dommages corporels en disant qu'on ne s'occupe pas de la ferraille, pour le consommateur les deux sont importants, d'ailleurs les deux tiers des primes vont pour les dommages matériels."

La solution, ce serait, pour André L'Heureux, d'étatiser l'assurance-automobile comme on l'a fait dans l'Ouest mais le rapport Payette montre que le gouvernement a certains préjugés défavorables à ces expériences ou tout simplement que l'on ne sait pas trop ce qui s'est fait là-bas.

"C'est presque préten-

tiens de la...
dré L'Heu...
rais prêt...
tournee d...
de l'Que...
membres...
ment atin...
voir ce qui...
même ren...
tre qui n...
que dans...
formes d'a...
(feu, vol, e...
en charge...
d'État qui...
tement co...
l'entreprise...
que le gou...
ché-des a...
ça.

"Surtout...
viens pas...
pas de ger...
tents pour...
régime d'É...
Le gérant...
gie du M...
affirmé que...
l'équipe qui...
classificati...
nouveaux ta...
de l'étatisa...
bécois franc...

Un projet in...
André L'...
semble pas...
sons pour j...
tion du gou...
plus qu'il n...
justifier le r...
Lise Payette...
trer. Il avait...
une lettre du...
tre Lévesque...
travail...
l'assurance-...
"d'apostolat"...
que Mme Pa...
contrertrait...
de Mme Paye...
l'appel de son...
binel annonça...
parce que le...
voulait renco...
lobby, ni le B...
assureurs, et...
"On n'est quan...
un lobby de l'as...
ne représente...
rés particuliers...
André L'Heureux...

La CSN va m...
trouper cont...
Payette. André...
souhaite que...
nement soit...
changer d'idée...
a fait une erreur...
relance la camp...
que ce projet-là...
pond pas aux...
d'une vraie réfo...

Dépo...
minim...
\$5,

Le RCM s'est coupé de la base

— Yves Normandin

par Michel C. Auger

tieux de le dire, déclare André L'Heureux, mais je serais prêt à organiser une tournée dans les provinces de l'Ouest pour certains membres du gouvernement afin qu'ils puissent voir ce qui se fait là-bas. J'ai même rencontré un ministre qui ignorait tout du fait que dans l'Ouest d'autres formes d'assurance-risque (feu, vol, etc...) sont prises en charge par la régie d'État qui fait alors directement concurrence avec l'entreprise privée. Il faut que le gouvernement sache des affaires comme ça.

"Surtout que l'on ne vienne pas me dire qu'il n'y a pas de gens assez compétents pour administrer un régime d'État au Québec. Le gérant général de la Régie du Manitoba m'a affirmé que le directeur de l'équipe qui a réorganisé la classification et fait les nouveaux tarifs au moment de l'étatisation est un québécois francophone!"

Un projet injustifiable

André L'Heureux ne semble pas trouver de raisons pour justifier la position du gouvernement. Pas plus qu'il n'en trouve pour justifier le refus du ministre Lise Payette de le rencontrer. Il avait pourtant reçu une lettre du premier ministre Lévesque qualifiant son travail concernant l'assurance-automobile "d'apostolat" et l'assurant que Mme Payette le rencontrerait bientôt. La lettre de Mme Payette et surtout l'appel de son chef de cabinet annonçaient un refus "parce que le ministre ne voulait rencontrer aucun lobby, ni le Barreau, ni les assureurs, et... ni la CSN." "On n'est quand même pas un lobby de l'assurance, on ne représente pas d'intérêts particuliers", conclut André L'Heureux.

La CSN va mobiliser ses troupes contre le projet Payette. André L'Heureux souhaite que ce gouvernement soit capable de changer d'idée s'il voit qu'il a fait une erreur: "Nous, on relance la campagne parce que ce projet-là ne correspond pas aux conditions d'une vraie réforme."

"C'est malhonnête de se dire un parti démocratique quand on ne prend pas les moyens pour impliquer les citoyens dans le parti. Le RCM n'a pas de raison d'être s'il n'est pas le parti des citoyens de Montréal, actuellement il est peut-être aussi loin de la population que le Parti civique."

Yves Normandin qui parle ainsi, siègera maintenant comme indépendant au Conseil municipal de Montréal. Comme Nick Aufder Maur et Bob Keaton, il quitte le RCM à la suite d'une lutte qui oppose depuis plusieurs mois ceux que, trop simplistement, on nomme "modérés" et "radicaux".

Pour Yves Normandin le RCM n'est plus représentatif des citoyens: "Après l'élection on s'est trop pris au sérieux, on s'est réunis pour se chercher une analyse et pour se trouver une ligne de conduite et, sans s'en rendre compte, on s'est enfermés dans les structures, on n'est pas retourné voir le monde pour faire quelque chose avec eux."

"On a passé trop de temps à produire des documents et à les étudier, on a dépensé beaucoup trop d'énergies à faire des réunions au Conseil général ou ailleurs mais ce n'est pas ça qui fait un parti démocratique. Au parti Libéral aussi ils font des Conseils généraux, ça ne les empêche pas d'être un parti qui représente certaines élites locales et pas la population. Le RCM, si ça continue, va simplement représenter d'autres élites locales."

Pour Yves Normandin le contact avec les citoyens est plus important que toutes les réunions de n'im-

porte quelle instance du Parti: "Ça ne me faisait absolument rien de manquer un caucus ou un Conseil général quand je travaillais avec les citoyens du quartier pour fonder une coopérative d'habitation sur la rue Lacombe. C'est ça qui est vraiment important. Le conseiller municipal, c'est un instrument; comme un parti politique qui doit être un instrument de changement. Ce n'est pas lui qui doit imposer des analyses. A la Coop d'habitation ils sont capables de faire leur propre analyse, ils n'ont pas besoin de moi pour ça."

"Si les gens veulent parler de cordes à linge ou d'enlèvement des poubelles, c'est de ça qu'il faut parler avec eux et essayer de faire des luttes pour régler ces problèmes-là." C'est justement au niveau des gens de son district que Yves Normandin a choisi de faire des luttes et, selon lui, sa décision de quitter le RCM ne changera aucunement ses relations avec ses électeurs. "Je vais continuer à faire des rencontres avec les citoyens, à travailler avec les groupes de loisir, c'est toujours ça que j'ai fait."

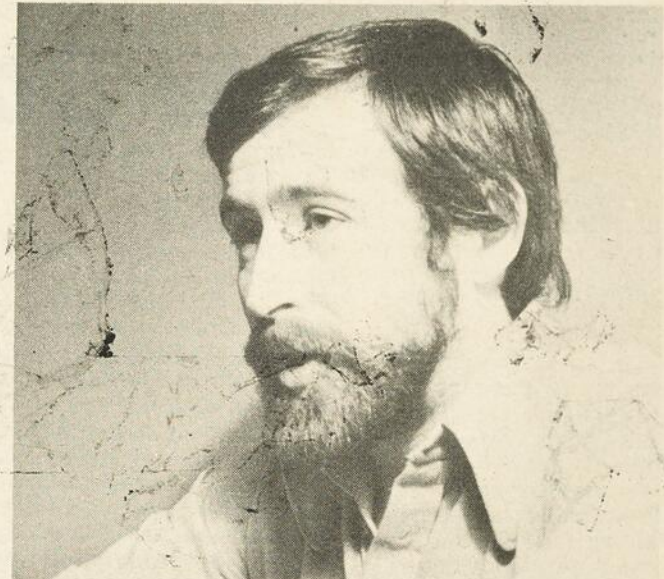
Le conseiller de Côtedes-Neiges ne croit pas que l'on puisse dire que le programme du RCM représente vraiment ce que pensent les citoyens de Montréal: "Prends le document sur le logement qui a été adopté au dernier congrès, on peut bien dire qu'il a été fait de façon très démocratique par des délégués élus dans chacune des assemblées générales de district, sauf qu'il y a eu des soirs où il n'y avait plus que trois ou quatre personnes qui écrivaient ce document."

"On commence seulement à avoir des partis politiques municipaux, il faudrait apprendre à les construire avec le monde, pas leur arriver avec des solutions toutes faites."

Yves Normandin regrette de ne pas avoir fait connaître sa position plus tôt dans le parti. "Aujourd'hui, il est trop tard et tout retour en arrière est impossible". Il note aussi la très grande démobilité des militants du RCM. Dans les assemblées générales de district il vient rarement plus de 30 ou 40 membres. "Tout ceci, selon lui, parce que l'on est pas allé chercher les gens, parce que le parti n'a pas pris les moyens pour que les gens y soient."

Un nouveau parti municipal? Yves Normandin n'y croit guère. Il y a bien des rumeurs d'un nouveau parti qui serait fondé par Michael Fish, président de "Sauvons Montréal", mais rien de très précis. Normandin croit d'ailleurs qu'une trop grande précipitation ne donnerait rien: "On va encore se retrouver avec des gens qui veulent battre Drapeau à tout prix et qui seront aussi loin de la population que Drapeau peut l'être quand ils seront au pouvoir. Pour le changement social, on a le temps, il n'y a pas de presse, le changement social se fera quand les gens y seront prêts."

L'avenir d'Yves Normandin? Il n'en sait trop rien mais pour lui il n'est pas essentiel de siéger à l'Hôtel de Ville. "Le travail peut être tout aussi important dans une association de locataires ou ailleurs."



Yves Normandin, conseiller démissionnaire du RCM.

Offre
d'emploi

MAQUETTISTE

Un journal requiert les services d'un maquettiste ayant déjà une bonne expérience de la mise en page. Le maquettiste sera intégré à une salle de rédaction et supervisera les maquettes à l'atelier de composition. Semaine de travail: du lundi midi au jeudi midi.

Faire parvenir curriculum vitae et indiquer le salaire souhaité.

Le Jour, dossier 82
1435 rue de Bleury
Montréal H3A 2H7

Dépôt initial
minimum
\$5,000

DÉPÔTS GARANTIS
DÉPÔTS GARANTIS

1an: **8 $\frac{1}{4}$ %** INTÉRÊT SEMI-ANNUEL
2ans: **8 $\frac{1}{2}$ %** INTÉRÊT SEMI-ANNUEL
5ans: **9 $\frac{1}{4}$ %** INTÉRÊT ANNUEL

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.
Renseignez-vous à votre Caisse populaire ou directement à la Fiducie du Québec.

FIDUCIE DU QUÉBEC
5, Complexe Desjardins
C.P. 34, Place Desjardins
Montréal, Qué. H5B 1E4
Tel. 281-8979

Madame Germaine Laporte
Mademoiselle Linda Blondin

tribune libre

Les ma-tantes de Scully

par Yves Dupré

Le saviez-vous, moi pas, les deux ma-tantes à Robert-Guy Scully ne sont jamais sorties de la maison avant l'âge de cinq ans, les cinq garçons de la femme qui demeurait en face de chez sa grand-mère sont des repris de justice, son oncle était un voleur, un de ses grands-oncles un fonctionnaire et un autre sénateur muet. Je me suis même laissé dire qu'il était le neveu de Claude Ryan. Ça, par exemple, il n'en faisait pas mention dans sa généalogie. Oui, oui, le Montréal Star a publié sa généalogie samedi dernier en première page de la section C. Vous ne pouviez la manquer il y avait sa photo avec un de ses oncles puis au-dessus on pouvait lire: "Pour consommation mondiale" avec en-dessous en grosses lettres noires: "Une vision du Québec par un Canadian-français gluant". Sur le coup je me suis dit qu'il serait peut-être insulté mais ensuite je me suis dit: "tant pis pour lui, il aurait dû savoir qu'on ne peut pas se fier au Star surtout de ce temps-ci."

J'ai dévoré cet article-là à en avoir des caries. Ça l'air qu'il a fait ses études depuis son départ du Devoir (moi qui croyait qu'il fallait les faire avant) et puis c'est là qu'il a appris tout ça. Je trouve ça mieux que l'Institut Drouin, eux autres ils ne donnent que des noms de personnes et de villes. Lui, c'est plein de détails, je me demande comment il a fait. Il est allé jusqu'à découvrir que des parents à lui empruntaient des restes de vieilles pilules aux voisins lorsqu'ils

étaient malades. S'il y a quelque chose de dangereux c'est bien ça. Pour moi ça explique le grand nombre d'infirmités (crippled) qu'il y avait dans sa famille. Il y en a même un qui a essayé de faire pousser de nouvelles jambes mais ça n'a pas marché; ça devait être lui l'infirme spirituel. Il parle beaucoup de ses gens (my people) et de ses frères et soeurs mais il ne les nomme pas. Ça c'est de valeur parce que peut-être ma famille a été mêlée à la sienne à un moment donné. En tous cas... Oh! oui vous allez voir il y a une coquille, le journal parle de six millions de parents, ça doit être plutôt six milles qu'il voulait dire. J'ai bien ri.

Sa franchise, moi je n'en reviens pas, il dit que sa mère gardait les plus jeunes à la maison puis ils sont illettrés à cause de ça. Lui qui n'a que 27 ans, il doit se trouver chanceux d'avoir pu travailler au Devoir. Il dit aussi que les gens l'aimaient pas, qu'il était comme un chien dans un pet shop. Ça prend du courage pour se confesser comme ça. Je ne pensais pas qu'il fallait dire tout ça dans une généalogie. Mais là il y a une chose que je ne comprends pas, il passe son temps à dire qu'il n'habitait nulle part, que "la place c'est rien, le monde c'est tout", qu'ils étaient un "non-groupe" puis tout à coup il nous apprend que sa grand-mère (qui a élevé ses deux tantes et leurs quatre frères) a eut toutes les misères du monde à vendre sa maison. Ça avait l'air bien sale, c'est peut-être pour ça, mais en tous cas je ne

comprends pas qu'il soutienne qu'il n'avait pas d'endroit où rester. C'est peut-être une loi de physique, parce qu'il dit un peu plus loin (ou avant je ne suis pas certain) que tout ce qui est petit et isolé n'existe pas. Ça doit être un nouveau théorème.

Puis ça continue sur l'autre page. Il dit qu'ils étaient bien peureux chez eux. Surtout, ils avaient très peur du feu. Puis là il fait une belle image, écoutez-moi ça: "la poussière recouvrait tout comme une neige grise". Il a du talent ce gars-là Michel Roy l'a dit. Mais je reviens à la peur, c'est important parce qu'il dit qu'il avait un ami dans la police (il devait le protéger parce que lui n'est pas bien gros) qui était homosexuel. Evidemment il ne peut pas donner son nom. J'aurais bien aimé ça parce que moi j'en connais un policier qui a des petites manières, c'est peut-être le même. En tous cas...

Plus loin encore il fait une révélation importante: il lui était interdit de manger du ketchup Heinz. Je comprends qu'il soit frustré ce petit gars-là. Il y en a plusieurs à la TV qui refusent de manger si ce n'est pas du Heinz. Parce qu'il est frustré, c'est sûr, ça se sent plus on avance dans la lecture. Evidemment avec une famille pareille! Mais ça c'est le passé que je me dis, ses enfants puis ses petits enfants à lui ils ne connaîtront pas ça. Du ketchup Heinz, ils vont pouvoir en manger à leur goût. Evidemment, il

parle un peu mais pas trop clairement (suffit de lire entre les lignes) du fait que les gens ne les aimant pas cela les a amenés à se replier sur eux-mêmes et à s'aimer entre eux (overloving themselves). C'est bien certain que l'inceste ça fait pas des enfants forts.

A la fin il remonte jusqu'à Baudelaire mais on ne sait pas trop comment. Je ne lui en veux pas ça doit lui remonter le moral un peu.

Bien sûr je vous résume ça, j'en saute des grands bouts. Reste que moi ça m'a beaucoup étonné cette histoire-là. Scully je l'ai rencontré une couple de fois, je l'avais trouvé prétentieux et suffisant. J'en avais déduit qu'il venait d'une famille riche, les apparences c'est trompeur. En tous cas...

Il paraît qu'il s'appête à revenir au Devoir. Enfin on va pouvoir avoir une chronique généalogique régulière: c'est VLB qui va être content!

Avant de finir je voulais dire aussi que j'ai écrit au Poteau de Washington. Tout d'un coup il m'achèterait ma généalogie (C'est surtout des cultivateurs mais il y en avait un qui crachait dans sa soupe) tous les Anglais pourraient lire ça. A part ça je suis prêt à la traduire en français pour le Devoir ou la Presse.

p.s. Si vous n'y comprenez rien, c'est que vous n'avez pas lu le Star. Scully le dit bien il faut lire le Star, c'est le plus riche.

Canada

Horner: Un repêchage ambigu des libéraux

par Jean Bédard

Jim Coutts, albertain, principal conseiller du premier ministre Trudeau, a réussi deux bons coups cette semaine.

D'abord, il a suggéré à son patron un discours fort bien accueilli dans l'Ouest: un discours où transparait une nette compréhension politique des problèmes qui chicotent cette partie du Canada. Pour un Québécois, l'allocution prononcée lundi soir à Winnipeg par M. Trudeau n'apportait rien de neuf à tout ce qui avait été dit jusqu'alors, mais pour les gens de l'Ouest que le premier ministre, par son indifférence, avait boudés pendant de longs mois, il en a été tout autrement, le cours d'histoire a porté des fruits en ravivant quelques espoirs. Mais on ne peut sentir encore si ces espoirs s'étendent à une bonne couche de la population ou s'ils restent confinés à la faible assise libérale dans l'Ouest. On aura compris, ici, que les espoirs signifient, dans le premier cas, un règlement à plus ou moins court terme de la crise canadienne, et dans le deuxième cas, l'établissement d'une présence libérale chroniquement déficiente dans les Prairies. Il n'y a pas nécessairement de lien causal entre ces deux aspects de la question.

Le deuxième bon coup de Jim Coutts est la décision du député conservateur de Crowfoot, en Alberta, Jack Horner, de tourner les talons à son chef pour sauter dans le camp libéral. Voilà de nombreux jours que cette éventualité, qui avait

d'abord pris la forme de rumeurs, tournait dans les salons ottawais. Dès avant le congé pascal, les propos tenus par Jack Horner et le premier ministre ne laissaient plus de doute sur le sérieux des informations qui circulaient avec persistance sur la colline parlementaire. Horner annonça finalement qu'on lui avait bel et bien fait une proposition.

Un comté précaire

Quelle était cette proposition? La réponse de Horner baigna dans le vague mais tout le monde en devinait une bonne partie. Il suffisait de voir ce qui n'allait pas avec son parti et avec son chef. Premièrement, Joe Clark a refusé de lui garantir une candidature sans opposition dans Crowfoot aux prochaines élections. À la suite des modifications qui seront apportées à la carte électorale, on sait que cette circonscription sera presque entièrement fondue avec une circonscription voisine déjà aux mains d'un collègue conservateur. Horner voulait donc qu'on lui assure sa candidature pour la prochaine élection. Niet!

La campagne au leadership de l'an dernier a laissé quelques souvenirs amers mais aussi des dettes. Horner, l'un des candidats défaits par Joe Clark, voulait que son parti efface entièrement une dette d'environ \$50,000 contractée par son organisation au cours de cette campagne. Re-niet!

Enfin, Jack Horner, qui est député aux Communes depuis presque vingt ans et qui a passé presque toutes ces années dans l'opposition, a l'ambition de goûter au pouvoir pendant quel-



photo CP

Jack Horner

que temps avant de tirer sa révérence. Sa réflexion l'a mené à la conclusion que cela non plus Joe Clark et les conservateurs ne peuvent le lui accorder.

Avec les libéraux, Jack Horner peut être assuré d'une chose: il sera candidat du parti dans Crowfoot. On lui a sans doute promis de trouver un moyen pour effacer sa dette. Le premier ministre qui doit procéder en juin à un remaniement que l'on dit important de son cabinet ajoutera très certainement le nom de Jack Horner sur la liste de ses nouveaux ministres.

Stratégie électorale

Quant au pouvoir, le député de Crowfoot y accède plutôt facilement, et c'est bien sûr la seule chose que

M. Trudeau ne pouvait lui promettre plus longtemps que ce qui reste de son présent mandat. Une chose est certaine: l'acquisition de Jack Horner, en termes électoraux, constitue un point important pour les libéraux dans l'Ouest du pays où ils ont presque toujours été si faibles qu'on a pu dire sans trop déformer la vérité qu'ils ne formaient pas un véritable parti "national". Le nouveau libéral est un homme populaire dans son coin de pays. Il est régionaliste et conservateur à l'image de l'Ouest.

Il constitue donc un atout majeur dans la stratégie électorale du parti de M. Trudeau, mais il n'est pas sûr que son acquisition se traduise par un gain net. Chef de file de la droite conservatrice, Jack Horner va déséquilibrer encore plus l'échiquier libéral déjà sensiblement orienté vers la droite, et sa présence parmi des hommes qu'il a souvent méprisés pourrait bien être contestée par ceux dont l'horizon politique refuse de se confondre avec un électoralisme outrancier. Il en reste quelques-uns chez les libéraux.

Certains feront sans doute remarquer l'incongruité d'un geste qui pousse un politicien dont la réputation de francophobe est largement répandue à

se ranger du côté de ceux qui ont fait adopter en 1969 la loi sur les langues officielles. Jack Horner, il est vrai, a voté contre ce projet de loi. Il a par la suite maintes fois attaqué le bilinguisme du gouvernement libéral. Mais il est intéressant de relire les premiers commentaires de Horner sur le projet étudié par les Communes à cette époque.

On y voit, en effet, que, fondamentalement, le député de Crowfoot ne s'est jamais opposé au principe du bilinguisme, à l'extension du bilinguisme à travers le Canada. Les prémisses de ses diverses interventions font même voir un véritable appui à une telle politique. Bien sûr, il vota contre le projet de loi. Il proposa aussi un amendement — défilé — dont le but était d'atténuer le critère linguistique dans l'embauche des futurs fonctionnaires fédéraux.

Perception juste

Mais sur le fond de la

question il a toujours été d'accord, et la seule objection véritable qu'il opposa au projet Trudeau touchait à l'application de la loi. Selon lui, le projet de loi était prématuré et mal expliqué aux Canadiens, surtout aux anglophones. Et, à ses yeux, le plus grand effet d'un projet étudié trop vite serait de desservir plutôt qu'aider l'unité canadienne. On ne peut dire qu'il a eu complètement tort. En fait, sa perception du problème linguistique au Canada était et reste beaucoup plus proche de celle de nombreux Québécois — y compris ceux qui sont actuellement au pouvoir — que de l'opinion véhiculée par le gouvernement libéral. Si Jack Horner doit rajuster son tir, ce n'est pas sur le principe même du bilinguisme mais sur l'évaluation de ses conséquences sur l'unité canadienne.

Quant au reste, comme dit le ministre Jean-Pierre Goyer, les parties politiques canadiennes — conser-

vateurs et libéraux — ne sont pas idéologiques et s'accrochent bien de la présence d'hommes et de femmes aux vues fort divergentes. L'unité dans la diversité...

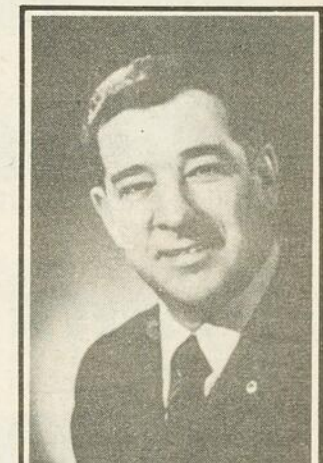
Clark intransigent

Vu du camp conservateur, on peut s'étonner du départ de Jack Horner. On s'étonne surtout de la manière dont Joe Clark a traité toute cette affaire. Quand le député de Crowfoot est allé voir son chef le lendemain de sa rencontre avec M. Trudeau, Joe Clark a coupé court à la conversation en indiquant à Horner qu'il n'avait pas du tout l'intention de négocier quoi que ce soit avec lui, pas même l'assurance d'une candidature sans opposition dans la future circonscription de Crowfoot. Joe Clark a donc refusé toute négociation. Il a été intraitable. Autant qu'il l'avait été à l'endroit de Claude Wagner.

Il n'est pas question pour

lui de céder aux pressions ou au chantage de ceux qui, dans son parti, cherchent trop de faveurs. On peut dire, sans tordre les faits, que Joe Clark a expulsé Horner du parti conservateur, geste qu'il s'appropriait à faire, mercredi matin, à dix heures, au moment même où Horner annonçait publiquement son départ.

Cette attitude très dure à l'endroit d'un des piliers du parti lui vaudra peut-être de s'imposer davantage comme seul maître à bord dans le bateau conservateur. L'avenir seul nous apprendra qui de M. Trudeau ou de M. Clark tenait le rôle du poisson dans cette histoire.



Venez rencontrer Rhéal Brisson, Président

SAAB

La voiture suédoise parfaite pour le Canada.

Traction avant, servo-freins à disque aux quatre roues, carrosserie du type cage de protection, siège du conducteur à chauffage électrique... la SAAB est la voiture parfaite pour le Canada. Et pour vous.

Venez essayer la SAAB.
**BOULEVARD ST-MARTIN
AUTO INC.**
1430 boul. St-Martin
Chomedey, Laval —
667-4960

(Dépositaire de SAAB — B.M.W.)
Sortie 8 de l'autoroute des Laurentides à 5 minutes à l'est de l'Hyper-marché



MEUBLES & DECORATION

LES MEUBLES D'ANTAN INC.

1648 A, Sherbrooke ouest
Montréal (Métro Guy)
931-9487



Chacun des meubles sortant de notre atelier, a un design qui a été pensé et réalisé pour la vie actuelle. Les formes, le confort et le fonctionnalisme, sont le résultat d'une démarche approfondie dans la recherche historique de l'évolution du meuble Québécois et de l'influence du meuble français du XVIIe et XVIIIe siècle. Des meubles en pin et en chêne massif rehaussés par une construction tenon, mortaise et cheville de bois forment une union authentique du matériau et de la technique.

Directement de notre atelier de St-Jean, nous avons en montre à Montréal au 1648 de la rue Sherbrooke ouest, nos séries Vieux Québec, Patriote et Noblet, pour la salle à diner, chambre à coucher et salon.

Notre salle de montre est ouverte le lundi, mardi, mercredi, samedi de 9h à 6h et le jeudi, vendredi de 9h à 9h

TEL: 931-9487



Les meubles qu'on laisse en héritage

LAINÉ GRENIER (QUÉBEC) ENR.

PRÉPARONS LE OUI DU RÉFÉRENDUM

On se donne le mot de passe-à-pied dans le métro-en auto On est assez grand pour s'administrer seul

Or sais-tu que:

Les pouvoirs de taxation qui ont été arrachés aux provinces lors de la guerre de 1939 ne sont jamais revenus..... d'Ottawa. Et puis que les gros cadeaux du Fédéral au port de Cacouna, au port de Montréal et ailleurs au Québec, ça vient de tes poches.

Ce message d'intérêt national est une courtoisie de:

2301 est, Fleury Montréal 388-9154
5600 est, Henri-Bourassa Montréal-nord 325-4466

TÉL: 521-7714

Raymond Lacombe
LACOMBE TRANSPORT INC.

Transport général — Déménagement

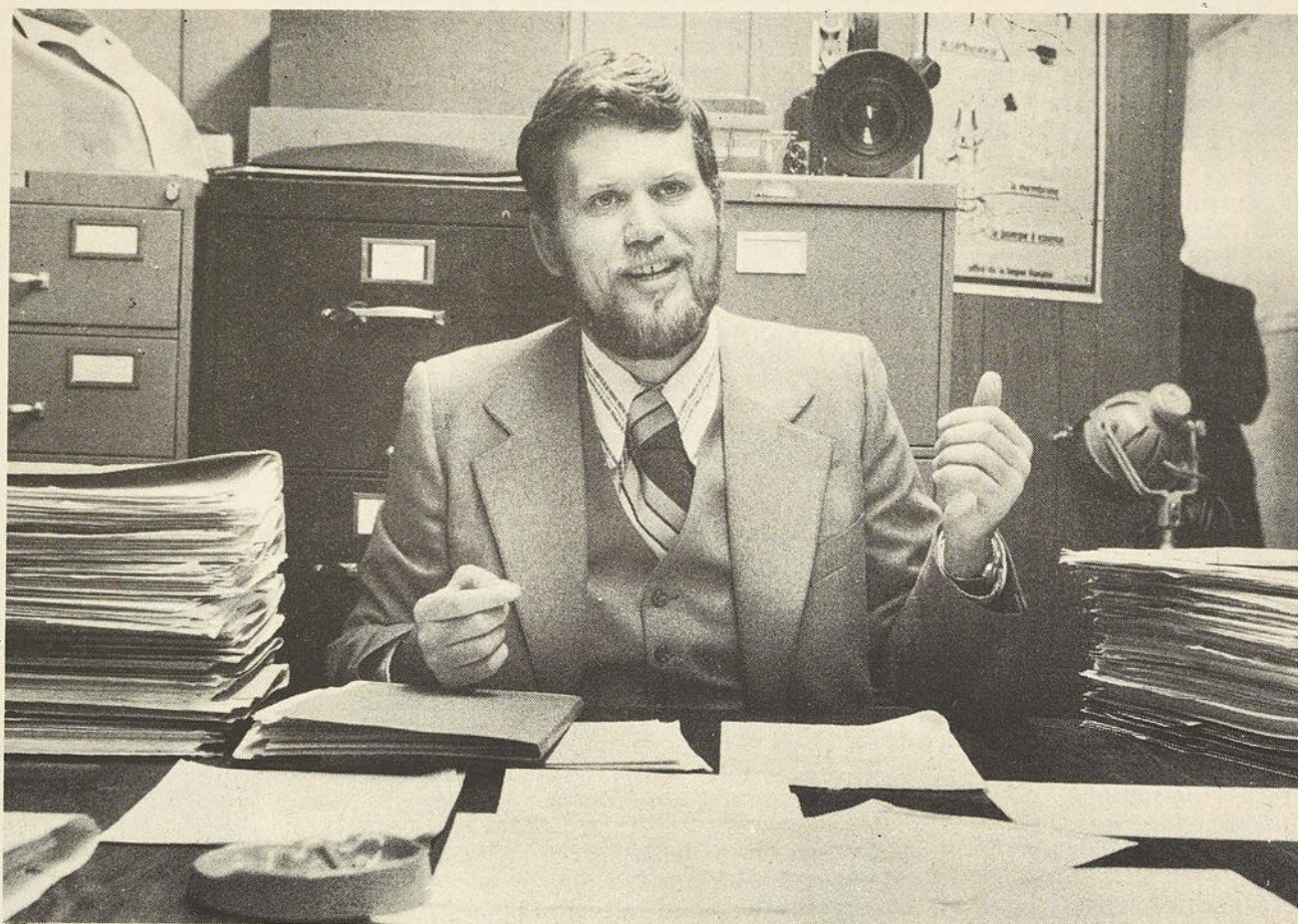
TOUT ENTREPOSAGE ASSURÉ

4243, LAFRANCE
Montréal, H2H-2E9

Permis: RT-22990-V

Les élections fédérales du 24 mai

textes de Louis Fournier



(Photo: Le Jour — Pierre Boisclair)

Philippe Edmonston

Philippe Edmonston, déjà fort célèbre pour ses prouesses de défenseur des automobilistes, refuse une offre du parti libéral fédéral et se présente dans Verdun comme NPD. Cet idéaliste efficace et remuant ira "dérouiller" la politique en la décapant des vieux partis. Il pourrait causer une surprise et, pour les libéraux de Trudeau, une commotion!

Première chance du NPD au Québec: Philippe Edmonston dans Verdun — il a refusé l'offre des libéraux!

"Dans l'opposition, on peut faire beaucoup de choses. La preuve, j'ai toujours été dans l'opposition!"

Philippe Edmonston, 33 ans, un grand gaillard barbu et volubile, s'est vu offrir par le ministre André Ouellet la candidature libérale dans Verdun. Désespéré de la politique, il a choisi le Nouveau parti démocratique (NPD) parce que "les rouges ou les bleus, ce sont les Dupont et Dupont de la politique: c'est du pareil au même".

Cet Américain devenu Québécois pure laine — il a épousé une Québécoise —, on l'a surnommé "le Ralph Nader canadien" parce qu'il a fondé, il y a 8 ans, l'Association pour la protection des automobilistes (APA), la petite terreur des grands fabricants de voitures.

Aujourd'hui, ce

batailleur-né se livre à un porte à porte intensif en vue de conquérir le siège de député de Verdun, en banlieue ouest de Montréal, à l'issue des élections fédérales partielles du 24 mai au Québec.

Edmonston a choisi de monter à l'assaut d'une forteresse libérale sous la bannière généreuse et un peu délavée de la social-démocratie, celle du NPD.

Le sex-appeal

Ce n'est un secret pour personne que "Phil" Edmonston compte davantage, pour se faire élire, sur sa personnalité et son travail au service des consommateurs que sur le mince sex-appeal politique du Nouveau parti, qui a échoué dans toutes ses tentatives de flirt au Québec.

Et comme c'est un lascar persévérant, voire opiniâtre, et qu'il a "du front tout le tour de la tête", il risque de causer des surprises et, qui sait, d'être le premier député NPD élu au Québec.

Mais pourquoi avoir choisi le Nouveau parti? "Parce que le 15 novembre, dit-il, les Québécois ont fait un grand pas dans la voie des réformes. Ils ont adhéré au projet d'une social-démocratie. Je suis très heureux de ce choix."

Malgré tout, Philippe Edmonston n'entend pas courtiser le Parti Québécois ni les péquistes de Verdun. "Je suis encore fédéraliste", explique-t-il franchement, "mais je dis que c'est aux Québécois, et à eux seuls, de décider de leur statut politique."

Le socialisme

Dans une entrevue ac-

cordée au JOUR à sa modeste permanence du vieux Verdun, l'auteur du best seller "Roulez sans vous faire rouler" explique son grand saut dans l'arène électorale:

"Après le 15 novembre, j'ai été dégoûté du harcèlement planifié d'Ottawa et des provocations de Trudeau et de tous ses bonhommes Sept-Heures, de leur chasse aux sorcières. Ça laisse un goût amer chez un gars comme moi qui ai vécu aux États-Unis au temps de MacCarthy et qui suis membre de l'exécutif de la Ligue des droits de l'Homme."

C'est d'abord le socialisme démocratique qui explique le choix de Philippe Edmonston. Et c'est cela qui l'a amené dans le comté fortement ouvrier de Verdun où les francophones (70% de la population)

et les anglophones sont des travailleurs, sinon des chômeurs, des assistés sociaux ou des petits retraités qui ont du mal à joindre les deux bouts.

Le président de l'APA a donc pris l'initiative de communiquer avec le NPD-Québec, puis le NPD-Canada, pour leur offrir ses services. Il a notamment parlé à son ami le député John Rodriguez, qui a appuyé en Chambre certaines campagnes de l'APA.

André Ouellet

Il a aussi mis au courant les libéraux, car l'Association pour la protection des automobilistes reçoit des subventions du gouvernement d'Ottawa.

"Deux jours après, raconte-t-il en ricanant, je

recevais un coup de fil d'André Ouellet, l'ancien ministre fédéral des Consommateurs (et l'organisateur en chef des libéraux fédéraux du Québec). Il m'a dit: tu es un homme valable, Phil, mais tu vas faire une grosse erreur avec le NPD. Ce sont des libéraux pressés!"

Le ministre des Affaires urbaines a alors rencontré Edmonston, au Cercle universitaire, un club privé sélect d'Ottawa, pour lui proposer... la candidature libérale dans Verdun! Or connaît la suite.

"Le NPD est un parti propre, c'est le parti du monde ordinaire", précise le président démissionnaire de l'APA. C'est aussi un parti social-démocrate comme le PQ, ajoute-t-il en avouant: "Je suis un idéaliste."



André Ouellet
Il voulait Edmonston dans Verdun

8% des voix dans Verdun

Et dans Verdun? Le NPD n'a recueilli que 8% des voix (2,200 votes) lors des dernières élections fédérales, en juillet 1974. Mais le député était alors le ministre Bryce MacKasey qui a déserté en 1976 pour se retrouver dans le purgatoire de l'opposition libérale à Québec. Cette fois, le candidat libéral est le commerçant Raymond Savard, conseiller municipal de Verdun.

Le candidat du NPD en 1974, Philippe Morse, un commissaire d'école, fait activement campagne aux côtés d'Edmonston.

Le résultat des élections du 15 novembre est un signe d'espoir pour les sociaux-démocrates. En effet, dans le comté provincial de Verdun (plus restreint), la majorité du "back bencher" Lucien Caron est tombée à 3,200 voix. La portion du comté de Sainte-Anne englobée dans le Verdun fédéral a donné 1,500 voix d'avance au nouveau député péquiste de ce comté, Jean-Marc Lacoste.

"Les citoyens ne doivent plus être les otages des libéraux", dit Edmonston. "C'est une clique politique."

Sur 40,000 électeurs, il en a déjà visité plus de 5,000. Il compte frapper à toutes les portes d'ici le 24 mai. Avant de se lancer dans la bataille, il a passé plusieurs jours à dépouiller les procès-verbaux du conseil municipal et les numéros de l'hebdomadaire local **Le Messenger**, en vue de mieux se familiariser avec les problèmes locaux.

Dépanneur du coin

Et c'est là-dessus que

porte essentiellement sa campagne. Il se sent très à l'aise dans ce rôle de défenseur des consommateurs: "Les gens veulent un député qui soit un peu le dépanneur du coin."

Du dépannage, il en a déjà fait depuis qu'il parcourt Verdun, notamment pour les personnes âgées fort nombreuses dans le coin: "Avec \$250 à \$275 par mois pour vivre, on ne va pas loin. Les vieux meurent lentement, on les tue de façon non violente. Mais ils sont fiers de ce qu'ils ont bâti dans la vie. Le gouvernement doit leur remettre la contribution qu'ils ont apportée à la société."

Outre ceux des personnes âgées, les problèmes prioritaires, selon Edmonston, sont le logement et les ennuis des locataires — qui forment 88% de la population. Un nouveau comité d'action des citoyens de Verdun a mené des batailles là-dessus. C'est d'ailleurs l'un des seuls groupes populaires du secteur.

Le chômage fait aussi des ravages, là comme ail-

leurs au Québec: plus de 4,000 sans travail dans le comté. "La loi anti-inflation n'a servi qu'à créer des chômeurs, dit Edmonston. Il faut l'abolir d'urgence."

Les problèmes immédiats des citoyens, Philippe Edmonston veut se les mettre "plein les bras", dit-il. Les citoyens en parlent bien davantage que de l'indépendance du Québec.

Pour gagner

En plongeant dans la lutte électorale avec le NPD, le défenseur des consommateurs n'a pas choisi la voie la plus facile, celle que les libéraux lui offraient pour le récupérer. Mais ce n'est pas "un candidat de principe", comme le Nouveau parti en a si souvent envoyés à l'abattoir au Québec.

Au contraire, "Phil" Edmonston est là pour gagner car depuis le 15 novembre, répète-t-il, tout est possible... À condition de travailler!

Un député avec une garantie...

"Il n'y a pas que des voitures qui soient des citrons et qui soient rouillées: les gouvernements peuvent l'être aussi, comme le gouvernement Trudeau!"

Philippe Edmonston a fondé l'Association pour la protection des automobilistes (APA) à Montréal, il y a 8 ans, et il est inévitable qu'il mêle l'automobile à la politique...

Parmi ses trophées de chasse, il a obtenu que la compagnie Ford verse \$2.8 millions en compensation à des propriétaires de voitures endommagées par la rouille. Il est aussi poursuivi pour \$4 millions par la compagnie Nissan, fabricant des voitures Datsun qu'il a critiquées. Il réclame depuis belle lurette un régime public d'assurance-automobile au Québec et il est déçu, pour le moins, du régime proposé par le Parti Québécois.

Mais laissons-le encore parler de politique,

dans son langage habituel:

"J'ai la ferme intention de me comporter avec les électeurs de Verdun comme je l'ai fait pour défendre les propriétaires d'une Ford rouillée, d'une Vega "dégât" ou d'une Astre "désastre". J'ai l'intention d'en faire autant contre un gouvernement rouillé dont la direction est défectueuse et les freins inopérants. La carrosserie de ce gouvernement est tellement endommagée qu'elle est irréparable. Il est de ces choses qu'on ne peut débosser: c'est le gouvernement Trudeau."

"Des députés citrons vont mal servir les électeurs. Il est difficile de trouver un député avec une garantie mais vous n'avez qu'à regarder sa performance dans le passé et vous verrez ce qu'il peut faire dans l'avenir."

"C'est Trudeau lui-même qui se présente dans 5 comtés"!

(L.F.) — "C'est Trudeau lui-même qui se présente dans chacun des cinq comtés où il y a des élections partielles au Québec", a déclaré au JOUR le très discret leader du NPD-Québec, Henri-François Gauthrin, président du syndicat des professeurs de l'Université de Montréal.

M. Gauthrin veut dire par là que le premier ministre libéral a choisi de mener lui-même la campagne électorale, autour du vieux thème de l'unité canadienne. Les sociaux-démocrates, eux, ont décidé de mener la bataille sur les problèmes locaux et immédiats des citoyens, qui sont économiques et sociaux: chômage, inflation, logement, etc.

4 comités "ouverts"

À un mois à peine des élections, le NPD-Québec



François Gauthrin

n'a pas encore choisi de candidat dans 4 des 5 comtés en jeu.

● Dans **Louis-Hébert** à Québec (15% des voix en 1974), le NPD a espéré longuement la candidature du juge Robert Cliche, son ancien chef, qui a fini par refuser.

La CCF a fait élire un seul député au Québec, en 1944

Le Nouveau parti démocratique (NPD) n'a jamais réussi à faire élire un député au Québec depuis sa fondation en 1961.

Pourtant, l'ancêtre du NPD, la **Cooperative Commonwealth Federation (CCF)**, avait accompli l'exploit de faire élire un député québécois, David Côté, lors des élections provinciales de 1944 dans la circonscription ouvrière de Rouyn-Noranda, bastion des mineurs de l'Abitibi. Le comté a continué cette tradition contestataire en votant... créditiste!

La CCF avait été fondée en 1932 à Calgary, en pleine dépression économique des années '30. Elle n'a jamais vraiment percé au Québec où il a fallu attendre la fin des années '50 pour qu'on la rebaptise d'un nom français, le **Parti Social-Démocratique (PSD)** dont Michel Chartrand fut l'un des leaders et qui compta dans ses rangs nombre de syndicalistes dont Pierre Vadeboncoeur.

En 1961, la jonction du mouvement syndical et de la CCF donnait naissance au NPD qui, depuis lors, représente au Canada le cou-

rant du travaillisme ou du socialisme démocratique (social-démocratie).

Le record: 1965

Au Québec, le NPD a réalisé sa plus belle performance lors des élections fédérales de novembre 1965 en recueillant tout près de 12% des voix (250,000 électeurs) dont 18% à Montréal. Le NPD faisait son meilleur score dans Notre-Dame-de-Grâce (33%) puis dans Mont-Royal (30% contre le nouveau député libéral, un dénommé Pierre Elliott-Trudeau) et 25% à Laval. Le NPD-Québec est alors dirigé par l'avocat Robert Cliche qui se présente dans son coin natal, la Beauce.

Lors des élections de juin 1968 qui portent Trudeau au pouvoir, le pourcentage des voix québécoises du NPD tombe à 8%. En 1972, sous la direction de Raymond Laliberté, le NPD-Québec fait 6.5% des voix. Au Canada, il remonte pourtant à 18% et fait élire 30 députés qui détiennent la balance du pouvoir sous le leadership de David Lewis.

Lors des élections fédérales de juillet 1974, très lé-

● Dans **Langelier**, on espère encore la candidature de Mgr Raymond Lavoie, ou celle du directeur général de la CEQ, André Thérien.

● Dans **Terrebonne** (10% des voix en 1974), on a compté sur le président du syndicat des travailleurs unis de l'auto (FTQ) à la General Motors de Sainte-Thérèse, Normand Labrie.

● Enfin dans **Témiscamingue**, où fut candidat le président du syndicat (FTQ) des travailleurs du moulin Tembec, "Charlie" Carpentier, on compte sur un ouvrier du papier.

Le chef fédéral du Nouveau parti, Ed Broadbent, doit venir au Québec à deux reprises durant la campagne, notamment dans Verdun où l'on fonde de grands espoirs sur Philippe Edmonston.

gère remontée au Québec où le NPD, dirigé par Henri-François Gauthrin (son chef actuel), récolte 7% des voix.

En novembre 1976, le NPD-Québec tente une incursion plutôt suicidaire sur la scène électorale québécoise en s'alliant au **Regroupement des militants syndicaux (RMS)**, au sein duquel le courant trotskyste est fort actif. La coalition ramasse 3,000 voix et le NPD prend l'allure d'un groupuscule.

Question nationale

Les positions fluctuantes de la CCF puis du NPD sur la question nationale, au Québec, ne sont pas sans rapport avec sa performance auprès des francophones québécois.

En 1972, par exemple, le NPD-Québec se prononçait en faveur de l'autodétermination des Québécois mais le NPD-Canada, en congrès, ne s'est pas rallié à cette orientation. Ce qui n'empêche toujours pas le NPD-Québec de jouer les "moutons noirs" au sein du parti à ce sujet.

L'économie

Ottawa et les comptes économiques du Québec

La réponse du fédéral:
une pièce de propagande

Vézina, Lamonde, Harvey, Julien, économistes, expliquent pourquoi le rapport Tellier, censé répondre aux thèses québécoises sur la non-rentabilité du fédéralisme, "ne tient pas sur le plan technique et doit être

catalogué dans la catégorie des rapports de propagande". Le JOUR verse l'étude qu'ils en ont faite au dossier de cette question, dont on entendra longtemps parler.

Il faut d'abord rappeler l'origine des Comptes économiques du Québec. Certains éditorialistes ont voulu y voir le fruit d'une méthode-maison, développée pour appuyer les positions du gouvernement québécois. Rien de plus inexact: la mise au point au Québec de Comptes économiques a été entreprise il y a déjà plusieurs années. En 1973 a été créé un "Comité fédéral-provincial sur les comptes économiques", afin de permettre aux provinces de s'entendre sur les méthodes et la pertinence des données. Il faut ajouter que le système de comptabilité du Québec est conforme aux Comptes nationaux du Canada et aux normes préconisées par les Nations-Unies.

L'utilité des Comptes économiques

Les Comptes économiques sont indispensables pour éclairer les décisions des responsables de l'activité économique: interprétation et description de faits passés, possibilités de comparaison, relations entre les secteurs de l'économie, cadre d'analyse de la politique fédérale, planification etc. Les Comptes économiques ne se limitent donc pas à déterminer les recettes et déboursés du gouvernement fédéral au Québec, mais nous donnent l'ensemble des revenus et dépenses de tous les agents économiques.

La principale révélation des comptes québécois porte sur la balance exté-

rieure courante. Pour la première fois nous savons que le Québec fut un important exportateur net d'épargne durant toute la période 1961 à 1972 inclusivement.

Dans la comptabilité d'un pays, la balance extérieure courante donne le solde des épargnes de biens et de services avec l'extérieur. Pour une province canadienne, à cause de l'inexistence de frontières, la balance extérieure ne peut être mesurée directement. Pour l'établir, il faut passer par le compte consolidé de financement du capital; elle est alors donnée par la différence entre l'épargne engendrée à l'intérieur de l'économie et la formation brute de capital (investissement) qui y est effectuée. Bien qu'elle soit indirecte et non désagrégée, cette mesure de la balance extérieure courante n'en est pas moins tout à fait légitime. Dans le cas des comptes québécois c'est ainsi qu'on a procédé. Précisons aussi que l'estimation de la balance extérieure courante du Québec repose sur une hypothèse assez conservatrice relativement à l'estimation des profits non distribués des entreprises pancanadiennes.¹

Le rapport Tellier

Il y a deux mois, le gouvernement Trudeau créait le groupe de coordination du Bureau des relations fédérales-provinciales, qu'il chargeait de répondre aux thèses indépendantistes. Il nommait aussi son directeur, l'avocat Paul Tellier, et son secrétaire, l'ex-

journaliste du Devoir, Claude Lemelin. Ce groupe vient de publier un document intitulé "Observation préliminaires sur les Comptes économiques du Québec"².

Le rapport Tellier commence d'abord par constater que le produit intérieur brut (P.I.B.) québécois exclut les revenus de placement faits à l'extérieur du Québec. Constatation très juste puisque cette exclusion est conforme par définition au P.I.B.! Puis le rapport soutient "qu'il aurait fallu en tenir compte avant d'affirmer quoi que ce soit au sujet de la balance du compte courant de l'économie québécoise"³.

Les auteurs du rapport Tellier ont lu trop vite les Comptes économiques, ou bien ils maîtrisent mal leur sujet, car dans le document principal, on souligne et on explique que l'estimation de la balance extérieure québécoise inclut à juste titre le solde net des paiements d'intérêts et de dividendes payés ou reçus de l'extérieur. Mais plus loin, les auteurs du rapport Tellier critiquent la balance extérieure courante sous un autre angle: ils lui reprochent, cette fois, d'être estimée globalement et par le biais du compte consolidé du financement du capital⁴. Mais ce reproche ne vaut pas plus que le précédent: mesurée par le solde d'un tel compte, la balance extérieure courante garde toute sa signification. Les auteurs du rapport ne semblent pas comprendre ce simple fait: au cours d'une période donnée, si la somme totale

des ressources produites par une économie est supérieure à celle qu'elle a utilisée pour fins de consommation et d'investissement interne, la différence constitue une exportation...

Le cas des salaires versés à des résidents travaillant hors du Québec

Le produit intérieur brut n'inclut pas la masse salariale des fonctionnaires travaillant à Ottawa mais résidant au Québec. Le P.I.B. par définition mesure la production effectuée à l'intérieur des frontières géographiques du pays; une telle exclusion est donc tout à fait normale, comme le P.I.B. canadien exclut le citoyen de Windsor, Ontario, qui travaille à Détroit aux États-Unis. Tout en reconnaissant le bien fondé de cette exclusion, le rapport Tellier affirme que ces revenus "doivent être inclus lorsqu'on tente plutôt d'évaluer la demande finale" qui se manifeste au sein de l'économie québécoise⁵. On ne semble pas comprendre que si le tableau 1 des Comptes, qui mesure le P.I.B., exclut les salaires versés à des résidents travaillant hors du Québec, par contre le tableau 2, lui, qui identifie la demande intérieure finale intègre déjà les dépenses de ces salaires. La remarque du rapport Tellier n'est donc pas justifiée et provient d'un manque de maîtrise des concepts de la comptabilité nationale.

Les dépenses fédérales à l'extérieur du Canada

La balance extérieure tient compte, il va sans dire, des exportations du Québec y compris les achats de biens et services effectués par des organismes fédéraux dans le cadre de missions à l'extérieur du Canada. Cependant, il n'est pas possible, pour le moment d'isoler dans la demande extérieure la partie des achats faits par le gouvernement fédéral à l'extérieur du Canada.

Le compte "revenus et dépenses" du gouvernement fédéral exclut donc cet élément. Or en 1973, Ottawa a dépensé \$600 millions à l'extérieur, montant dont les principaux éléments sont: 1) \$100 millions par les ministères des Affaires extérieures et de l'Industrie et du Commerce du Canada; 2) \$164 millions par la Défense nationale pour maintenir des troupes canadiennes en Europe et au Moyen-Orient; 3) \$312 millions de paiements de transfert du fédéral à l'extérieur, dont la plus grande part prend la forme de subventions versées par l'ACDI à titre d'assistance à divers pays.

Le rapport Tellier estime la part imputable au Québec à 25%, soit \$150 millions. Comment est faite cette estimation? En adoptant une approche de répartition des dépenses fédérales dite des bénéficiaires et qui consiste à les répartir au prorata de la population de chaque province. Pour

le rapport Tellier, l'exclusion de ces déboursés extérieurs faits par Ottawa constitue une autre source de sous-estimation des dépenses fédérales encourues pour le Québec.

Ce type de raisonnement est trop simple et pas du tout conforme à l'approche des Comptes économiques. L'approche dite "des bénéficiaires" n'est pas réaliste; il faudrait identifier la part ou le pourcentage attribuable au Québec de chacune des dépenses en fonction des priorités des Québécois, ce qui devient très subjectif. Ainsi, puisque les Québécois francophones ont été historiquement très peu portés vers le militarisme ou encore que le Québec a déjà plusieurs maisons à l'étranger, est-ce que les dépenses attribuables au maintien de troupes à l'étranger ou de consuls ou d'ambassades à Paris, Londres, Milan correspondent à une priorité québécoise?

Il est peu raisonnable d'imputer en achat de biens et services au Québec 25% des dépenses du gouvernement fédéral à l'étranger. Les gouvernements québécois déplorent depuis plusieurs années le peu de retombée économique sur son territoire des ministères des Affaires extérieures et de l'Industrie et du Commerce du Canada. Quant à l'ACDI elle travaille de concert avec les entreprises canadiennes, le ministère de l'Industrie et du Commerce, des sociétés de financement international, les banques de développement et des sociétés étrangères: estimer que 25% des subventions qu'elle reçoit du fédéral sont dépensées au Québec relève de la plus pure fantaisie.

Enfin, mentionnons que le groupe Tellier, en se servant de l'approche dite des

bénéficiaires
dépenses
l'extérieur
du système
national
eux-mêmes
récent
Considérer
Canada
des bénéfices
qu'elle
grandes
dans l'économie
pense

La répartition
impôts

Telle
mandat
provinciales
économiques
littérature
Québécois
des dépenses
fédérales
cours
des dépenses
etc. Mais
considérer
ainsi, les
économiques
de la fin
support
coût de
partie de
est payé
consommation
tres pro
trent d'au
des biens
rieur et
transferts
proposé

Sol
Québécois
tion de
ral au
Tellier

1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
Total

Source:

bénéfices pour répartir les dépenses fédérales faites à l'extérieur, va à l'encontre du système des Comptes nationaux canadiens eux-mêmes. De plus, tout récemment, un rapport du Conseil économique du Canada rejetait l'approche des bénéfices en signalant qu'elle introduit une trop grande marge d'arbitraire dans la répartition des dépenses fédérales.

La répartition des impôts indirects

Telle que le **recommande le Comité fédéral-provincial** sur les comptes économiques, la **comptabilité québécoise attribue au Québec toutes les recettes des impôts indirects fédéraux qui y sont perçus**: droits de douane, taxes et droits d'accise imposés aux manufacturiers, etc. Mais le **groupe Tellier considère** qu'en agissant ainsi, les Comptes économiques surestiment le fardeau fiscal effectivement supporté par les Québécois; **selon ce groupe, une partie des impôts indirects est payée en fait par les consommateurs des autres provinces**, car ils entrent dans le prix de vente des biens vendus à l'extérieur et qui ne font que transiter par le Québec. Il propose plutôt d'imputer à

notre province seulement une partie des recettes des impôts indirects qui y sont recueillies, proportion estimée selon la part relative des Québécois dans la consommation canadienne totale.

En appliquant cette méthode on obtient une somme cumulative de recettes fédérales tirées des impôts indirects au Québec qui est inférieure de \$4.2 milliards au montant donné dans les Comptes économiques pour la période 1961-1975. Le groupe Tellier conclut: "Cette différence résulte évidemment du fait que le Québec compte plusieurs ports d'envergure nationale — celui de Montréal, par exemple — et que d'importantes industries manufacturières y sont concentrées."

Ce que le groupe Tellier semble ignorer, c'est que le système canadien des comptes économiques a rejeté, à la demande même de Statistique Canada, l'approche qu'il propose. Selon Statistique Canada, la répartition des recettes fédérales provenant des impôts indirects doit se faire sur une base de production et non de consommation. En fait, la comptabilité nationale n'a rien à voir avec l'incidence de chaque type d'impôt sur les divers agents économi-

ques. Cette question est tout à fait différente.

Adopter la méthode Tellier conduirait à toutes sortes de distorsions étranges. Par exemple, on pourrait tout aussi bien soutenir que l'impôt sur les profits des corporations est en bonne partie repassé aux consommateurs dans la mesure où la plupart des marchés ne sont plus compétitifs mais comportent de fortes influences monopolistiques: les corporations peuvent alors faire supporter aux acheteurs de biens de consommation une proportion importante du fardeau de l'impôt sur les profits. Les recettes tirées de cet impôt dans chaque province par le fédéral ne devraient-elles pas être corrigées à la hausse ou la baisse selon le degré de monopole relatif de leurs marchés? Dans ce cas, il serait fort probable que l'Ontario se fait actuellement imputer une part excessive de l'impôt sur les profits perçus par le fédéral puisqu'elle possède sans doute plus de firmes de grande taille et à pouvoir monopolistique que les autres provinces... En d'autres mots, les consommateurs québécois supportent probablement une partie du fardeau fiscal que leur ont refilé les monopoles ontariens.

Le **groupe Tellier justifie aussi sa propre comptabilité par le fait que le Québec possède des atouts spécifiques** tels que "plusieurs ports d'envergure nationale" et "d'importantes industries manufacturières". Mais ce type de raisonnement n'est pas pertinent dans le contexte de la comptabilité économique: **il faudrait, selon une telle logique, corriger à la baisse l'estimation des revenus fédéraux tirés de l'Ontario qui, géographiquement, bénéficie de nombreux avantages sur les autres provinces** (proximité des grands marchés américains, centralité, voies maritimes des Grands Lacs). Que dire alors des avantages comparatifs de la Colombie-Britannique, porte d'entrée de l'Asie, et de l'Alberta que le hasard a doté de pétrole?

La disparité magique du surplus de la balance extérieure courante

Considérant que les

Comptes économiques surestiment les recettes des impôts indirects perçus au Québec par Ottawa pour un montant cumulatif de \$4.2 milliards entre 1961 et 1975 et constatant que cet écart correspond presque exactement au solde positif de la balance extérieure courante pour la même période, soit \$4.3 milliards, le rapport Tellier conclut que le solde n'est que le produit de cette surestimation: "ce que la province aurait surtout exporté, en l'occurrence, c'est un fardeau fiscal", conclut péremptoirement le rapport.

Si cette assertion était fondée, alors il devrait y avoir une équivalence, non fortuite, entre la "surestimation" des impôts indirects perçus au Québec par Ottawa et le solde de la balance extérieure courante pour chaque année de la période 1961-1975. **Considérons le tableau 1: il nous indique qu'il n'y a aucune sorte d'équivalence, même approximative, entre la surestimation alléguée des impôts indirects et le solde de la balance extérieure courante.**

Propagande

Le document québécois des Comptes économiques n'est aucunement attaquable sur le plan des concepts de même que sur le plan de la crédibilité des données qui proviennent toutes de Statistique-Canada.

D'autre part, lorsqu'il a fallu aux auteurs des Comptes économiques procéder par estimation, ils ont

toujours retenu l'hypothèse la plus conservatrice afin justement de ne pas être taxés de manipulateurs.

Répetons-le: les Comptes économiques dépassent très largement le débat engagé actuellement sur la rentabilité ou la non-rentabilité pour le Québec du fédéralisme canadien. Le compte "revenus et dépenses" du gouvernement fédéral au Québec, même s'il nous fournit une première base de discussion, ne nous permet pas de porter un jugement définitif sur le fédéralisme. Beaucoup d'éléments sont encore mal connus et le gouvernement fédéral est sûrement le mieux placé pour faire avancer le débat; par exemple **en favorisant la publication des comptes économiques des autres provinces** et en rendant public le tout récent rapport du Conseil économique du Canada qui présente des comparaisons entre les provinces (I. Banks: *The Provincial Distribution of Federal Government Expenditures 1972-73, 1973-74 and 1974-75*, février 1977). On découvre dans celui-ci choses des importantes. Comme le fait qu'en 1974-75, **le Québec n'a pas reçu, en matière de salaires versés par le fédéral, une part égale à la moyenne des dix provinces**: la perte de revenu total supportée par les Québécois se monte, selon ce rapport, à près de \$708 millions, soit \$115 par habitant.

Il serait aussi intéressant d'entreprendre une ventilation, par province et par grande catégories, des dépenses du gouver-

nement fédéral. Le dollar dépensé par l'Etat n'a pas toujours la même importance économique. Par exemple, il est facile d'accroître la dépense du gouvernement fédéral au Québec en augmentant simplement le chômage puisque c'est le gouvernement fédéral qui paie les prestations d'assurance-chômage.

Malheureusement, si on se base sur le rapport Tellier, il ne semble pas que le gouvernement fédéral se soit engagé sur la voie d'une meilleure connaissance des phénomènes économiques et de l'impact provincial ou régional des dépenses publiques. **Le rapport Tellier ne tient pas sur le plan technique et doit être catalogué dans la catégorie des rapports de propagande.**

préparé par:

Jean-Paul Vézina, H.E.C.

Pierre Lamonde, I.N.R.S.

Pierre-André Julien, U.Q.T.R.

Pierre Harvey, H.E.C.

1. Voir à ce sujet, *Les Comptes économiques du Québec*, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1977, p. 113.
2. "La réponse d'Ottawa aux comptes économiques", *Le Devoir*, 7/4/77 p. 5.
3. *La réponse d'Ottawa aux Comptes économiques*, op. cit. section I, paragraphe 1.
4. Ibid. "Sur deux constatactions de MM. Lévesque et Tremblay", en encadré dans *Le Devoir*.
5. Ibid. section I, paragraphe 3.

Solde de la balance extérieure courante du Québec et montant annuel de la surestimation des impôts indirects, perçus par le fédéral au Québec, telle qu'alléguée par le groupe Tellier, 1961-1975

	Solde de la balance extérieure courante \$ en millions	Surestimation alléguée des impôts indirects fédéraux \$ en millions
1961	470	264
1962	518	272
1963	429	251
1964	292	218
1965	- 3	209
1966	248	230
1967	1,130	215
1968	1,187	254
1969	1,269	270
1970	1,249	281
1971	858	312
1972	751	354
1973	- 91	329
1974	-1,459	384
1975	-2,521	393
Total	4,327	4,236

Source: Colonne (1): Tableau 1 de *Présentation des Comptes économiques du Québec*, 1961-75, texte de M. R. Tremblay, ministre de l'Industrie et du Commerce, 18/3/77; Colonne 2: Tableau 1 de *La réponse d'Ottawa aux Comptes économiques*, *Le Devoir*, 7/4/77, p. 5.

Jourrures Lessard & Rehel Inc.

MANUFACTURIERS AU PRIX DU GROS

AUX CLIENTS PRIVÉS

NOUS FAISONS RÉPARATIONS, TRANSFORMATION

ENTREPOSAGE

Assortiment de manteaux cuir hommes et femmes

1449 ST-ALEXANDRE
SUITE 802

MONTRÉAL

procurez-vous
le vrai t-shirt
québécois
portant
l'inscription

j'ai confiance
en toi
René

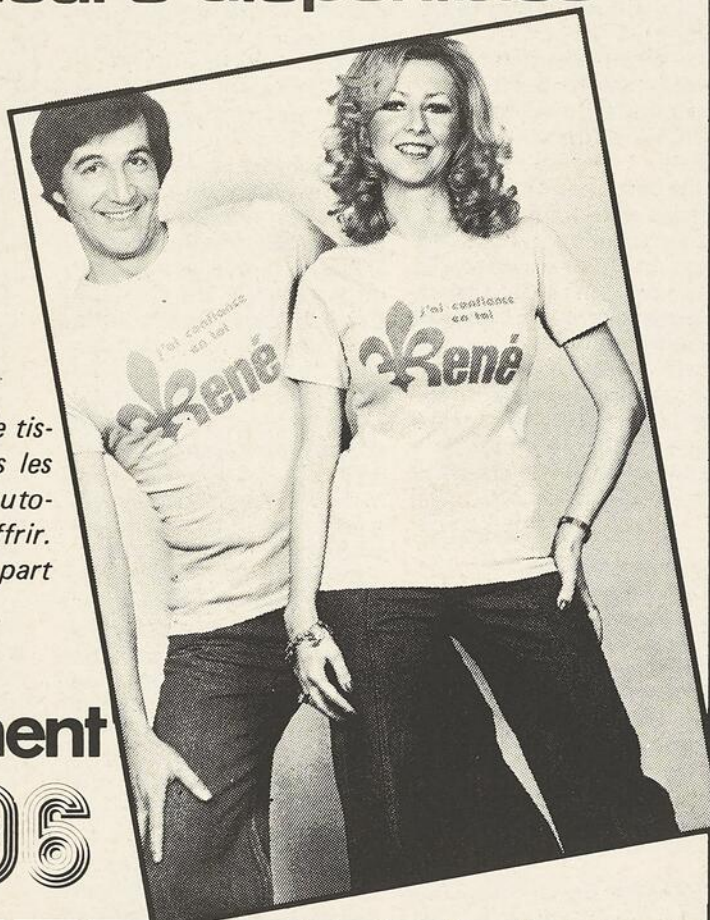
4 couleurs disponibles

BLANC

ROUGE

BLEU FONCE

BLEU PALE



La qualité dans le tissu. Nous sommes les seuls au Québec autorisés à vous l'offrir. Ne se vend nulle part ailleurs.

seulement
\$4.95

Expédiez-moi mon chandail J'AI CONFIANCE EN TOI RENE Ci-joint mon chèque ou mandat poste.

FAX SERVICES, 225 EST RUE ROY, MONTREAL H2W 1M5

PRIX	TAXE	POSTE ET MANUTENTION	TOTAL
\$4.96	.40	.50	\$5.86

COULEUR

- BLANC INSCRIPTION
2 COULEURS
 ROUGE
 BLEU FONCE
 BLEU PALE

GRANDEUR

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| HOMME | FEMME |
| PETIT <input type="checkbox"/> | PETIT <input type="checkbox"/> |
| MOYEN <input type="checkbox"/> | MOYEN <input type="checkbox"/> |
| LARGE <input type="checkbox"/> | LARGE <input type="checkbox"/> |
| EX-LARGE <input type="checkbox"/> | |

QUANTITE

J25F
NOM.
ADRESSE
VILLE COMTE
PROV. CODE POSTAL

Monde

Zaire et Maroc: même combat?

Giscard agit au Zaïre, mais pour se consolider chez lui. Le Maroc s'avance, mais aussi pour d'autres motifs. L'Afrique par ailleurs demeure assez embarrassée et répugne à se compromettre, vu notamment les problèmes sécessionnistes de plusieurs pays africains. Le continent noir reste ouvert aux puissances...

par Bertrand
de la Grange

L'aide militaire du Maroc au Zaïre et le soutien logistique de la France ne sont pas, on s'en doute, totalement désintéressés. Alors que le roi Hassan II a trouvé ainsi un moyen de renforcer sa position sur le plan africain, M. Giscard d'Estaing espère renforcer la sienne sur le plan intérieur.

La Nigéria propose une médiation entre les rebelles du Shaba (ex-Katanga) et le président du Zaïre, le général Mobutu; le Soudan s'engage à envoyer des troupes au secours de son voisin menacé, puis se rétracte parce qu'il doit lui-même, dit-il, se défendre contre des forces "soviétiques ou d'inspiration soviétique"; l'Algérie observe les événements avec "une crainte justifiée"; la Zambie, voisine du Shaba, où se déroulent les combats, est gratifiée de quelques bombes dont l'origine reste mystérieuse, tandis que l'Angola dément toute ingérence dans les affaires internes du Zaïre; enfin, plus d'un mois après le début des combats, le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) "réunit des informations" en vue de tenter de trouver "une solution africaine."

Tandis que l'ensemble du continent africain, paralysé par ses nombreux désaccords, reste dans l'expectative, le pays le plus éloigné du Zaïre envoie des troupes dont l'action pourrait être décisive.

Le Maroc intervient en effet massivement dès récep-

tion de l'appel à l'aide lancé par le général Mobutu par le canal de l'O.U.A. Quinze cents soldats marocains bien armés et entraînés constituent des renforts appréciables quand on sait que les rebelles ne seraient en tout que deux mille. (Le gouvernement français parle de quatre à cinq mille, sans doute pour justifier plus facilement son aide au Zaïre.)

La France a mis pendant une semaine à la disposition du Maroc onze avions gros porteurs pour acheminer le matériel militaire au Zaïre, conformément aux accords de défense avec ces deux pays amis, précise-t-on à Paris. Le ministre français de la défense révélait en outre la semaine dernière que des instructeurs militaires français étaient en poste au Zaïre. Des informations faisaient d'ailleurs état de la présence d'officiers français à Kolwezi — capitale du cuivre de la riche province du Shaba — qui était menacée par les rebelles. Enfin, on ne sait pas très bien par qui sont pilotés les dix-sept Mirage-5 vendus en 1975 par la France au Zaïre, puisque, selon les services de renseignements américains, deux pilotes zaïrois seulement seraient "partiellement qualifiés" pour le faire.

Giscard: un pari politique intérieur

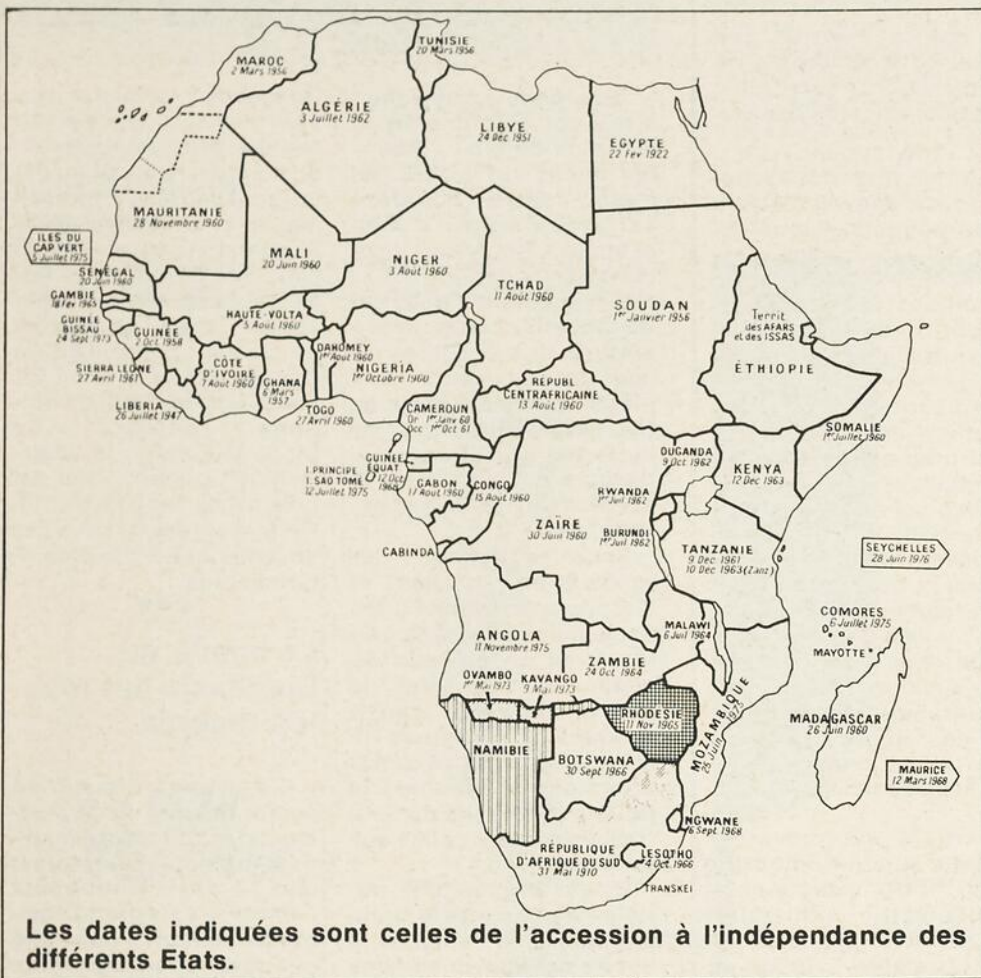
En se portant au secours d'un Etat qui constitue, selon les pays occidentaux, un rempart essentiel pour arrêter la progression soviéto-cubaine en Afrique

centrale et australe, M. Giscard d'Estaing a fait un pari politique à un moment où sa position personnelle est minée à la suite des succès de la gauche en France et de l'arabellion des gaullistes sous la direction France et de la rébellion des gaullistes sous la direction de l'ancien premier ministre, M. Jacques Chirac.

"Il y a des situations dans lesquelles l'Europe devrait se manifester elle-même", a déclaré le président français, et dans le cas du Zaïre "l'Europe s'est manifestée par l'intermédiaire de la France". Ce qui signifie simplement que la France a voulu faire preuve d'indépendance à l'égard des Etats-Unis et renouer ainsi avec une tradition très gaullienne. A un an des élections législatives, M. Giscard d'Estaing passe donc par le Zaïre pour regagner la confiance des gaullistes, qui constituent la composante essentielle de l'actuelle majorité au pouvoir.

Au risque de s'embourber dans une guerre de type vietnamien? Non, dans la mesure où il ne semble pas que l'intervention française ait été décidée à la légère et dans la mesure où, même s'il y a quelques officiers français sur place, ce sont des soldats marocains qui se battent. Cette situation n'est pas sans rappeler l'Angola où les Soviétiques ont pu s'installer par l'intermédiaire de quinze mille soldats cubains.

Malgré les propos fanfarons de M. Giscard d'Estaing, on peut estimer que celui-ci a décidé d'agir



parce qu'il savait pouvoir compter sur le soutien diplomatique des Etats-Unis. Washington ne s'inquiète d'ailleurs pas outre mesure de la situation au Zaïre, se contentant d'envoyer du matériel non offensif et de soutenir l'économie chancelante d'un des plus importants producteurs de cuivre du monde. Les Etats-Unis disposent sans doute d'informations qui leur permettent de croire que les troupes marocaines suffiront amplement à la tâche pour venir à bout des rebelles, du moins dans une première étape au cours de laquelle il s'agit avant tout de renforcer le pouvoir à Kinshasa, quitte ensuite à favoriser le remplacement du général Mobutu par un homme moins compromis.

Si on ne connaît pas très bien l'importance de l'engagement français dans l'ancien Congo belge, l'intervention marocaine est par contre beaucoup moins discrète. Il est vrai que, si d'une certaine façon les dirigeants français et marocains visent le même objectif — renforcer leur position personnelle sur le plan intérieur — cet objectif reste secondaire pour le roi Hassan II du Maroc qui a d'autres ambitions. "En répondant à l'appel du président de la république du

Zaïre (...)", a déclaré le ministre marocain des Affaires étrangères, M. Ahmed Laraki, "le gouvernement marocain espère contribuer à circonscrire le problème dans le cadre strictement africain." Sans doute. Alors, pourquoi avoir fait appel à l'aide logistique française? La Tanzanie, pays limitrophe du Zaïre, ne s'y est d'ailleurs pas trompé puisqu'elle a dénoncé "l'ingérence imprudente de la France dans les affaires intérieures" d'un pays africain. On peut penser cependant que le Maroc a demandé l'aide française simplement pour donner plus de vigueur à sa propre intervention.

Maroc: une question de prestige, entre autres

S'il reste très probable que les raisons de l'action marocaine sont bien celles avancées par M. Laraki, il faut cependant chercher plus loin pour expliquer la rapidité extraordinaire de cette action. Seul pays africain à joindre le geste à la parole en se portant au secours d'un "pays frère", le Maroc vient de regagner par ce geste tout le prestige qu'il avait perdu en partageant avec la Mauritanie l'ancien Sahara espagnol.

Au cours des derniers mois, le Maroc a connu de sérieux revers diplomatiques sur le plan africain. N'ayant pas réussi à obtenir le retrait d'une délégation du Front Polisario, qui lutte pour l'indépendance de l'ancien Sahara espagnol, le Maroc s'est retiré de la vingt-huitième session du conseil ministériel de l'O.U.A. réunie à Lomé (Togo) en février dernier. A cette même réunion, l'O.U.A. a présenté en outre un rapport qui mettait en cause le Maroc et le Gabon dans une tentative de coup d'Etat au Bénin le 16 janvier dernier. Enfin, après de multiples reports obtenus sous la pression du Maroc qui menaçait de se retirer de l'O.U.A., le problème sahraoui est à l'ordre du jour de la prochaine réunion des pays africains. Compte tenu de l'affaiblissement de sa position diplomatique, le Maroc risquait d'être mis en difficulté au cours du débat, ce qui n'aurait pas manqué de renforcer la position des Sahraouis et de leur principale alliée, l'Algérie.

L'intervention marocaine prend dans ce contexte une toute autre dimension. Il ne s'agit plus seulement pour le Maroc de "circonscrire le problème dans le cadre strictement africain", mais sur-

tout de prouver aux autres pays africains qu'au Zaïre il défend le même principe que pour le Sahara: le Shaba est zaïrois au même titre que le Sahara est marocain. On peut penser que le roi Hassan II aura réussi cette fois-ci à faire passer le message et que les pays africains, déjà réticents à l'égard des Sahraouis, feront tout pour reléguer aux oubliettes cet épineux problème.

Le silence embarrassé de l'Afrique à propos du conflit zaïrois et des réfugiés sahraouis trouve précisément son origine dans la fragilité des Etats dont l'intégrité territoriale est sans cesse remise en cause de l'intérieur. Le Nigéria avait déjà connu dans le passé la tentative de sécession du Biafra; l'Ethiopie est en proie depuis des années au séparatisme érythréen; le Tchad affronte le mouvement sécessionniste des Toubous du Tibesti... La liste n'est pas close. La consolidation des frontières héritées de la colonisation est encore loin d'être réalisée et tous les pays africains sont logés à la même enseigne sur ce plan. En intervenant au Zaïre, le Maroc a donné bonne conscience aux pays africains, sans les obliger à se compromettre dans le conflit. C'est un service qu'il faudra bien sûr payer.

L'O.U.A. paralysée

A un moment où l'Afrique est en proie à des conflits de plus en plus nombreux, attisés par les grandes puissances qui en ont fait leur nouveau champ de bataille et qui alimentent les combattants en armes de toutes sortes, l'inefficacité de l'O.U.A. est stupéfiante. Créée en 1963 par les pays africains pour renforcer le poids politique du continent en l'unifiant, l'O.U.A. s'est ridiculisée encore une fois en se montrant incapable de jouer un rôle dans l'affaire du Zaïre, se contentant d'attendre le dénouement du conflit. Paralysée par les dimensions qui divisent ses membres, l'organisation africaine ne semble pas être sur le point de se renforcer quand on voit les nombreux problèmes non résolus en Afrique centrale et australe. Alors que l'Afrique n'a pas même réussi à s'entendre contre le pouvoir blanc sur le continent africain, on peut imaginer les difficultés que vont soulever dans

les prochains mois la question de l'enclave du Cabinda — appartenant à l'Angola dont elle est cependant séparée par plusieurs dizaines de kilomètres de territoire zaïrois — et la décolonisation de Djibouti, minuscule territoire

français convoité par ses deux voisins, la Somalie et l'Ethiopie. En attendant la définition d'une volonté et d'un pouvoir africains, le terrain reste ouvert aux appétits des puissances étrangères.

Ma maison sous les arbres... au Domaine des Hauts-Bois du Mont Bruno

Aux 1000 demeures personnalisées déjà construites, nous vous offrons d'ajouter la vôtre:

39 plans de toutes catégories à compter de \$33,062 y compris un terrain.

Des changements aux plans sont autorisés avant la signature de la convention.

Vous pouvez acheter un terrain, boisé ou non, à terme à 7% d'intérêt pour **construction immédiate ou future de votre plan par l'entrepreneur de votre choix.**

Votre plan sera sujet à approbation, politique adoptée afin d'éviter une répétition excessive des mêmes modèles.

Dans l'intervalle, vous louez un appartement-jardin tout confort.

Vous y trouverez, écoles, loisirs, sports, centre de commerce et de services communautaires.



Domaine des Hauts-Bois du Mont Bruno

ITINÉRAIRE: Par le pont Jacques-Cartier et la route 3 ou par le pont-tunnel Lafontaine, on emprunte la route 20 (transcanadienne) pour 9 minutes jusqu'à la sortie 62 de Sainte-Julie ou des enseignes indiquent l'endroit.

Le Mont Bruno est un environnement de forêts et de lacs propices à la détente et aux sports de plein air, à quelques minutes de Montréal.



REFERENDUM



Chaque semaine Pierre Bourgault explique pourquoi il faut répondre "oui" au référendum.

Si je réponds "oui" à l'indépendance du Québec c'est qu'elle nous permet de rationaliser notre développement économique et social.

Une politique valable pour l'ensemble du Canada n'a pas nécessairement les mêmes mérites en territoire québécois.

Deux exemples: le marché canadien, à cause de la législation fédérale, est envahi par le textile étranger. Cette politique est peut-être intéressante pour certaines provinces de l'Ouest qui, en retour, pourront plus facilement vendre leur blé à certains pays étrangers. Mais elle est catastrophique pour le Québec où se concentre plus de la moitié de toute l'industrie canadienne du textile. Résultat: l'industrie textile québécoise périclité et est littéralement menacée d'asphyxie.

En 1977 le gouvernement fédéral annonçait une nouvelle politique laitière qui, en principe, devait profiter à l'ensemble des producteurs canadiens. Or 56% de la production laitière du Canada est concentrée au Québec. Résultat: les restrictions imposées par le fédéral ont tué plusieurs petits producteurs québécois tout en acculant les autres à des contraintes de production fort onéreuses. En 1977 le gouvernement fédéral est revenu sur sa décision et a annoncé une nouvelle politique laitière mais le mal était déjà fait.

On pourrait multiplier ces exemples à l'infini.

Dans notre système fédéral, les provinces ont très peu de pouvoirs économiques. Ou bien Ottawa contrôle entièrement tel ou tel domaine, ou bien il partage sa juridiction avec les provinces. Dans les deux cas, et c'est normal, le gouvernement central sert d'abord les intérêts de l'ensemble du Canada qui ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux

de telle ou telle province, dont le Québec.

Il en va de même dans le domaine de la sécurité sociale dont les incidences économiques sont considérables. Dans ce secteur, Ottawa et Québec se partagent les juridictions. Résultat: chevauchement des politiques de l'un et de l'autre gouvernement, définition partagée et souvent contradictoire des priorités, fouillis envahissant, augmentation des frais d'administration.

Cette double juridiction s'étend dans nombre d'autres secteurs, dont l'agriculture.

M. Claude Castonguay, à l'époque où il était ministre dans le cabinet Bourassa, dénonçait déjà cette situation et réclamait juridiction entière en ce domaine pour le Québec. Aujourd'hui le gouvernement a changé, mais l'exigence reste la même, tant il est vrai que les intérêts du Québec transcendent les intérêts des partis et que tout Québécois conscient du problème ne peut éviter de le soulever.

On sait par ailleurs que le commerce extérieur relève entièrement de la juridiction fédérale. Le Québec voudrait-il protéger temporairement telle ou telle de ses industries, favoriser l'exportation de tel ou tel de ses produits qu'il devrait toujours en demander la permission à Ottawa. Sans compter le temps perdu, considérable, il faut souligner l'impossibilité pour le Québec, d'établir des politiques rationnelles et efficaces en cette matière.

Dans le domaine de la culture nous n'échappons pas non plus aux problèmes que pose la

double juridiction. Ce domaine, réservé par la constitution canadienne aux provinces, a été envahi depuis quelques années par le fédéral. Celui-ci se mêle d'éducation, d'art, de communications, de cinéma, etc. Comme son pouvoir de dépenser est sans comparaison plus considérable que celui des provinces, il peut littéralement "acheter" les citoyens canadiens et, ce faisant, leur imposer sa façon de voir les choses. Il ne suffit pas de dire que, les provinces n'occupant pas ces secteurs, Ottawa a dû se résigner à y entrer. En effet, si les provinces avaient eu et avaient encore plus d'argent, elles pourraient plus facilement faire face à leurs responsabilités en ces domaines.

A vrai dire, Ottawa occupe un territoire politique, économique, culturel et social si considérable que Québec ne peut, le plus souvent, que regarder passer le train en se rongant les pouces.

Dans tous les domaines, les priorités sont presque toujours définies par Ottawa et dans l'intérêt de l'ensemble du Canada au mépris des priorités que voudrait se donner le Québec. Depuis 1960, tous les gouvernements qui se sont succédés à Québec ont sans cesse souligné le problème. Ils ont tous tenté, vainement, de faire reculer Ottawa pour pouvoir mieux prendre leurs responsabilités.

L'échec est flagrant.

Au moment où les Québécois se donnent tous les moyens intellectuels et institutionnels de prendre toutes leurs responsabilités, ils sentent d'instinct qu'ils doivent rapatrier chez eux tous les centres de décision accompagnés de l'argent nécessaire pour rendre ces décisions efficaces. L'existence de deux niveaux de gouvernement rend cette tâche impossible.

Il ne fait aucun doute que nous devons rationaliser notre développement économique dans le sens de nos intérêts propres. Nous ne saurions plus longtemps en laisser

le soin à d'autres qui, c'est compréhensible, visent d'abord à servir leurs intérêts et leurs objectifs.

L'indépendance donnera à nos gouvernements le pouvoir d'établir des politiques cohérentes. Si, après l'indépendance, les Québécois se donnent un gouvernement créditeur, celui-ci pourra appliquer une politique créditrice globale au lieu de se contenter, comme ce fut le cas en Colombie-Britannique, d'appliquer quelques mesures soi-disant créditrices. S'ils se donnent un gouvernement socialiste, celui-ci pourra instaurer un régime socialiste global au lieu d'être forcé de s'en tenir à l'application de quelques mesures socialisantes comme c'est le cas aujourd'hui dans certaines provinces de l'Ouest canadien.

Quant au gouvernement social-démocrate du Parti Québécois, comment pourrait-il pousser la logique de son programme jusqu'au bout si Ottawa, qui tient le gros bout du bâton, s'en tient à des politiques économiques conservatrices ou libérales?

On ne peut pas se le cacher. La rationalisation de l'économie québécoise passe par l'indépendance. Non pas qu'il s'agisse d'une panacée à tous nos maux. L'indépendance n'est pas une récompense pour les peuples qui ont atteint un haut degré de maturité politique et économique. Au contraire, c'est au début du processus de maturation qu'elle est le plus nécessaire puisqu'elle est l'instrument essentiel sans lequel on ne peut agir efficacement sur l'ensemble d'une réalité collective.

Entre leurs deux paliers de gouvernement, les citoyens québécois ne savent plus où donner de la tête. On se renvoie la balle d'Ottawa à Québec et vice versa. Le fouillis administratif et économique est complet. L'indépendance permettra aux citoyens québécois de fixer les responsabilités de façon précise. Si, par la suite, nous faillissons à notre tâche, nous ne pourrions nous en prendre qu'à nous-mêmes.

Les échos

"Le monde à bicyclette" a mis sur pied une manifestation de type "die-in" (on meurt sur place), en plein centre du pont Jacques-Cartier, à midi précise, dimanche prochain, le 24 avril.

L'événement a pour but de protester contre la fermeture des trottoirs du pont Jacques-Cartier aux piétons comme aux cyclistes, qui s'accompagne de l'interdiction de ceux-ci d'emprunter les voies réservées aux véhicules automobiles.

Sous les thèmes "Prisonniers de nos rives" et "Libérons nos ponts", les écolophiles de la région se réuniront en groupes de piétons et de cyclistes, de part et d'autre du pont, à compter de 10 heures 15 dimanche matin et entreprendrons de marcher à la rencontre les uns des autres, protégés par des voitures complices.

Il faut prévoir une sérieuse embâcle de la circulation mais la cause de la liberté de mouvement des cyclistes et des piétons vaut au moins qu'on y réfléchisse.

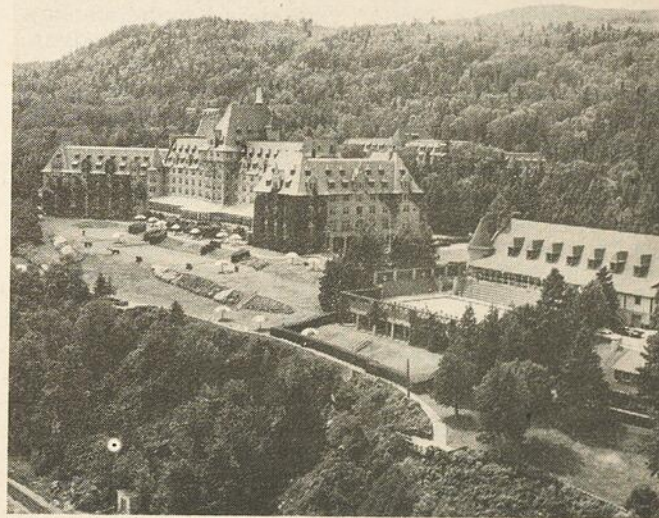
Qui remplacera Laurin?

Qui prendra la succession du Dr Camille Laurin, non pas au ministère du Développement culturel, bien sûr, mais comme vice-président du Parti

Québécois? Le ministre ne peut plus occuper ce poste et il doit être remplacé lors du congrès national du PQ qui aura lieu les 27, 28 et 29 mai au chic Vélodrome de Montréal. D'ores et déjà, on chuchote les noms de plusieurs candidats à la succession: Jean-Luc Moisan de Québec (le poulain de Claude Morin), Adrien Simard, Louise Harel ou Philippe Bernard de Montréal-Centre, le "doc" Robert Lussier — qui est déjà conseiller à l'exécutif. Ce sera sûrement l'une des chaudes luttes électorales du congrès.

Le comté de Duplessis bat tous les records

C'est dans l'immense comté ouvrier de Duplessis, sur la Côte-Nord (capitale régionale: Sept-Iles) que le Parti Québécois compte le plus grand nombre de membres dans une circonscription, soit près de 6,000! Ce sera donc la plus grosse délégation au congrès du PQ, accompagnée du nouveau député du coin, Denis Perron. Aux dernières nouvelles, le PQ comptait environ 160,000 cotisants. On espère porter ce nombre à 200,000 à la fin de l'Opération Ressources — dont les rentrées paraissent fort bonnes pour le moment.



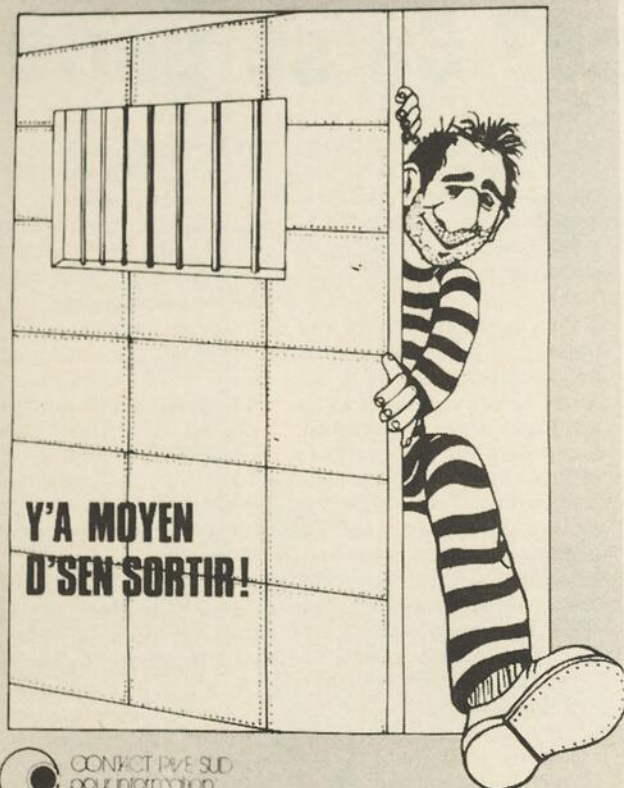
Le "sommet" à la Malbaie

C'est au Manoir Richelieu à la Malbaie (Pointe-au-Pic) qu'aura lieu, les 24, 25 et 26 mai, le "sommet" économique convoqué par le gouvernement du PQ et qui doit réunir les représentants de l'Etat, du patronat, du mouvement syndical et du mouvement coopératif. Le Manoir Richelieu, autrefois le haut-lieu de villégiature des Anglo-Saxons, a été racheté par le gouvernement québécois qui en a confié la gestion à la chaîne de l'Auberge des Gouverneurs.

du Jour

Des "progressistes" aux élections scolaires

Les citoyens et les groupes progressistes présenteront une liste de candidats "corrects" lors des élections scolaires du lundi



CONTACT PIVE SUD pour information
453 rue Ste-Françoise Longueuil Qué. J4J 1Z3 Tél. 651-8400

Nous sommes en pleine *Semaine du prisonnier*. Pour la troisième année consécutive, cinq groupes oeuvrant auprès des détenus ont conjugué leurs efforts pour organiser cet événement, du 18 au 22 avril.

Le public est invité à prendre part à diverses activités, à rencontrer des détenus, à visiter une exposition de leurs oeuvres et à prendre conscience des effets de l'incarcération sur les individus, sur leurs familles et sur l'ensemble de la collectivité.

Une pièce de théâtre montée par des détenus et des ex-détenus a été présentée au TNM, lundi soir, tandis que des soirées de témoignages et d'information ont marqué la semaine, mardi, mercredi et jeudi.

Ce soir à 7 heures 30, à la salle St-Louis de France, 750 est, rue Roy, à Montréal, il y a présentation du film "Attica", tourné à partir de la rébellion qui a fait 43 morts et des centaines de blessés dans la prison d'Attica, New-York, en 1971. C'est également à cet endroit qu'on peut voir l'exposition d'oeuvres de détenus, en soirée.

L'esprit de la semaine, exprimé dans un slogan: "Nul n'est vraiment libre si tous les hommes ne le sont pas."

MATELAS

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds ... etc ...

MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS

Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc ...

207 Beaubien est, Montréal

276-9067

790 Atwater, Montréal

935-6716

13 juin, à Montréal. Des militants des comités de parents, des associations d'enseignants, de syndicats, du RCM et du PQ feront en effet campagne sous le thème de la démocratisation scolaire et de la

participation, sans oublier la revendication centrale des commissions scolaires unifiées sur l'île de Montréal. C'est un groupe de commissaires sortants de la Commission des écoles catholiques de Montréal

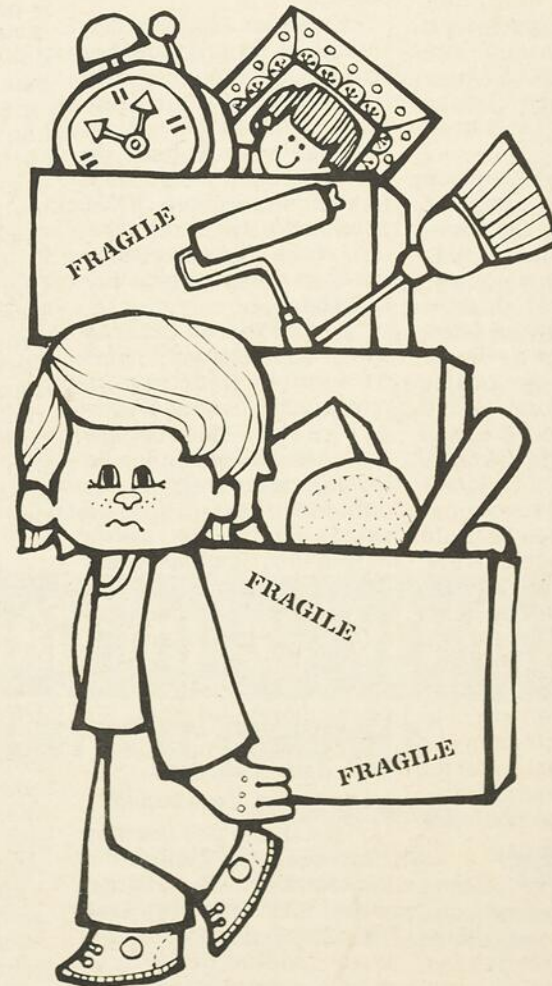
(CECM) qui doit lancer l'opération, ces jours-ci. Parmi eux, on retrouve les commissaires Pierre Légaré, Cécile Poissant et Gaston Michaud. De belles élections en perspective à condition que les citoyens

se rendent voter! En effet, la participation au scrutin n'a été que de 22% il y a 4 ans...

LE JOUR — LE VENDREDI 22 AVRIL 1977 — 21

La carte-réponse simplifie votre déménagement

Les mois de mai et juillet sont les deux périodes de l'année pendant lesquelles on déménage le plus. Il va sans dire que les préposés aux bureaux du Service de la clientèle mettent tout en oeuvre pour donner suite aux innombrables avis de déménagement qu'ils reçoivent. Afin que nous puissions vous assurer entière satisfaction si vous déménagez, veuillez remplir la carte-réponse insérée avec votre facture d'électricité et nous la retourner le plus tôt possible.



C'est un moyen sûr et rapide de nous communiquer tous les renseignements relatifs à votre changement de domicile.



Femmes

De bonnes et de mauvaises nouvelles, et plutôt des mauvaises...

par Colette Beauchamp

En une semaine, tant d'informations, de chiffres, de documents à vous livrer in extenso sur la situation de la femme, des femmes, de cette moitié du nous collectif. Des faits qu'on dit, qu'on redit avec un sentiment tantôt d'enthousiasme, tantôt d'urgence, de gravité et parfois même d'impatience, selon le moment ou le sujet. Des mots connus qu'on aligne presque avec désespérance comme un clou qu'on n'arrive pas à enfoncer. Comme Québécoises, il y a des choses que l'on voudrait ne plus avoir à signaler et à expliquer. Comme femmes, aussi. Mais nous les re-redirons.

Dans la dernière livraison du bulletin d'information du Bureau de la Coordonnatrice de la situation de la femme, un service gouvernemental fédéral, des tas de nouvelles. Entre autres, le Cabinet fédéral a nommé 181 femmes à des postes divers, sur un total de 870 nominations, en 1976, soit un pourcentage de 21% comparativement à 84 sur un total de 731 nominations pour l'année 1975, un pourcentage de 11.5%. Exemples de ces postes-clés attribués à des femmes: juges et membres d'importants organismes tels que le Conseil économique du Canada, le Conseil des sciences du Canada, la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Heureuse nouvelle.

Pauvres femmes, chefs de famille

Mais sur la même page de ce bulletin, on lit qu'au Canada, dans 78% des cas, le chef d'une famille mono-parentale est une femme et près de la moitié de ces familles vivent au-dessous du seuil de pauvreté. A ce sujet, le Conseil consultatif fédéral de la situation de la femme a proposé, en janvier dernier, un ensemble de recommandations: la restructuration du marché du travail pour tenir compte du rôle du travail à temps partiel et la réa-

lité du problème économique complexe de ces familles; la répartition équitable des biens, au moment de la dissolution du mariage, et les dispositions à prendre relativement à la sécurité sociale et à la pension pour le conjoint qui a travaillé au foyer; le recouvrement des pensions alimentaires par les tribunaux eux-mêmes et la création d'une Caisse de pensions d'entretien afin de permettre au système judiciaire de verser les allocations d'entretien, que les versements aient été reçus ou non par les tribunaux.

Le dernier bulletin d'information de la Ligue des femmes du Québec cite de larges extraits d'une allocution prononcée par la présidente du Conseil du statut de la femme du Québec, en novembre 1975, propos toujours d'actualité. Nous vous en transmettons deux courts paragraphes.

"Au Québec, en 1969, il y avait 108,000 femmes chefs de famille. Leur revenu moyen est inférieur à celui de l'ensemble des familles. Pour cette même année, le revenu moyen des familles dont le chef est un homme est de \$9,217. Le revenu moyen des femmes chefs de famille qui travaillent est de \$6,157. La situation s'est aggravée depuis, du fait de l'augmentation du nombre de ces familles, particulièrement dans les centres urbains."

2% des femmes gagnent plus de \$10,000

"Le nombre des femmes au travail au Québec a augmenté de 70% en 12 ans (entre 1961 et 1973). Des 786,000 Québécoises au travail (chiffres de 1973), la moitié sont des femmes mariées. Malgré cet accroissement rapide de la participation des femmes sur le marché du travail, celles-ci se retrouvent dans les classes de revenu les moins élevées: 81% gagnent \$5,000 et moins, 17% ont des revenus entre cinq et dix mille dollars et seulement 2% ont un revenu supérieur à \$10,000."

Même si l'on nomme

quelques femmes à des postes-clés au sommet de la pyramide, on effleure à peine la situation de la femme au travail, parce que les vraies travailleuses, leur vrai travail et leur vrai salaire sont ailleurs.

La Ligue des femmes

Ce week-end, a lieu au CLSC St-Louis du parc, au 90 est boulevard St-Joseph, le congrès biennal de la Ligue des femmes du Québec, dont le thème sera "La femme, une citoyenne à part entière". Les frais d'inscription sont de cinq dollars et toutes les femmes sont invitées à y participer. Vendredi soir, à 19 heures 30, une table ronde sur le rôle de la femme dans la société réunira plusieurs invitées dont mesdames Simone Chartrand, de la Ligue des droits de l'homme, Cecilia Cinq-Mars, de la CEQ, et Claudette Boivin, directeur de Consult-Action. Samedi et dimanche, on étudiera en ateliers la situation de la femme au Québec, la situation de la femme au travail et la question des garderies.

La librairie des femmes risque de disparaître

La Librairie des femmes, qui ouvrait ses portes au 375 est de la rue Rachel, il y a un an et demi, en plus d'offrir un vaste éventail de livres de femmes et de publier un bulletin mensuel sur cette littérature, représente un pôle de ralliement pour les femmes de la région métropolitaine. De nombreuses rencontres et activités y ont eu lieu. Des projets comme celui de la Maison des femmes y sont nés. Mais les jeunes libraires risquent de ne plus pouvoir tenir le coup encore bien longtemps, à cause du manque d'intérêt des femmes, ce qui les accule à une situation financière déficitaire. La question qu'elles posent: "Les femmes tiennent-elles à leur librairie?"

L'agro-alimentaire

Les agriculteurs: indépendantistes en puissance? Ça se parle

par François Dagenais

La semaine dernière, avait lieu à Drummondville l'assemblée annuelle de la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec. Cette assemblée a revêtu un caractère spécial pour deux raisons: premièrement, les producteurs favorables à Fedco et les producteurs dissidents ont entamé un dialogue; deuxièmement, le président de la Fédération, M. Ovila Lebel, a ouvert le débat sur le rôle des plans conjoints à l'intérieur de la Confédération actuelle par rapport aux avantages possibles à cet égard dans un Québec indépendant.

La chicane des dissidents

Depuis la fondation de la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec, il y a de cela dix ans, certains groupes de producteurs ont toujours manifesté leur dissidence plus ou moins ouvertement selon les périodes. Cette dissidence provient des règles très rigides imposées par un plan conjoint lorsqu'il est mis en application, comme le respect de quotas de production, une politique de prix fixe établie après négociation avec les acheteurs et une surveillance très stricte de la qualité.

Les résultats les plus tangibles de cette dissidence furent certainement le jeu de saisies et de contre-saisies qui s'est poursuivi tout au cours de l'année 76. Comme cette situation ne pouvait pas se poursuivre indéfiniment, le tout fut porté à l'attention des tribunaux. Après avoir entendu les deux parties ainsi que les différents groupes impliqués dans la mise en marché des oeufs, le juge en chef Jules Deschênes déclarait: "Qu'il y ait eu des torts de l'un ou de l'autre côté, c'est chose

possible... mais qu'il y ait eu mauvaise foi de la part de Fedco ou de la part de la Régie, il n'y en a pas l'ombre d'une preuve devant le tribunal."

Sur certains points mineurs, la Fédération des producteurs d'oeufs a été reconnue coupable d'avoir appliqué des règlements qui n'avaient pas suivi le cheminement normal de publication. Pour ce qui est de l'essentiel, la Fedco a obtenu gain de cause et les dissidents, dénommés groupe Boulanger par le juge Deschênes, ont été condamnés à payer les prélevés dus à la fédération ainsi que les autres frais.

Même si le tout a été porté en appel, il est normal que les deux groupes essaient de s'entendre afin de maintenir les revenus qu'ils obtiennent depuis que le plan national est en vigueur et que les prix sont basés sur les coûts de production.

Cette entente au niveau canadien a été réalisée après de longues négociations qui mettaient en cause les pouvoirs des provinces relatifs à la commercialisation des produits agricoles.

Le fédéralisme, ce n'est pas une religion

Le gouvernement fédéral a cherché, tout au long de la mise en place du plan national de commercialisation des oeufs, à s'approprier des pouvoirs détenus par les provinces au point où M. Lebel se demande: "Si notre adhésion à la formule des plans conjoints ne saurait être remise en cause, notre participation dans l'ensemble canadien demeure plus discutable - je l'admets - surtout si les tendances à la centralisation que l'on observe présentement se maintiennent."

Le président de Fedco souligne les avantages

pour les producteurs d'oeufs du Québec d'obtenir l'indépendance: "Un Québec indépendant pourrait augmenter d'un tiers sa production d'oeufs et viser à l'auto-suffisance. Il bénéficierait alors, dans le contexte des accords du Gatt, du privilège de contrôler les importations dont jouit présentement le Canada tout entier. A une condition cependant, celle de maintenir le contingentement de la production interne."

Les producteurs d'oeufs sont convaincus de la rentabilité de l'indépendance pour leur production; ils ajoutent même qu'une association économique avec le reste du Canada est réalisable à la condition que l'on négocie sur un pied d'égalité de part et d'autre.

Cependant, avant d'embarquer dans le projet d'indépendance du gouvernement actuel, on sent qu'ils désirent obtenir des garanties quant à la structure de mise en marché des produits agricoles dans un Québec indépendant.

Les discours du ministre québécois de l'agriculture, M. Jean Garon, commencent à porter leurs fruits. Cependant, il va falloir qu'il précise sa pensée touchant la mise en marché des produits agricoles et surtout le rôle que seront appelés à jouer les plans conjoints dans un Québec indépendant, avant que les responsables agricoles n'appuient le projet d'indépendance. Même s'ils n'ont pas obtenu du fédéral tout ce qu'ils souhaitaient, même s'ils ont perdu certains pouvoirs lors de la signature de l'entente nationale, les producteurs d'oeufs du Québec ont quand même obtenu un système de mise en marché qui leur permet de toucher leur coût de production, et ça, ils désirent le conserver.

Le Québec, c'est aussi

les îles de la Madeleine

tourisme et loisirs



texte et photos par Louis Jolin

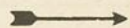
Avec quelques heures de retard imputable à des problèmes techniques au départ de Montréal, l'avion de Québécois atterrit un Vendredi saint après-midi à l'aéroport d'Havre-aux-Maisons où règne une activité fébrile. La période de Pâques est propice aux allées et venues: des insulaires en profitent pour "faire un tour" à Québec ou à Montréal, la parenté de l'extérieur vient festoyer avec les Madelinots. C'est à cette période que le traversier **Lucy Maud Montgomery** entreprend sa première liaison avec l'île du

Prince-Édouard: il lui aura fallu dix-huit heures pour faire la traversée à cause de l'état des glaces dans le golfe.

Quelques touristes seulement sont parmi les visiteurs, dont un groupe de Tourbec. Ils souhaitent découvrir les îles et y rencontrer les habitants tels qu'ils sont avant la saison proprement touristique.

Multiples et changeantes

Durant la période pascale, les îles de la Made-



Treasure Tours CROISIÈRE À BORD DU SS VERACRUZ

ALASKA UNE SEMAINE, VOYAGE AÉRIEN DE MONTRÉAL COMPRIS

A partir de

\$499

plus
taxe

DÉTAILS DU VOYAGE

Transport aérien de Montréal - Transfert au paquebot - Croisière d'une semaine - Tous les repas - Programme complet de distractions - Programme d'excursions facultatives.

L'Alaska et ses merveilles... l'imagination ne finira jamais à les recréer. De Ketchikan à Juneau... de Sitka à Glacier bay... l'Alaska c'est la nature à l'état sauvage.

DÉPARTS: tous les samedis du 28 mai au 24 septembre 1977

VOYAGES TRAVELAIDE

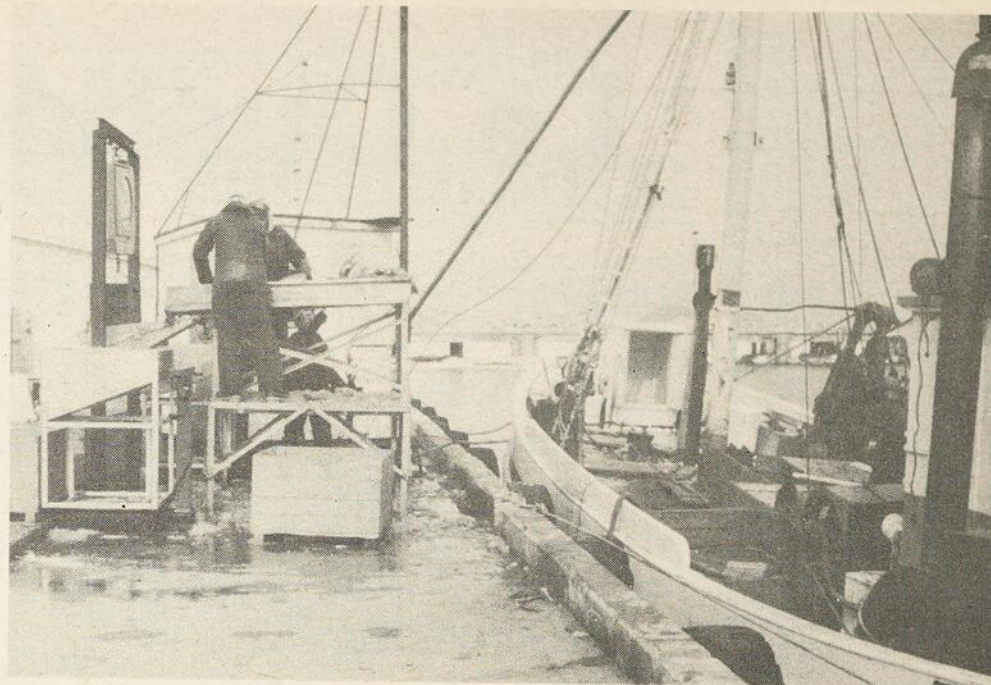
PERMIS 50280

LAVAL CENTRE LAVAL Autoroute 15 Sortie 8 1600 Le Corbusier 687-0880	BROSSARD Place Portobello 7350, boul. Taschereau 672-5353
PROMENADE 688-5310 LACHUTE LES GALERIES LACHUTE 505, Chemin BÉTHANIE 562-3788	LONGUEUIL PLACE LONGUEUIL 1, PLACE LONGUEUIL 679-3777

MONTREAL CENTRE-VILLE 1010 ouest, STE-CATHERINE METRO PEEL 861-7272	DUPUIS CENTRE-VILLE 865 est, STE-CATHERINE Métro, accès intérieur 842-5151	LES GALERIES NORMANDIE 2634 De SALABERRY 331-9971
PLAZA ST-HUBERT 911 est Beaubien Metro Beaubien 273-7755	CARREFOUR MT ROYAL 4454 St Denis Metro Mt Royal 845-8225	AGE D'OR METROPOLITAIN 911 est Beaubien Metro Beaubien 273-2581



Un monde de fantaisie...



Le tri du poisson à Cap-aux-Meules

(suite de la page 23)

leine se révèlent multiples et changeantes. Le climat maritime procure de réelles surprises. À notre arrivée, il n'y a presque pas de neige sur les îles contrairement aux grandes étendues blanches de la Gaspésie; quelques heures plus tard, une bonne bordée de neige nous rappelle que l'hiver n'est pas encore terminé. Les jours suivants sont relativement doux et ensoleillés, mais avec des vents plus ou moins forts et froids selon les diverses parties de l'archipel. Il neige encore la nuit précédant notre départ des îles.

Cette diversité du climat n'a d'égal que celle de la

mer et des côtes. Les lagunes et les havres sont complètement gelés de même que la mer qui s'étend devant Étang-du-Nord ou Étang-des-Caps; aux abords de la Pointe-aux-Loups, les vagues se brisent de façon spectaculaire sur les glaces en dérive; la côte sud-est de l'archipel est libérée et le golfe présente une splendeur presque estivale.

L'archipel des îles de la Madeleine est situé dans le golfe Saint-Laurent à quelque 180 milles de Gaspé et 70 milles de l'île du Prince-Édouard. Il se compose de six îles habitées, reliées les unes aux autres par des ponts et une

route tracée sur les dunes: Havre-Aubert, Cap-aux-Meules, Havre-aux-Maisons, Grande-Entrée, Grosse-île, l'île de l'Est. Une septième île également habitée, l'île d'Entrée, est à l'écart des autres. On y trouve aussi, isolés et sans présence humaine, le rocher aux Oiseaux, l'île Brion et quelques îlots et récifs.

La topographie des lieux est étonnante. Vu de loin, le littoral semble peu découpé mais l'impression change lorsqu'on y regarde de plus près. Les falaises de grès rouge sont taillées par le vent et la mer qui se sont attaqués aussi aux roches volcaniques de

couleur ocre et aux grès de teinte grise. L'érosion produit un monde de fantaisie: dents de scie, marmites, tours, cônes, surgissent çà et là pour le plaisir de l'oeil. Partout ailleurs, le long du littoral, ce sont des dunes sablonneuses à perte de vue. Des milles de plage ceignent ainsi l'archipel et sont parmi les plus belles de l'Amérique.

L'été, l'eau est assez chaude pour se baigner; pendant la période de Pâques, les plages sont le lieu de longues promenades de santé sur le sable dénudé ou sur un pêle-mêle de blocs de glace brisée. Le contraste, formé par les falaises rouges, les dunes de sable blanc, les glaces avec

le bleu sombre de la mer, offre un spectacle saisissant.

L'intérieur des îles est constitué de buttes et de vallons où les arbres font défaut, exception faite de petites forêts de conifères chétifs qui résistent au vent. L'allure et la disposition des maisons sont amusantes. Généralement bien bâties en bois — importé, bien sûr, de l'extérieur des îles — elles sont peintes de toutes les couleurs: jaune, vert, rose, mauve, et disposées sur toute l'étendue de l'archipel sans souci d'orientation. On croirait que du haut du ciel, quelqu'un a laissé tomber une poignée de confettis.

Les Madelinots

La population, de plus de 13,000 habitants, est en grande partie d'origine acadienne. Un millier d'habitants sont de descendance écossaise et regroupés dans les localités de Grosse-île et de l'île d'Entrée.

Les Madelinots vivent surtout de la pêche (homard, hareng, morue, plie, maquereau, etc.) et d'un peu d'agriculture. Cinquante pour cent de la pêche au Québec se déroule aux îles de la Madeleine. Il n'est donc pas surprenant que le nouveau député des îles, Denise Leblanc, ait été nommé adjoint parlementaire aux pêcheries. Les pêcheurs sont pour la plupart groupés en coopératives, particulièrement avec les Pêcheurs Unis. Dans les nombreux ports de pêche, on trouve des usines de mise en conserve et de congélation du poisson et plusieurs fumoirs à hareng.

Lors de mon passage aux îles dans la deuxième semaine d'avril, la grande saison de pêche n'était pas ouverte. La pêche au hareng débute à la fin avril, la pêche au homard, le 10 mai. Les préparatifs sont commencés: on répare les cages à homard et les bateaux, on ouvre les fumoirs à hareng pour faciliter la fonte de la glace qui s'est accumulée au sol. Quelques pêcheurs revenaient cependant de huit jours en mer avec leurs premières prises de morue.

Par contre, la chasse aux loup-marins tirait à sa fin. Pour les Madelinots, cette

L'AVENTURE: N'EN RÊVEZ PLUS, VIVEZ-LA!



VOUS AVEZ?

- de l'humour à revendre
- le goût de l'effort commun
- le respect de soi et des autres
- le désir de vivre une expérience de vie intense
- l'envie de partir non pour fuir mais pour découvrir

PATRICK ET HÉLÈNE CHAPUT VOUS ATTENDENT

UN CHOIX DE RÊVE:

AMAZONIE: DESCENTE DE RIVIÈRE EN PIROGUE

Départs: août, septembre, octobre tout compris \$995.00

ANDES: EXPÉDITION À DOS DE MULE

Départs: juin, juillet, août tout compris \$995.00

GALAPAGOS: DÉCOUVERTE D'UNE FAUNE UNIQUE AU MONDE

Départs: juin, juillet, août tout compris \$1285.00

MAROC: RANDONNÉE PÉDESTRE DANS LE HAUT-ATLAS

Départs: juin, juillet, août tout compris \$950.00

Le prix inclut: transport aérien, 3 repas par jour, hébergement, services d'animateurs, transport en autobus à l'intérieur du pays, taxe d'aéroport de Montréal.

CLUB AVENTURE VOYAGES Inc.
399, boul. Labelle, Chomedey, Laval
688-4632



Montréal
347 est rue St-Paul
Montréal, H2Y 1H3
tél. (514) 866-1063

Québec
29 rue d'Auteuil
Québec G1R 4B9
tél. (418) 694-0424



chasse est un gagne-pain et une de leurs plus vieilles traditions. J'ai rencontré, le dimanche de Pâques après-midi, quelques chasseurs qui, de la côte sud-ouest d'Havre-Aubert, scrutaient encore l'horizon pour y percevoir la mouvée. Ils parlaient de leur métier avec passion. Certains d'entre eux faisaient partie des vingt et un hommes d'équipage du **Nadine** qui était revenu quelques jours auparavant avec plus de 12.500 peaux. Fiers de cette expérience, ils souhaitent bénéficier dans les années à venir de deux bateaux de cette importance.

C'est à partir d'une certaine quantité de peaux, soit au

moins 25.000, qu'il est réaliste d'envisager la transformation sur les îles. Actuellement, toutes les peaux brutes sont expédiées vers Halifax.

Les chasseurs s'opposent à la vague de protestation internationale, car pour eux les espèces sont contrôlées et ne sont pas en danger d'extinction. Pour les chasseurs que j'ai rencontrés, il est capital de faire la chasse aux loups-marins pour protéger l'équilibre des bancs de poissons dans le golfe. Sur cette question, le bulletin du Musée de la Mer d'Havre-Aubert souligne le travail de l'équipe d'étudiants du Cegep de Jon-

quière qui a réalisé sur place, au mois de mars, une étude sur la façon traditionnelle et moderne de chasser le loup-marin, apportant ainsi leur appui aux chasseurs sur ce sujet controversé.

Les Madelinots sont d'une affabilité quasi proverbiale. Plus encore qu'en grosse saison touristique, la période de Pâques se prête à des rencontres franches et directes avec eux. Je garde un bon souvenir du souper du Samedi saint chez Mme Fred Turbide de Boisville, d'une

veillée en famille à Portage-du-Cap et des nombreux échanges dans les bars et restaurants des îles, où jeunes et moins jeunes se retrouvent en faisant fi du fossé des générations.

La période pascalle fut également l'occasion d'obtenir quelques entrevues avec des personnalités des îles pour saisir le devenir touristique de l'archipel et obtenir des réponses aux questions suivantes: Comment se dessine la saison touristique pour cet été? Quels sont les attraits

et activités à ne pas manquer? Quelle est la situation en matière d'hébergement et de restauration? Quelles sont les difficultés auxquelles est confronté le développement touristique des îles de la Madeleine?

Je rendrai compte de ces entrevues dans la chronique de la semaine prochaine. À suivre, pour bien connaître cet endroit de prédilection pour des vacances d'été!

VISITEZ L'EUROPE... EN... AUTOMOBILE



ou en
EUROCAMPER
— TOURMOBILE

**PLAN
VACANCES
COMBINÉ
AIR-AUTO**

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

RENAULT, VW — CITROËN — FIAT
SIMCO — PEUGEOT — VOLVO
MICRO-BUS — ETC....

Kilométrage illimité — Assurance internationale — Permis de conduire international, etc... Réservations billets: Bateau, avion.

VOLS NOLISÉS PARTOUT
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

**SERVICE EUROPEEN
DE TOURISME AUTOMOBILE**

1176, rue DRUMMOND, MTL 861-3906 — 861-0200

"Touring Club de France"

PERMIS 50291



PERMIS
PROVINCE
QUÉBEC
50493

LE GRAND
SPÉCIAL
1977
SIMCA 1307S



SIMCA
VOITURE DE L'ANNÉE

**POUR VOS RÉSERVATIONS VOYEZ
VOTRE AGENT DE VOYAGE**



CLUB JEUNESSE
5450, CÔTE-DES-NEIGES
Suite 304, MONTRÉAL
Tél. 341-4425 Permis no 750180342



Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1255, rue Université
suite 1220
Montréal H3B 3W9
"Qui dit voyages, dit Malavoy" 861-2485

Détenteur d'un
permis



Une équipe dynamique
pour vous servir.

1220 EST FLEURY MONTRÉAL QUÉBEC H2C 1R1

AGENCE DE VOYAGE

Lajeunesse

PERMIS 50-357

381-5365

9257 LAJEUNESSE



VOYAGES
JACQUES
CARTIER

LES TERRASSES 220
705 ouest STE-CATHERINE
281-1750

PERMIS: 50-357

AGENCE DE VOYAGE

Lajeunesse
TRAVEL AGENCY

Tél.: (514) 381-5365

9257, rue Lajeunesse, Montréal, H2M 1S3, Qué.

Le Boeing 727

le meilleur aller-retour
pour Québec

Départ: 8:45hres

Départ de Québec:

17:25hres

(Vous êtes certain d'avoir de la place
et vous évitez au retour
les embouteillages).

QUEBÉCAIR



Sports

Aller au baseball ou bien au stade

par Michel C. Auger

Il y avait 60,000 personnes ou presque qui étaient venues voir LE stade. On jouait au baseball sur le terrain et c'est Charles Bronfman qui empochait les sous que ces bonnes gens avaient dépensés pour les "pinottes" à 40 cents, la bière à 85 cents ou les billets à \$3.00, mais tout cela importait fort peu, car on était au stade.

Il y en a encore qui disent que c'est le plus beau du monde. Le plus cher, je veux bien mais, le plus beau, pour le baseball en tout cas, c'est loin d'être vrai. Car le baseball, contrairement à presque tous les autres sports, se joue sur un terrain qui n'est pas rectangulaire. C'est dire qu'il n'y a qu'un stade construit pour le baseball qui peut être le plus beau stade au monde pour le baseball.

Ce qui fait qu'il n'y a que la moitié des billets qui sont excellents. Mais rassurez-vous il n'y aura que très peu de parties des Expos où il y aura plus de 30,000 spectateurs. Bien que, très souvent, les gens iront au baseball pour voir le stade. Il y en avait des milliers, vendredi dernier, qui n'étaient sans doute jamais allés au Parc Jarry. Ils détestent peut-être le baseball mais ils étaient au stade et c'est ce qui comptait.

Mais, au fait, qui va au stade? Tout le monde. Ce n'est pas comme le Forum où il faut payer au moins \$10.00 pour y mettre les pieds. Pour une vieille piastre on peut avoir un billet, c'est pas le grand luxe mais on peut tout de même voir quelque chose. Ce qui fait que des chômeurs ou de petits salariés, tout autant que le président de conseils d'administration, peuvent jouir du spectacle. Remarquez qu'il faut se promener un peu pour découvrir où nichent les présidents de compagnies, mais je crois avoir trouvé l'endroit: au niveau 400 des amis se sont faits attaquer à coups de boulettes de papier parce qu'ils étaient assis (ô sacrilège) pendant les hymnes nationaux.

Comme dans les estrades populaires il y a des tas de gens qui restent assis, et qu'ailleurs on n'est pas aussi agressif avec les pauvres Québécois qui suivent l'exemple de leur ministre de l'Environnement, j'en ai déduit que c'était à peu près là que se tenaient les présidents de compagnies prêts à déménager leurs sièges sociaux aussi rapidement que devait le faire Charles Bronfman le 16 novembre au matin, (sauf que ses Expos et ses distilleries sont toujours ici).

Remarquez qu'il y a de

meilleurs billets, juste derrière le marbre par exemple, mais j'ai découvert que ce sont de bons Québécois francophones qui y sont installés parce que ce sont eux qui, il y a neuf ans, ont acheté leurs billets de saison en premier. Comme ce bon monsieur qui attendait comme moi que la file avance un peu et qui me racontait comment il s'était retrouvé avec des billets dans la section 775 (c'est très loin de l'action ça) alors que ses billets de saison (achetés en 1969) se trouvaient d'ordinaire à deux rangées derrière le marbre. Il avait ses billets pour toute la saison mais pas pour la partie d'ouverture. C'est un de ceux qui étaient venus voir le stade et il avait sans doute ses billets, mais d'ordinaire ce ne sont pas les présidents de compagnies qui y logent. J'en ai donc conclu que c'était au niveau 400 que logeaient les grands de ce monde.

Autre outrage, les décisions du marqueur officiel sont annoncées aux journalistes (en majorité francophones bien sûr) par un unilingue anglophone ce qui faisait dire à un confrère qui en a sans doute vu d'autres: "Si c'était en français seulement, les anglophones feraient une révolution dans la galerie de la presse".

Mais à part ces quelques problèmes tout va pour le mieux chez les Expos. A part une défaite cuisante lors de leur première partie,

rien ne semble les arrêter. Même qu'ils jouent du baseball formidable qui leur donne droit de figurer parmi les premiers au classement, honneur que le club montréalais n'a jamais connu.

Un point cependant: la saison n'est pas encore terminée et les adversaires deviendront de plus en plus coriaces. Mais il n'y a pas de danger, si le club est mauvais les assistances ne baisseront pas tellement: si on ne va pas au baseball on ira au moins voir le stade.

POUR VOS ANNONCES ET VOS PLANS - MEDIA

NORMAND SENAY

ROBERT PEPIN LISE BOULET

842-4821

Chez nous c'est mieux

venez voir, vous verrez

comme dirait Lapalice.

EXEMPLE:

piscine (18x48) toute équipée **\$699.**

DÉPOSITAIRE AUTORISÉ
Vogue • Mermaid • Aquarian • Coléco
Nous vous garantissons
QUALITÉ • BAS PRIX
SERVICE ET ENTRETIEN

de piscines creusées (MONTREAL METROPOLITAIN)

PISCINES CREUSÉES ET HORS TERRE
PRODUITS CHIMIQUES • FILTRES • CHAUFFE EAU

Les Piscines

PROVINCIAL

CHARGEX

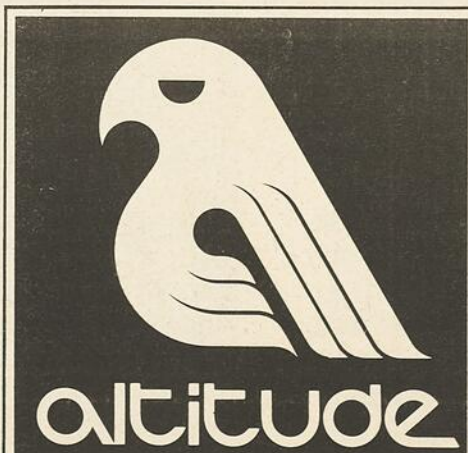
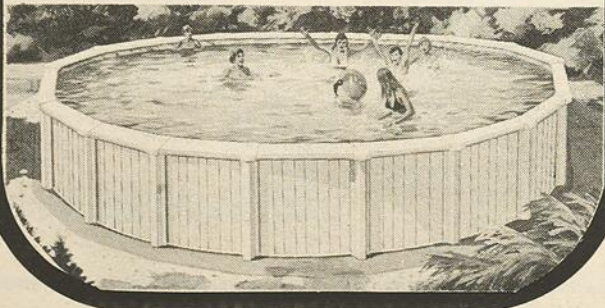
ST-EUSTACHE

44 chemin OKA

(Un mille du pont St-Eustache)

627-0722

472-3684



Agence de voyage

2085 de Salaberry,
Montréal, H3M 1K6 Qué.
(514) 332 1970

1233 de la Montagne,
Montréal, H3G 1Z2 Qué.
(514) 866 4666

bon voyage!!!!!!

La BD

Les éditeurs parallèles

— première partie

par Jacques Hurtubise

Lorsque je discute de bandes dessinées avec des amis, mes interlocuteurs ne font presque exclusivement référence qu'aux magazines **Tintin**, **Spirou**, **Pilote** ainsi qu'aux albums de chez Dargaud, Lombard, Dupuis ou Casterman. Ce qui est tout à fait compréhensible si l'on considère que la diffusion de ces périodiques ou de ces recueils est souvent mieux organisée au Québec qu'en Europe. C'est du moins ce qu'ont affirmé unanimement les dessinateurs européens invités au **Festival de la BD de l'U de M** et à la **Foire du Livre de Montréal**. J'ouvre ici une courte parenthèse pour préciser que j'ai l'occasion de parler d'eux au cours des semaines qui vont suivre en consacrant à chacun, Bilal, Mézières, F'murr, Tardi et Pétillon un article complet résumant les entrevues qu'ils m'ont accordées lors de leur passage.

Si la BD vous intéresse particulièrement, et si vous vous donnez la peine de chercher un peu ou de faire quelques petites pressions sur votre libraire favori vous découvrirez toutes sortes de petites collections moins connues où se réfugient maintenant les dessinateurs écoeurés du monde traditionnel de l'édition.

Les années 70 ont vu surgir une foule de petites maisons d'éditions parallèles en Europe (surtout en France) qui, conçues sur le modèle américain des "Underground comics" et destinées particulièrement à une génération de jeunes

adultes d'après mai 68, gagnent sur le marché local une importance de plus en plus grande. Je pense d'abord au désormais célèbre **Écho des savanes** qui en 1973 a marqué le début de cette nouvelle ère, puis, à tout ce qui a suivi: **Fluide glacial**, **Métal Hurlant**, **Mormoil**, **Circus**, **Le canard sauvage**, dernièrement le féministe **Ah! Nana** et j'en passe.

Il en résulte donc une floraison d'albums et de recueils de BD et de Dessins d'humour qui, s'ils sont encore peu ou mal distribués au Québec comparativement aux éditeurs établis, rejoignent quand même les amateurs par des librairies spécialisées parmi ces derniers. Je n'en connais personnellement que très peu et je ne veux ici qu'en citer deux: **Pantoute** à Québec et **Saint Loup** à Montréal qui en plus de conserver un nombre impressionnant de titres en magasin détiennent l'exclusivité de certains éditeurs et importent en plus plusieurs titres à tirage limité. Précisons tout de suite, par souci d'exactitude, que **Saint Loup** est avant tout un grossiste mais qu'il offre un service de vente au détail aux amateurs. On peut trouver facilement son magasin sur la rue Laurier, à Montréal. J'aurai de toute façon l'occasion de reparler de ces deux librairies dans mes deux prochaines chroniques consacrées aux **Éditions Jacques Glénat**, aux **Éditions Futuropolis** et aux **Éditions du Fromages**.

Il me reste tout juste assez d'espace pour présenter la collection des **Humanoides associés**, laquelle a

été créée à partir de **Métal Hurlant**, le nouveau magazine français de BD de science fiction. Le succès de **Métal Hurlant** est tel que les éditeurs de la revue satirique **National Lampoon** ont commencé ce mois-ci à en publier la version américaine **Heavy Metal**, qui pourrait bien modifier l'aspect de toute la BD des US of A.

Les 11 albums des **Humanoides** sont distribués par Gallimard et ne devraient pas, par conséquent, être trop difficiles à trouver. Cette collection offre d'abord les recueils des BD de Moebius (le pseudonyme de SF de Giraud) incontestablement l'un des meilleurs dessinateurs réalistes de notre époque avec son magnifique **Arzach**, véritable chef-d'oeuvre au niveau de la couleur, ainsi que **Le Bandard Fou** et **John Water Color** et sa re-

dingote qui tue dont les faiblesses des scénarios sont rachetées par la virtuosité de l'auteur. On y retrouve aussi deux albums d'Auclair, **La saga du Grizzly** et **Jason Muller**, un recueil des oeuvres de Druillet **Mirages** de même que le **Je m'appelle Jean Cyriaque** de Solé paru en épisode dans **Pilote** de 72 à 75. Les **Humanoides** publient en plus les versions françaises de grandes BD américaines tels le **Conan** de Thomas et Smith, **Rolf**, la célèbre bande de Corben et enfin le **Spirit** de Will Eisner. Les formats utilisés par les **Humanoides** sont plus grands (habituellement 24 x 32 cm) et les dessins sont imprimés en noir et blanc. Le coût de leurs albums est généralement plus élevé que ceux de la BD traditionnelle mais c'est là, je suppose, le prix à payer pour la rareté.

ÉTUDIANTS

Voulez-vous faire un revenu supplémentaire durant les vacances?

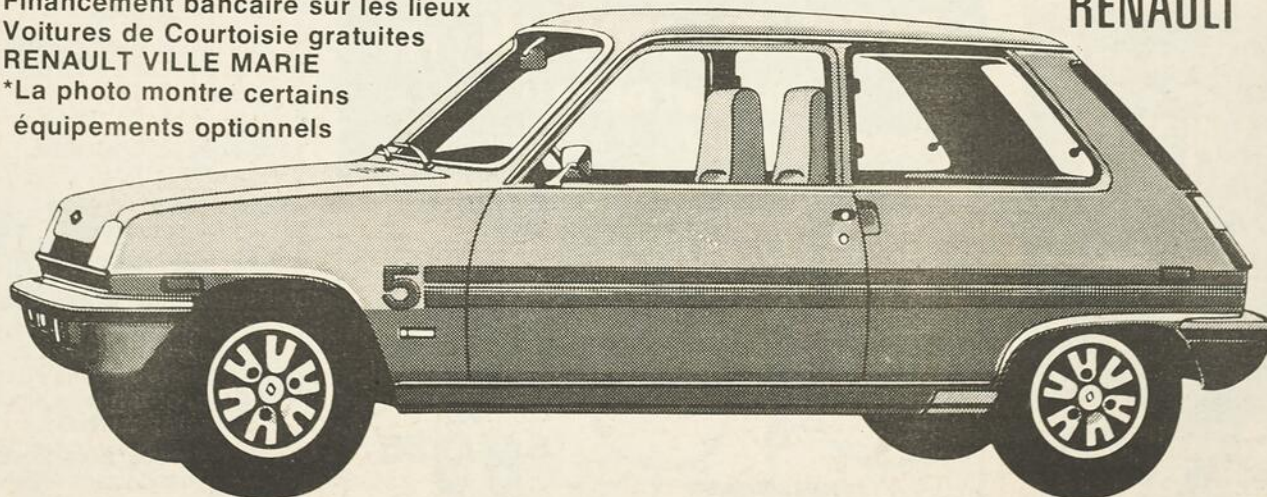
Vendez des abonnements au JOUR

Pour renseignements:
région de Montréal: 842-4821
autres régions: écrire au Service du tirage,
1435 rue de Bleury, suite 801, Montréal
H3A 2H7

Gagnez jusqu'à
\$10 par
abonnement!

DES RENAULT 5L 1977 POUR \$3,495.00*

(pneus Michelin et antirouille inclus)
Livraison immédiate
Financement bancaire sur les lieux
Voitures de Courtoisie gratuites
RENAULT VILLE MARIE
*La photo montre certains équipements optionnels



Automobiles
Renault Ville Marie inc.

Le concessionnaire Renault des Québécois

* Certains équipements montrés sur la photo sont optionnels.

2230, rue VIAU
(Entre Ontario et Hochelaga)

MÉTRO VIAU
254-9971

POUR VOS ANNONCES
ET
VOS PLANS-MEDIA
NORMAND SENAY
ROBERT PEPIN
LISE BOULET

les bonnes tables

par Roch Côté

Les Chinois, c'est bien pratique! Quand on en a assez des grillades, des charcuteries, des pizzas, du smoked meat, qu'on a envie de légumes, de poissons, de potages, on sait qu'on peut compter sur un bon Chinois pour avoir satisfaction.

Il faut pourtant oser sortir des habitudes et demander autre chose que les éternels "fried rice" ou "spare ribs". Les Chinois savent faire beaucoup mieux que cela et au chapitre des poissons, par exemple, un bon Chinois est difficilement battable.

On en a trouvé un bon cette semaine. Il s'agit du Joy Inn (toujours l'anglais, bien sûr), un restaurant situé au-dessus d'une épicerie, dans ce qu'il reste de quartier chinois à Montréal. Immense salle, qui aurait pu être terne mais qu'on a su rendre gaie par l'éclairage et la couleur.

Ce qui attire une bonne partie de la clientèle, le midi, c'est le repas rapide à \$2.25. Il s'agit d'un repas complet, assez abondant malgré le prix et qui tient sa promesse d'être servi rapidement. On a le choix entre 5 ou 6 de ces menus rapides.

Si on a un peu plus de temps, il vaut la peine d'aller fureter dans la carte, impressionnante, comme chez tous les Chinois. L'autre midi, notre choix est allé au doré à la vapeur, sauce aigre-douce. On nous a servi une belle pièce de poisson, juste bien cuit à la vapeur (c'est-à-dire pas trop cuit), recouverte de rondelles d'oignons et arrosé d'une sauce légère dont les Chinois ont le secret. Avec du riz et des légumes verts, ça vous fait un repas à la fois léger, consistant et plein de goût. Un repas comme celui-là s'arrose bien sûr de thé chinois et vous sortez de table léger et frais, l'estomac satisfait mais pas assommé. Subtilité des Chinois! Le doré pour deux avec riz, légumes et thé est revenu à \$13.50, sans compter le service.

Joy Inn, 1017 boul. Saint-Laurent, Montréal

Echos du monde animal

par Pierre Albert (AFP)

Au secours des batraciens

Chaque année, au mois d'avril, lorsque la pleine lune éclaire le ciel, des dizaines de milliers de crapauds et de grenouilles, coassant à qui mieux mieux, partent de conserve pour le frai, en Haute-Bavière.

Un jour de printemps 1975, s'élançant en rangs serrés sur l'autoroute qui passe près de Murnau, des milliers de ces batraciens périrent sous les roues des autos, rendant la chaussée glissante et particulièrement périlleuse.

Les services alertés arrêteront pendant plus de sept heures la circulation sur ce dangereux tronçon pour le remettre en état. Les batraciens survivants furent dirigés à grand peine dans les prés voisins d'où ils poursuivirent leur migration vers les lieux du frai.

Si ce massacre ne s'est pas reproduit l'année suivante, c'est grâce à un savant, le docteur Ilrich Gruber qui habite, avec sa famille, à une vingtaine de kilomètres du lieu de passage le plus important d'Allemagne des migrants en amoureux.

Avec ses amis du ministère de l'Environnement de Bavière, il obtint la pose d'une clôture en matière plastique haute de trente centimètres, sur une longueur d'un kilomètre et demi, de part et d'autre de

l'autoroute. Elle était destinée à arrêter crapauds et grenouilles dans leur marche annuelle et à éviter une nouvelle hécatombe.

A point nommé, accompagné de nombreux défenseurs de la nature équipés de bassines et de lampes, il se posta sur la route des invasions printanières. Des milliers de batraciens furent ainsi recueillis et délicatement transportés de l'autre côté de la voie.

Le Dr Gruber est conscient qu'il ne s'agit pas là d'une solution à long

terme. Le frai terminé, en effet, tout ce petit monde prend le chemin du retour et, quatre semaines plus tard, apparaissent les bataillons de la nouvelle génération.

L'action du Dr Gruber a porté ses fruits.

Près de Bad Toelz et de Bichl, en Bavière, des tunnels à grenouilles ont été percés et, pour la migration 1977, un tunnel sera également construit sous l'autoroute près de Murnau. Cet exemple est suivi par les amis de la nature dans d'autres régions de la R.F.A. et certaines associations de chasseurs ont également décidé de protéger les grenouilles au même titre que le gibier.



ēonizer

le seul antirouille recommandé sans réserve par l'A.P.A.

L'Association pour la Protection des Automobilistes

L'A.P.A. ne décerne pas de médailles.

Elle ne fait que reconnaître la valeur d'un antirouille qui résiste vraiment à la rouille.

L'A.P.A. enquête

Avant d'accorder à ēonizer une recommandation sans réserve, les représentants de l'Association pour la Protection des Automobilistes ont examiné soigneusement les normes du traitement antirouille ēonizer. Ils ont eu accès aux dossiers de milliers de véhicules ēonizés. Ils ont complété leur enquête auprès de compagnies qui utilisent d'autres procédés de traitement anti-rouille.

Résultat: seul ēonizer est recommandé sans réserve par l'A.P.A.

L'ēonization, un procédé exclusif

Mis au point par des ingénieurs spécialisés, ce procédé repose sur des méthodes strictement scientifiques, adaptées à chaque modèle de véhicule. En effet, pour chaque modèle

de voiture ou de véhicule commercial, une fiche sur micro-film définit les points d'application de l'ēonization: selon le modèle, on compte jusqu'à 125 points d'application sous le véhicule et jusqu'à 190 points pour la partie supérieure du véhicule.

A chaque étape de l'ēonization, une vérification est faite pour s'assurer que les normes ēonizer ont été respectées.

Avant d'accepter la première offre d'antirouille qui vous est faite, prenez la peine de vous renseigner et de comparer.



Le seul antirouille qui résiste vraiment à la rouille

1095, rue St-André (au sud de Dorchester)
6800 ouest, rue St-Jacques (à l'ouest de Cavendish)

483-2333

LOUEZ UNE VOITURE
HOCHELAGA DRIVE YOURSELF
VOITURES NEUVES
ET COMPACTES AMERICAINES
2122 MASSON
524-6836

CYCLE-DU-MOULIN LTÉE
GROS et DÉTAIL

DISTRIBUTEUR C. D. M. — C. C. M. — PEUGEOT

BICYCLETTE 10 VITESSES
C. D. M.



3 JOURS SEULEMENT

C. C. M. MISTRAL

10 vitesses
Rég. \$210.00
en vente pour
seulement \$139⁹⁵

EN VENTE
• PEUGEOT
• C. C. M.
"TARGA"

Rég. \$119.95
SPECIAL
\$89⁹⁵

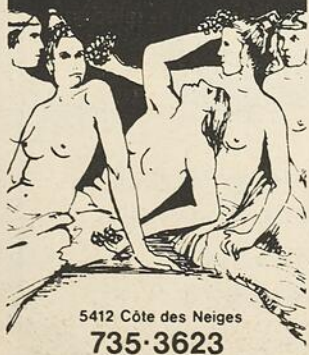
651, VILLERAY

274-0125

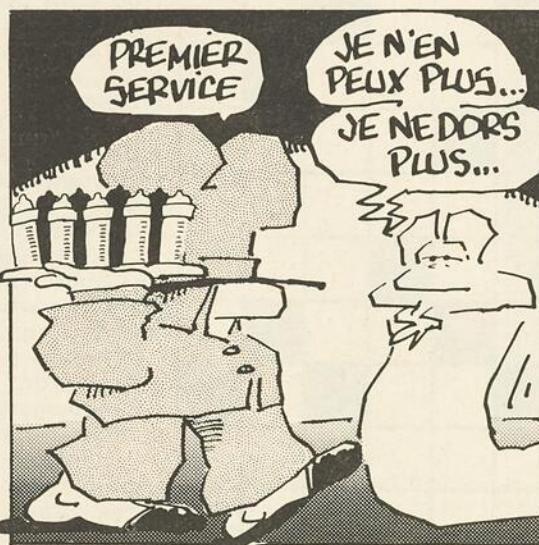
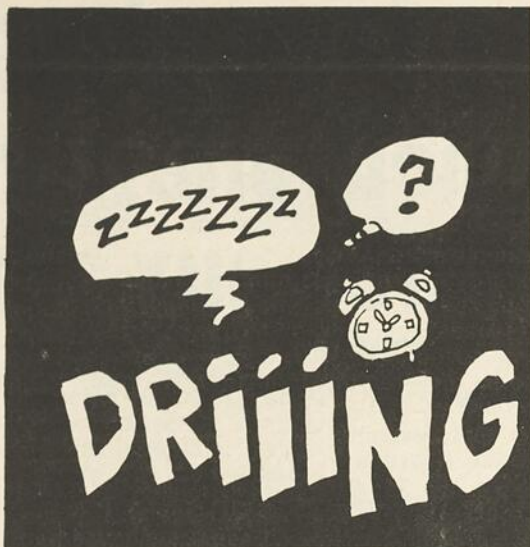
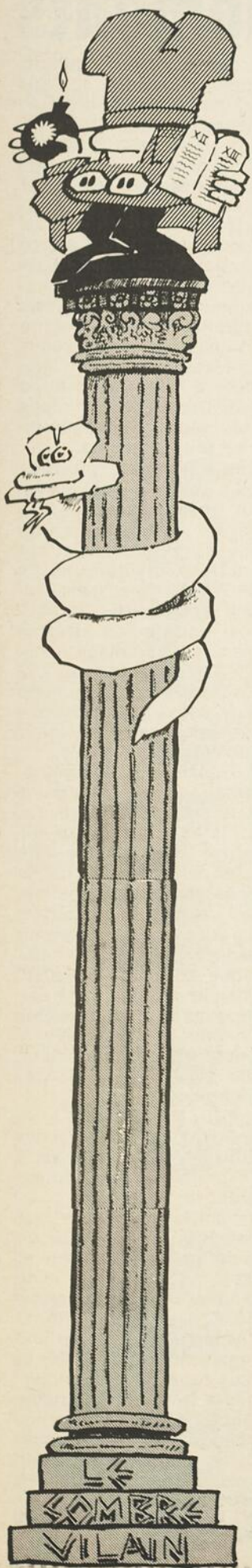
RESTAURANT
chez
VITO

...un savoir
faire

Mecca gastronomica



5412 Côte des Neiges
735-3623

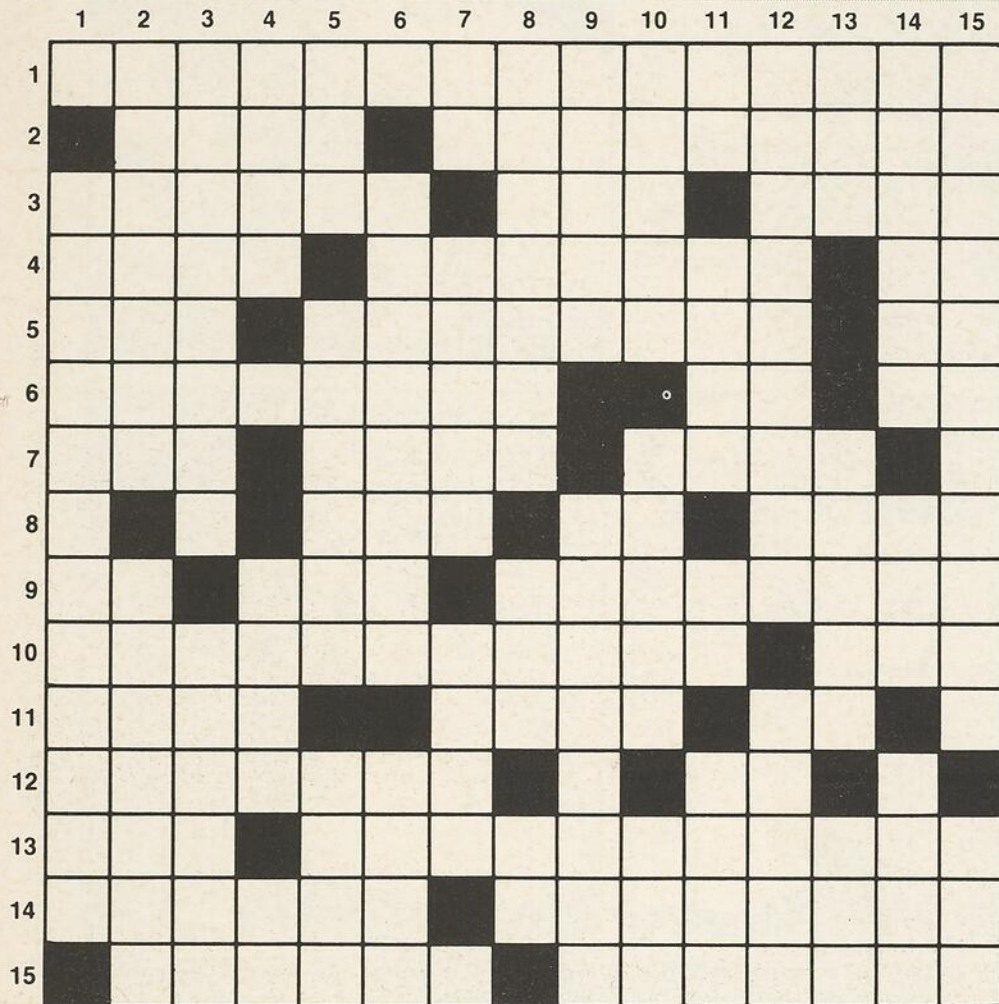


© 24X 1977

La grille libérée

par René Tellier

no 11



Horizontalement:

- 1—Titre d'une oeuvre d'un grand historien québécois, parue en 1920 (3 mots).
- 2—Permet au moulin de tourner — Touchée par Eros.
- 3—Près de l'île de Ré — Chez nous — Restitue.
- 4—On y célèbre plus de mariages que de divorce — Plus Trudeau l'est, mieux ça va (inf.) — Deux voyelles.
- 5—Romains — La taille l'est après un repas copieux — Vieille note.
- 6—Action du fermier à l'automne — Se vivent dans l'alphabet — Onze.
- 7—Comme un discours de Lévesque — Points dans le Saint-Laurent — Au tennis.
- 8—Sur lequel on fait la grève — De pouvoir — Rassasié.
- 9—Dans la matinée — Dieu latin — Les députés le sont le lundi dans leur comté.
- 10—Au bal, c'est une honte de la faire (plur.) — Sainte.
- 11—Petits points dans le Saint-Laurent — Criés par des gamins en colère — Symbole.
- 12—Petit animal à plume — Dans la rose.
- 13—Sigle d'une troupe qui a joué Mlle Julie cet hiver — Habitantes d'un pays voisin.
- 14—A la fin, il faut la lever — Mises en colère.
- 15—Faites après le repas du midi — Comme les voyageurs dans l'autobus à l'heure de pointe (sing.)

Verticalement:

- 1—Titre d'une autre oeuvre du 1 horizontal, publiée en 1937 (1 mot).
- 2—Si de longue, elle demande beaucoup de temps — Méchancetés badines.
- 3—Fort en meubles — Montrai mon mécontentement.
- 4—Quand absolu, c'est moins que chaud — Du verbe dire — Négation.
- 5—Immigrant en québécois — Elles nous ont trahis parfois — Innombrables dans les

Laurentides.

- 6—Ils habitent le sommet du globe — Lance sur les ondes.
- 7—Possessif — Te débats dans la piscine — Greffe.
- 8—Cliché sur de nombreuses cartes postales — Préfixe favorable — Participe gai.
- 9—Juste pour le veuf — Type d'industrie très développée dans une colonie.
- 10—Soumis au feu — Nuages apportant l'orage — Sigle d'un chemin de fer (désordonné).
- 11—Fin d'infinif — Elle est indépendante depuis 1937 — Cruels soldats d'élite — Est au courant.
- 12—Un bien qu'on n'emportera pas en paradis — Marche en claudicant.
- 13—Ecole des petits miséreux — Plein de sens — Eclot.
- 14—Sur l'Ourthe — Pour les communications en France — Arrivées.
- 15—Qui soulèvent contre la puissance établie — Sur la rose.

solution du no 10

1	G	C	E	S	T	L	E	T	E	M	P	S	J		
2	I	L	L	U	S	I	O	N	P	L	A	T	R	A	
3	L	I	E	G	E	U	T	I	L	I	T	E	C		
4	L	E	E	A	V	E	U	I	O	K					
5	E	R	I	N	E	O	N	C	H	E	B	E	M		
6	S	D	I	S	A	I	T	H	E	M	O	O			
7	V	O	U	S	T	E	E	E	M	I	E	N			
8	I	M	M	A	M	O	R	E	S	S	O				
9	G	R	E	E	V	E	R	S	M	N	C	L			
10	N	U	E	F	I	M	I	R	A	T	O	O			
11	E	T	D	I	S	T	A	N	C	E	G	U	Y		
12	A	D	I	E	M	N	U	S	O	Y	A				
13	U	A	N	S	E	T	T	E	T	E	N	D	U		
14	L	I	I	D	E	V	A	R	I	E	E	S			
15	T	S	E	B	A	S	T	O	P	O	L	S	E		

Les jeux olympiques

Une nouvelle forme de la course aux armements

par Bertrand de la Grange

Le Canada doit devenir "une puissance sportive mondiale (pour les) Jeux olympiques de 1980 à Moscou", affirme le dirigeant du sport canadien, M. Roger Jackson. Ce qui inspire les propos suivants à Paul Ohl, auteur de **La guerre olympique** (1), publié cette semaine à Montréal: "Le Canada entre donc de plein-pied dans une course aux records qui, au plan mondial, a toutes les allures d'une guerre. Quant au Québec", ajoute-t-il, "son statut particulier, sa bataille linguistique et ses prétentions autonomistes trouveront peut-être un dénouement violent sur les stades canadiens."

L'auteur, qui fut membre du Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO) de 1976 à Montréal, est heureusement mieux inspiré dans son analyse de la récupération politique et commerciale de l'idéal olympique de Pierre de Coubertin. Paul Ohl montre que, d'une certaine façon, les dernières grandes parades olympiques ont renoué avec les Jeux olympiques de l'Antiquité qui "ne furent certainement pas empreints de l'idéalisme que l'abondante littérature moderne évoque avec complaisance."

Outre la transformation progressive des athlètes en gladiateurs sanguinaires, les Jeux antiques servaient déjà des fins politiques et permettaient de satisfaire l'orgueil des dirigeants qui firent bâtir par leurs architectes des amphithéâtres aux dimensions colossales. Si le stade de Montréal reste peut-être pour l'instant la plus coûteuse (\$532 millions) des "cathédrales" dédiées à la "religion du sport", les Romains avaient cependant fait encore plus grand avec le Colisée qui pouvait contenir 110.000 personnes et le Circus Maximus qui en accueillait 385.000!

Notre époque ne détient donc pas l'exclusivité de la mégalomanie, mais on peut s'attendre à un nouvel accès de fièvre avec les Jeux olympiques de 1980 à

Moscou. L'Union soviétique dispose déjà d'un stade de 160.000 places à Loujniki, et les Jeux de la XXIIe Olympiade, affirme l'auteur de **La guerre olympique**, "s'annoncent comme le plus grand déploiement politico-sportif de notre histoire contemporaine."

Pour la gloire des systèmes

Selon Paul Ohl, qui voit dans les Jeux de 1980 "la revanche" de Moscou sur les États-Unis, vainqueurs dans la lutte pour la conquête de l'espace, "l'Union soviétique a donné le signal d'une nouvelle course aux armements: celle des records sportifs et de la conquête du sport mondial." L'auteur souligne qu'à Montréal, en 1976, sept pays du bloc socialiste figurent parmi les dix premiers au classement des médailles. Il explique cette suprématie par le fait que "les méthodes, la science et l'idéologie soviétiques" sont mises au service du sport pour faire de celui-ci un "agent du système socialiste" et démontrer ainsi la supériorité du système socio-économique du bloc socialiste. De même, ajoute l'auteur, la réussite spectaculaire de la République démocratique allemande à Montréal n'est pas due à un "miracle", comme l'a affirmé la presse internationale, mais à une application méthodique du système soviétique, notamment au niveau du processus de sélection des athlètes par l'organisation de "Spartakiades" un an avant les Jeux olympiques. Au cours de ces épreuves, qui ont permis à 54 millions d'athlètes de s'affronter en 1975 en Union soviétique seulement, de nombreux records du monde sont battus et les meilleurs éléments sont sélectionnés pour subir un entraînement intensif qui fait appel aux méthodes scientifiques.

Quant aux athlètes américains, qui furent pendant longtemps les maîtres incontestés des Jeux olympiques, Paul Ohl explique leur recul par "l'apathie du peuple américain", avide de spectacle télévisé, et

surtout par l'importance du sport professionnel qui draine les meilleurs éléments en leur offrant de bons salaires. L'auteur n'est cependant pas très convaincant sur ce point et reste beaucoup plus loquace pour expliquer les succès socialistes. Dans ce dernier cas, il pêche d'ailleurs parfois par excès, notamment pour les athlètes cubains dont il cherche l'origine des victoires, sous prétexte qu'ils les ont "dédiées à Fidel Castro et au socialisme cubain", dans "un credo idéologique tenant (du) fanatisme."

Les athlètes exploités

La guerre olympique est un dossier presque exhaustif sur la situation du sport international et sur les Jeux olympiques de 1976 à Montréal, mais l'auteur a un parti-pris anti-soviétique qu'on aimerait bien voir davantage explicité. Le livre de Paul Ohl reste cependant beaucoup plus convaincant lorsqu'il s'attache à décrire l'état de servitude des athlètes.

Transformés en symboles de la supériorité d'une nation sur une autre, les athlètes sont entre les mains des hommes de science qui tentent de repousser sans cesse les limites de l'effort humain et n'hésitent pas à mettre en danger la santé psychologique de leurs "patients" en leur administrant des drogues dont les dernières en date, les stéroïdes anabolisants, sont indétectables dans l'état actuel des techniques.

Pour mettre fin à la condition scandaleuse des athlètes et redonner vie à l'esprit olympique, l'auteur propose d'organiser dorénavant les Jeux dans leur pays d'origine, la Grèce, de supprimer les drapeaux et les hymnes nationaux et de remplacer la gérontocratie du Comité international olympique (C.I.O.) par une organisation plus souple et plus représentative. Interdits à la fin du quatrième siècle par l'empereur Théodore, les Jeux olympiques réapparurent sous une forme nouvelle en 1896.

(1) Éditions Robert Laffont, Paris, 1977.

La semaine à livre ouvert

Le temps et l'âme de l'Acadie

400 interviewés, 6,000 documents, ont permis à Jean-Claude Dupont, dans **Héritage d'Acadie**, de saisir la trace encore visible de l'imaginaire collectif d'un peuple minuscule réduit depuis deux siècles et demi par son vainqueur.

par Alain Pontaut

J'ai cherché le mot Acadie dans une édition du dictionnaire Larousse de 1954. C'était court: "Acadie V. Nouvelle-Ecosse". J'ai été voir. "Nouvelle-Ecosse, province du Canada dans une presqu'île à l'embouchure du Saint-Laurent; 635.000 h. Chef-lieu (sic) Halifax". A la rubrique "Nouveau-Brunswick", qui tient en une ligne et demie, pas de mention non plus d'un pays nommé l'Acadie. C'est ce qui s'appelle ne plus laisser de trace dans l'histoire: un mot, sans définition. On imagine la réponse qui serait faite à un enquêteur demandant aux gens, en France: où ça se trouve, qu'est-ce que c'est, l'Acadie? A part, sur 55 millions d'habitants, quelques rares férus d'histoire, et peut-être un ou deux lecteurs de "La Sagouine"...

Etant d'origine basque, descendant donc de gens qui ont été les premiers, attirés par la pêche, à mettre le pied sur cette partie du monde, je trouve cette ignorance particulièrement consternante. Elle s'étend de la même façon, sans doute, à Marc Lescarbot, débarqué en 1606 à Port-Royal avec Poutrincourt, ancien compagnon d'Henri IV, et qui fut responsable en ces lieux, avec son "Théâtre de Neptune", de la première manifestation théâtrale en Nouvelle-France et en Amérique du Nord. La

France ne se souvient donc plus, non pas de notre histoire mais de la sienne. C'est regrettable. Et fort compréhensible.

Le Grand Dérangement

Conquête ou non, les Québécois sont restés majoritaires en leur pays. Dès 1613, les Acadiens, éloignés comme ils le sont de Québec, sont déjà menacés par les Anglais de Virginie. Stratégiquement et commercialement, le pays est tentant. Richelieu ne s'y trompe pas, qui s'efforce, autour de 1630, de l'organiser à distance, ce qui n'empêchera pas ce premier empire colonial français en Amérique d'être soumis par l'Angleterre en 1710, cinquante ans avant Québec, et puis brisé et dispersé par la déportation, par le Grand Dérangement, en 1755.

De ce petit peuple sauvagement jeté aux quatre vents, condamné à errer, entre prisons et épuisement, vers Saint-Pierre et Miquelon ou l'Europe, vers la Guyane ou les États-Unis, des éléments subsistent sur le sol même, en butte aux lois scolaires et religieuses, qui parviendront pourtant, après 1880, à sauvegarder un semblant de vie nationale, une relative, et remarquable, survivance minoritaire. Qu'en restera-t-il dans l'avenir,

dans ce beau pays canadien du bilinguisme (pour les minoritaires colonisés) et des Droits de l'homme? Ici, on n'a pas fait, comme Durham, qu'énoncer la logique d'une assimilation future inévitable, on en a pris tout de suite tous les moyens.

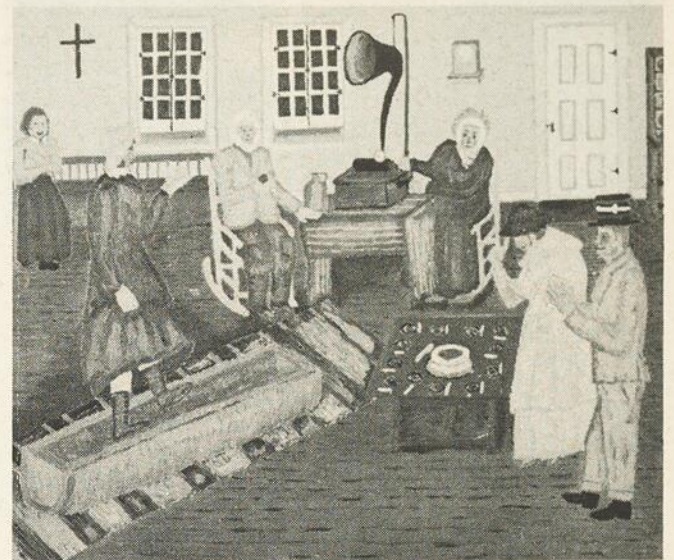
La lune et le chapeau

Même s'il retrace dans ses premières pages ce douloureux itinéraire, le livre de Jean-Claude Dupont, **Héritage d'Acadie (1)**, n'est pas un livre d'histoire, mais d'ethnologie. Il ne glose pas sur le destin de ce peuple, il en recueille l'âme, avant qu'on en perde la trace. Il est le résultat d'une quête minutieuse du génie quotidien d'un peuple, d'une pêche patiente, et miraculeuse, de ses rituels, de ses cycles et de ses coutumes. Quatre cents informateurs interviewés sur le terrain même ont ainsi fourni à l'enquêteur quelque six mille documents.

Et c'est d'abord la thématique des faits de culture spirituelle, l'émouvante "geste des morts en mer" exprimée par la complainte, la perception de l'étranger, qu'il soit anglais, amérindien, français, américain ou danois... C'est la place du sacré dans le culte et dans la prière, le rôle du sang dans la

HÉRITAGE D'ACADIE

Jean-Claude Dupont



LEMÉAC

croissance légendaire ou la pratique quotidienne, les sciences populaires, médecine ou interprétation des éléments naturels (ainsi "il fera beau en mer si le pêcheur peut accrocher sa "mug", sa tasse, à la lune, ou si la lune ramasse la pluie, ou si le pêcheur peut accrocher son chapeau à la lune", etc...), enfin les croyances populaires attachées à l'existence des trésors cachés, qui ne sont pas nés sans raison dans l'imagination des conteurs.

Une passion oubliée

Une deuxième partie passe en revue le rituel de la vie, de la grossesse au baptême, de la petite enfance au mariage (le jour du mariage est celui de la fête du croc, hameçon à pêcher qui symbolise la défloration), à la vieillesse et à la mort, univers des revenants. Enfin c'est le cycle folklorique des quatre saisons, avec leurs projets, leurs fêtes, leurs célébrations et coutumes.

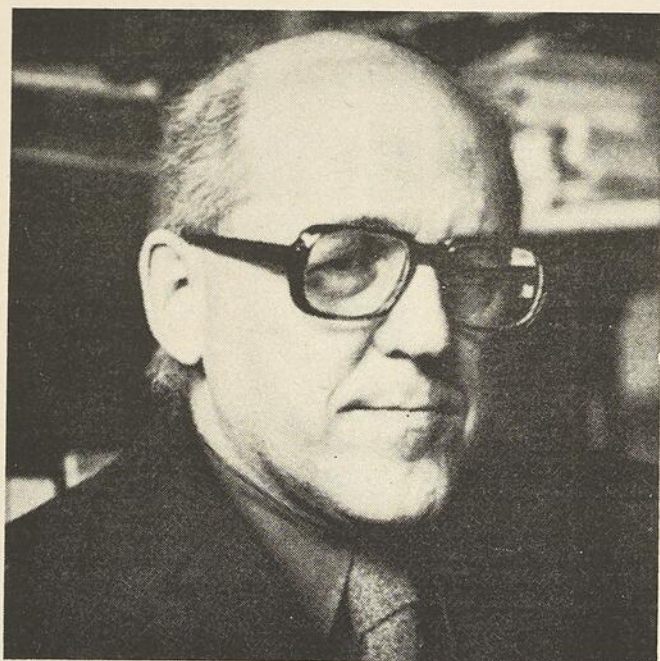
Illustré de nombreux dessins et photos, ce rituel va du folklorique au touchant, du pittoresque de l'imagerie populaire et de la superstition naïve à l'enracinement épique, avec un luxe de détails et une ri-

chesse symbolique dans le quotidien qui constituent effectivement la somme d'une culture et d'un "héritage".

Que cet héritage, outre sa richesse, ait été récolté juste avant qu'il ne soit trop tard donne son plus grand prix à l'entreprise. Qui, autrement, saurait, comme le note Antonine Maillet dans sa préface, qu'on a recueilli "à Caraquet, au coeur de l'Acadie, une merveilleuse passion chantée en Europe depuis le Moyen Âge et que la France avait oubliée?" Cette "Geste des morts en mer", par exemple, vient tout droit de l'épopée primitive et de la chanson de geste du même Moyen Âge. Ces rites du temps des fêtes, Noël, Chandeleur ou Toussaint, ont "des origines vieilles comme nos rêves et nos angoisses d'être au monde".

Face à ce trésor culturel, qui semble constituer encore comme une insulte pour le vainqueur majoritaire, l'ethnologue est le dernier de ceux qui s'opposent à ce que, par sa perte, l'homme s'ampute d'une partie de lui-même et de ses raisons d'être.

Héritage d'Acadie, de Jean-Claude Dupont. Leméac, 376 pages.



Gilles Marcotte

A l'occasion de la Foire internationale du livre de Montréal, jeudi le 14 avril, fut décerné le Grand Prix littéraire de la Ville de Montréal (une bourse de \$3,000) à Gilles Marcotte pour son essai **Le Roman à l'imparfait**, publié aux éditions La Presse. Cette année, Léon Lortie et Roger Champoux présidaient le jury dont faisaient partie Louis-Paul Béguin, Fernand Dumont, Michèle Lalonde, Jean-Guy Pilon, Paule Sainte-Marie, Ronald Sutherland.

**Les questions:
quels critères?
encore un essai?
livre ou carrière?**

Avant de parler du livre proprement dit, il sied évidemment de féliciter le lauréat. Il sied encore, néanmoins, de s'interroger sur le choix. Certes, l'essai de Marcotte méritait d'être primé, nul ne le niera; et je ne veux pas non plus refaire le travail du jury (dont du reste je ne sais rien: ne devrait-on pas souhaiter

qu'au moins les résultats du (ou des) vote(s) soient divulgués?): je ne veux pas me demander si tel ou tel ouvrage demeuré en lice méritait davantage d'être récompensé. Mais je me demande en fonction de quel(s) critère(s) ce choix a été fait.

Fait à remarquer: c'est la deuxième fois que Gilles Marcotte obtient le même prix; il l'avait obtenu pour son essai sur la poésie québécoise, **Le Temps des poètes**, en 1970. Question à poser: est-il normal, ou

souhaitable, qu'un même auteur obtienne deux fois le même prix?

Second fait à remarquer: c'est la deuxième année de suite que le prix est octroyé à un essayiste; Guy Robert l'a obtenu en 1976 pour son livre sur Jean-Paul Lemieux. Question: ne pourrait-il pas y avoir alternance — poésie, roman, théâtre, essai, ou quelque chose du genre? Il me semble que la **création** (la littérature, quoi!) y gagnerait, même si les commerçants et les universitaires devaient (mais si peut!) en souffrir.

Troisièmement: le prix couronne-t-il un livre, ou une carrière? Remarquons que, s'il récompense un livre, les romans **Mort et naissance de Christophe Ulric** d'Yvon Rivard et **le Sang du souvenir** de Jacques Brossard méritaient autant (voir les critiques)

d'être retenus; que, s'il récompense une carrière, Yves Thériault surtout (auteur de **Moi, Pierre Huneau**, qui est l'une de ses meilleures oeuvres) et que Gilles Archambault (**Les Pins parasols**), qu'André Major aussi (**les Rescapés**), étaient également susceptibles de recevoir le prix.

Le livre: pourquoi ne raconte-t-on plus comme avant?

Le Roman à l'imparfait peut être lu d'au moins deux manières, ou par deux types de lecteurs: ceux qui y chercheront des analyses sur les auteurs étudiés, et ceux qui s'interrogeront plus globalement sur les rapports qui existent entre les oeuvres et notre réalité. Cette double optique a l'avantage sui-

vant: le regard que Marcotte porte sur quelques romans québécois récents n'est pas celui d'un presbyte (la réalité qui les permet lui servant de lunettes), et le regard qu'il porte sur notre réalité culturelle n'est pas celui d'un myope, puisqu'il la voit avec plus de précision à travers les romans.

Le livre contient quatre études. La première, "Jules Leboeuf et l'impossible roman", est consacrée à l'oeuvre de Gérard Bessette et Marcotte y étudie la tentation réaliste de Bessette — les aventures de l'écrivain-personnage en quête de son auteur, et vice versa. La seconde, "Réjean Ducharme contre Blaise Blaise" et probablement la meilleure, cherche à dire à quel genre (ce sont des "romans", certes, mais **quels** romans!?) appartiennent les oeuvres de l'auteur du **Nez qui vole**. Dans "Les enfants de Grand-Mère Antoinette", l'auteur s'interroge sur l'ironie de Marie-Claire Blais et sur les distorsions qu'elle fait subir (par la poésie, par le grotesque...) à la réalité qu'elle met en scène, d'une manière quasi-intemporelle, fluctuant entre le réel et le rêve, l'ancien et le nouveau. Enfin, l'article intitulé "La faute de François-Thomas Godbout" porte sur l'oeuvre de l'auteur du même (ou presque) nom, oeuvre faite de hachures et d'éclats, compromise par les incessantes bavures du quotidien et à la recherche de l'unité, d'une parole autorisée, à la fois dite et vécue.

La question que pose Marcotte, à travers ces quatre études, c'est: pourquoi (et comment l'expriment-ils?) les romanciers ne peuvent-ils (ou ne veulent-

Le Grand Prix littéraire de Montréal

Une institution à l'imparfait?

François Hébert interroge Gilles Marcotte sur la littérature, et la Ville de Montréal sur son Grand Prix littéraire, à propos duquel Hébert ne conteste pas d'ailleurs le choix du lauréat.

par François Hébert

LES P.U.Q. VOUS INVITENT A VENIR VOIR LEUR SÉLECTION DE LIVRES
TRAITANT DU QUÉBEC, AU STAND NUMÉRO 112

LE CHOC DES LANGUES AU QUÉBEC (1760-1970)	\$14.50
L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE	\$14.25
LA POLITIQUE AU CANADA ET AU QUÉBEC, 2 ^e édition	\$14.25
LE JEUNE COUPLE NON MARIÉ	\$11.95
L'ASOCIÉTÉ DES JEUNES QUÉBÉCOIS	\$4.50
LA JEUNESSE DU QUÉBEC EN RÉVOLUTION	\$3.50
DEMAIN LA SANTÉ	\$8.50
LE MONDE OUVRIER AU QUÉBEC	\$7.50
LES TRAVAILLEURS QUÉBÉCOIS — 1851-1896	\$7.50
LES TRAVAILLEURS DU COTON — 1900-1915	\$5.95
L'ACTION POLITIQUE DES OUVRIERS QUÉBÉCOIS (fin du XIX ^e siècle à 1919)	\$8.95
LE TRAVAILLEUR QUÉBÉCOIS ET LE SYNDICALISME	\$5.50
RÉCITS DE FORESTIERS	\$7.50
LA SEXUALITÉ PRÉMARITALE	\$9.00
LES ORGANISMES AUTONOMES ET CENTRAUX DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE	\$14.95
LA REVUE VOIX ET IMAGES	\$4.95

puq

Les Presses de l'Université du Québec
Case postale 250, Succursale N
Montréal 129, H2X 3M4
Tél.: (514) 282-4954

GROUPE NOUVELLE AIRE ÉCOLES D'ÉTÉ 1977

du 9 au 27 mai — du 6 au 24 juin
entre 17h et 21h30 chaque soir

TOUS NIVEAUX (adultes)

PROFESSEURS INVITÉS de GRANDE RÉPUTATION
DIVERSES TECHNIQUES DE DANSE CONTEMPORAINE
ainsi que primitif, répertoire et activités
complémentaires.

Nombre de places limité

Information et inscription: 521-4415
551 Mont-Royal Est, 3^e étage
(face au métro Mont-Royal)

ils) plus raconter comme avant? Qu'est-ce qui a changé dans l'histoire du roman (et cela doit témoigner d'une transformation à la fois de notre histoire et de la conscience que nous en avons ou n'en avons pas!) quelque part entre Ringuet (qui nous parlait d'Euchariste Moisan comme s'il existait) et Ducharme (qui fait des mots et ne nous conte plus d'histoire(s)...)? Le roman est devenu (essentiellement et non qualitativement) imparfait; il ne parle plus de quelque chose, il parle de parler; il hésite, incertain comme le pays qui lui donne le jour (et auquel il doit le rendre!); par là, il manifeste sans doute à sa manière la crise de civilisation que nous vivons et que nous avons tant de difficulté à définir, dans le maquis de l'esprit où nous sommes. C'est un des grands mérites du livre de Marcotte que d'y pratiquer de multiples chemins.

Marcotte: "Echapper au pur formalisme"

Gilles Marcotte a été (et est encore, dans certains cas) romancier, trompettiste, catholique, journa-

liste, chroniqueur sportif, critique littéraire, lecteur d'Arthur Rimbaud et de Claude Ryan, professeur de littérature, admirateur de Guy Lafleur et de Franz Schubert, et fédéraliste, et j'en oublie. C'est un homme simple, franc, généreux, perspicace, très cultivé mais modeste, fidèle à lui-même (trop, diront ceux qui ne pensent pas comme lui), ouvert; romantique mais discrètement, en cachette; et qui sait rire, et d'abord de lui-même, et de ce qui lui arrive, et notamment de ce prix, qui l'embarrasse un peu: il eût préféré qu'un romancier l'obtint. Nous avons parlé de son livre et de sa vision de la littérature et de la culture québécoises actuelles.

"C'est MacLuhan qui dit que nous avons sauté à pieds joints par-dessus le 19e siècle. Regardons les Anglais: leurs romanciers respectent encore les formes fondamentales du roman. C'est le cas par exemple de Richler, de Callaghan. Nous, nous n'avons pas vécu les expériences qui ont donné naissance au genre romanesque. Nous avons été proje-

tés (rapidement, violemment) dans le nouveau monde sans aucune protection; nous sommes pour ainsi dire tout nus. Cela représente un grand risque, mais nous n'avons pas le choix: il faut le courir."

— "Les romans sont pour vous les indices d'une situation culturelle?"

— "Sauf les structuralistes décidés, acharnés, on établit toujours des liens entre une littérature et une culture. Lire, faire de la critique, c'est replacer les oeuvres dans la situation culturelle générale. Compter les virgules est sans intérêt."

— "Mais comment, dès lors, arriver à l'impartialité, puisque le regard critique aussi est conditionné par son espace culturel?"

— "On doit arriver à ça et viser à une sorte de cohérence, ou à ce que MacLuhan nomme "un jugement en suspens". Toute critique est culturelle et on doit exiger d'elle qu'elle se tienne et, j'ajouterais, qu'elle soit ouverte. Il faut échapper au pur formalisme et parler comme tout le monde."

— "Le noeud de votre essai concerne l'histoire, dans le roman et hors de

lui, notre histoire. Voyez-vous qu'un changement s'est opéré chez les romanciers dans leur manière de la concevoir?"

— "La conception qu'ont de l'histoire nos romanciers rejoint celle qu'en eurent nos vieux romanciers, et même les plus détestables; à ce sujet, il y aurait un rapprochement intéressant à faire entre Jacques Godbout et Laure Conan sur la vision qu'ils ont de l'histoire, de la façon dont les choses se déroulent. Nous disons souvent que nous ne sommes pas encore "entrés dans l'histoire", mais nous donnons encore à ce mot le sens qu'il avait au 19e siècle... Je crois que les romanciers des années 60 ne manifestent pas autre chose que le refus de cette manière ancienne de concevoir l'histoire; cela confère aux romans une ambiguïté à la fois dangereuse et prometteuse."

— "Malraux dit que la littérature n'est possible qu'à la condition qu'un monde de références supérieures l'autorise..."

— "Oui, la littérature fait de la littérature une sorte d'absolu. Mais au Québec, c'est un peu différent. Ici, le

roman fait référence à une culture extrêmement éclatée; ce n'est pas le cas chez les Russes, les Anglais, les Américains: il y a chez eux une unité de la culture. Tandis que Marie-Claire Blais, Jacques Godbout, ça fuit de tous bords, de tous côtés. Notre culture en est une du multiple, par opposition à l'un. La relation avec la culture chez Ducharme est extrêmement différente de celle d'un Balzac. Pour Ducharme, le livre n'existe même plus: il ne reste qu'un brassage de mille formes livresques. C'est un peu confus, ce que je dis, mais ça répond à quelque chose de très profond pour moi. La croyance à l'art existe encore un peu chez Marie-Claire Blais; elle devient très précaire, pour employer le mot de Malraux, chez Godbout, et voyez ce que ça devient chez Ducharme! Ça devient une recherche de la communauté: comment entrer en contact avec d'autres? La poétique de Ducharme, c'est: écrire une lettre à sa fiancée; celle de Godbout: jeter une bouteille à la mer dans l'espoir que quelqu'un la recevra, la lui rapportera... Un roman

n'est pas une réponse, mais une action, un appel. On ne cherche pas des valeurs anciennes, on ne veut plus de ces pancartes (âme, coeur, esprit, comme disait Rimbaud), mais un lieu où des rencontres seraient possibles. C'est très modeste, mais c'est capital."

— "Voyez-vous un rapport entre l'émergence de ces expériences romanesques (qui ont lieu dans les années 60) et la montée du Parti québécois?"

— "La question est embêtante! Pour moi, la politique et la culture ne sont pas une même chose. Je sais que de dire cela ne me rendra pas très populaire, mais c'est ma conviction. Aujourd'hui la question de la culture est devenue si vaste qu'on mêle tout et qu'on n'y comprend plus rien. Je crois à la séparation des ordres (la littérature, la politique...); il faut distinguer les différents types d'action. Certes, une similitude des deux plans pourrait être visible ultimement, mais à partir d'un point de vue que je n'aurais pas l'outrecuidance de définir."

SALON DU LIVRE DE QUÉBEC

26 avril au 1er mai

Vient de paraître aux Presses de l'université Laval

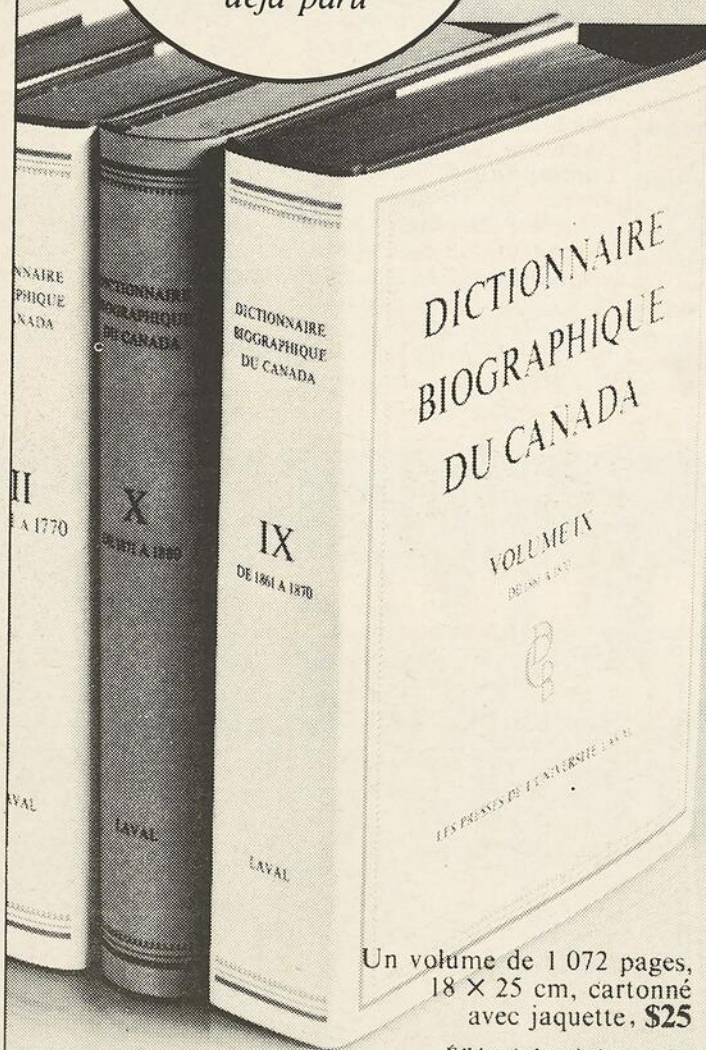
le volume IX (1861 à 1870)

du désormais célèbre

Un autre volume captivant sur le XIX^e siècle canadien, étroitement lié, par les sujets traités, au volume X déjà paru

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU CANADA

524 biographies qui font revivre toute une époque de notre histoire



Un volume de 1 072 pages, 18 X 25 cm, cartonné avec jaquette, \$25

Édition de luxe à tirage limité, numérotée à la main: \$75.

Des réalisations capitales, des événements majeurs:

- L'activité florissante de l'industrie du bois, de la construction navale et du commerce dans les Maritimes
- Les progrès du peuplement, du commerce et du transport dans le Bas et le Haut-Canada
- Les conjonctures et les conflits qui menèrent au gouvernement responsable
- Les débats autour de l'union en 1841 et de la confédération en 1867
- L'empire de la Hudson's Bay Company et les changements perçus au nord et à l'ouest, sous la poussée des explorateurs
- Du nouveau en éducation, en religion, en littérature...

Des noms prestigieux, des personnages hauts en couleur:

Hommes politiques (Jean-Baptiste-Éric Dorion, La Fontaine, Mackenzie, Morin, Taché, Viger...); gouverneurs (Colborne, Elgin, Seymour...); personnalités religieuses (Baillargeon, Casault, Strachan, Turgeon...); explorateurs (Franchère, Fraser, Ross...); entrepreneurs (Cunard, Price...); brasseurs (Dow, Labatt, Molson...); personnages légendaires (Joseph Montferrand, Laura Secord, le géant Angus McAskill...); notre historien national François-Xavier Garneau; le peintre Théophile Hamel; le premier Livernois photographe; l'orfèvre François Sasseville...

DÉJÀ PARUS
 Volume I (1000 à 1700), 800 pages, \$20.
 Volume II (1701 à 1740), 834 pages, \$20.
 Volume III (1741 à 1770), 888 pages, \$20.
 Volume X (1871 à 1880), 926 pages, \$20.

Les volumes IV (1771 à 1800) et XI (1881 à 1890) seront les prochains à paraître

En vente chez votre libraire ou chez l'éditeur:

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Avenue de la Médecine, Cité universitaire, Sainte-Foy
 C.P. 2447, Québec G1K 7R4 — Tél. (418) 656-5106

BON DE COMMANDE

Veuillez m'envoyer _____ exemplaire(s) du DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU CANADA, Volume IX. L'exemplaire, \$25.

Autres: _____

Paiement ci-joint (chèque ou mandat) \$ _____

A percevoir sur mon crédit CHARGEX NO _____

MASTER CHARGE NO _____

Signature _____

Nom _____

Adresse _____

_____ Date _____

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

Cinéma

L'Ange et la Femme

Un film de voyeur

Anne Constanty n'a pas gobé le dernier film de Carle et ne se gêne pas pour le dire: "innommable", film de "voyeur", "las-sant", "ennuyeux", dénué de "sensibilité"... Elle en est sortie "choquée" et convaincue que le cinéaste s'est moqué du public.

par Anne Constanty

Avec son dernier film: **L'Ange et la Femme**, tourné en cinq semaines, 16 mm et en noir et blanc, on a l'impression que Gilles Carle s'est strictement moqué de ceux qui, dans le temps, aimaient sa façon de concevoir le cinéma. Mais quels buts poursuivait donc Gilles Carle en nous offrant ce film innommable? Lorsque Carle déclare

ATTENTION

Les Éditions Charmay Enrg. viennent de lancer un volume sensationnel sur l'indépendance du Québec



Valère Lemay
NOTRE CHOIX

Souveraineté ou Fédéralisme

"Notre choix? C'est évidemment la souveraineté basée sur la déclaration d'Helsinki qui porte, entre autres, la signature de P.E. Trudeau.

"C'est aussi l'option la plus rationnelle quand on considère la médiocrité, l'insignifiance et surtout l'irrationalité des arguments présentés par les fédéralistes. La lecture de ce volume vous en convaincra."

Le volume présente en plus la photo individuelle de chaque ministre du Cabinet Lévesque, un index des noms propres et un index des sujets traités.

Les Éditions Charmay Enrg.

Case Postale 194

Succursale M

Montréal (Québec) H1V 3L8

NOTRE CHOIX: SOUVERAINÉTÉ OU FÉDÉRALISME \$4.95

Nom _____

Adresse _____

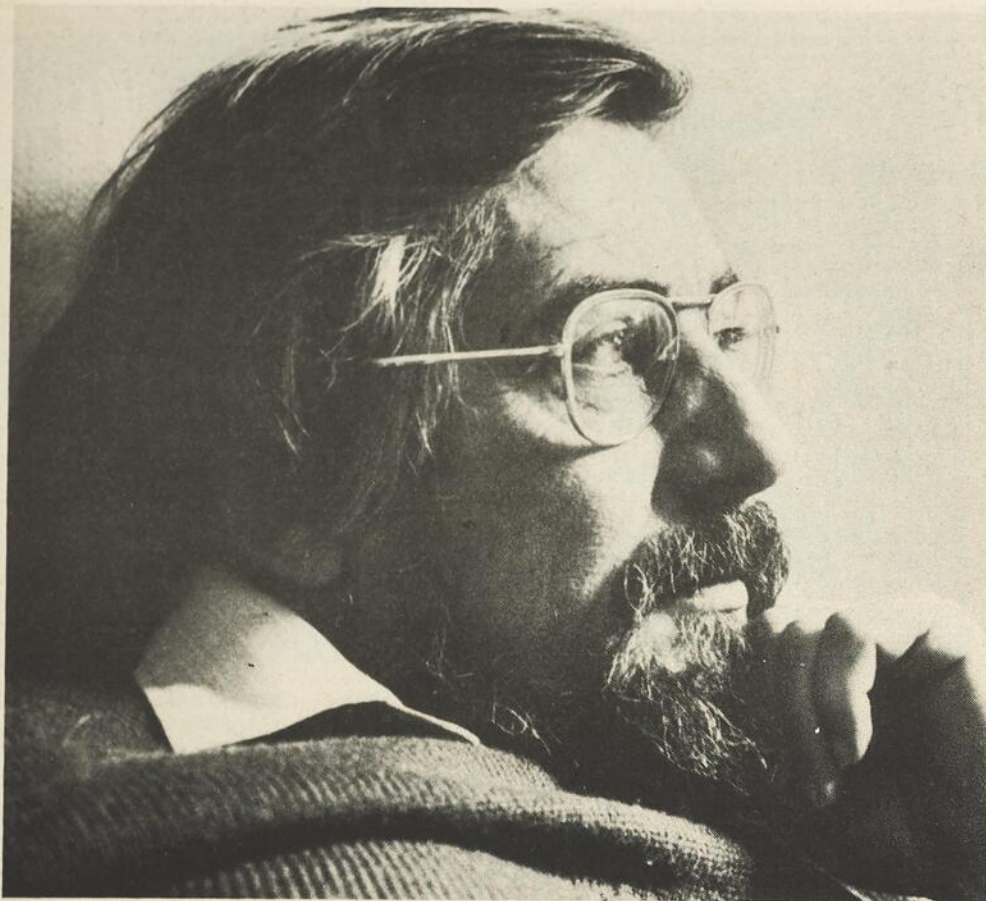
Ville _____

Code Postal _____

Mandat poste

Chèque

Ajoutez \$0.25 pour frais de poste



Gilles Carle
réalisateur de *L'Ange et la Femme*

qu'il a réalisé le plus beau long métrage qui ait été fait au Canada jusqu'à ce jour, il oublie des films comme *L'horoscope d'Elise* de Gordon Sheppard qui d'ailleurs sort en ce moment, en français, à Montréal. Film que j'ai décrié, mais qui, c'est certain, est visuellement fort beau.

Depuis quelques années, c'est-à-dire du jour où il a choisi Carole Laure pour interprète favorite et principale de ses films, Gilles Carle n'a plus fait que de belles images et encore... et pour expliquer ceci on ne peut renier d'une part ses quelques vingt ans de métier et d'autre part l'excellente équipe technique qu'il a su réunir.

Jamais les scènes osées ne m'ont donné envie de sortir d'une salle obscure; or *L'Ange et la Femme* m'a visuellement profondément choquée. Voir comment Carole Laure (*La Femme*) et Lewis Furey (*L'Ange*) s'y prennent dans l'intimité nous place en situation de voyeur, de voyeur obsédé. A aucun moment les deux interprètes du merveilleux film de Nagasi Oshima, *L'Empire des Sens*, n'ont provoqué en moi, — ils font l'amour pendant tout le film — un tel dégoût. Les deux inter-

prètes de Gilles Carle sont choquants. Ajoutons à cela que Carle se sert des clichés les plus pornographiques et les plus décevants du cinéma commercial de bas étage. On s'attendait à mieux.

Le thème du film, rencontre d'un ange et d'une femme, même si c'est un rêve caressé à dix-sept ans par le réalisateur, est tout un programme! Mais est-ce qu'un ange n'est pas par définition sans sexe et donc sans sexualité! Or, l'ange de Carle vit cette vie que nous menons tous, perdu sur une terre où l'on se demande ce qu'il est venu faire, sinon récupérer le corps d'une Terrienne que la curiosité avait amenée à se faire descendre par quelques individus que je n'aimerais pas avoir pour voisins de palier. Non seulement il joue les Saint-Bernard, ce qui pourrait être le propre d'un ange, mais il vit comme vous et moi, habite une forte belle maison, mange, a des parents qui viennent dîner, mais rien à voir avec Dieu le Père. L'Ange est sensible, sans intuition et parle français avec un accent anglais, mais peut-être ya-t-il des anges d'origine anglaise et, qui plus est, l'ambition de cet ange est de faire de la Femme une

grande pianiste, une pianiste célèbre... Ambition bien terrestre, ma foi!

Quant à la femme, sa régression dans le temps la ramène à un passé proche: du temps où elle était danseuse à gogo, à Montréal. Même au-delà de la mort, elle reste femme, n'oublie pas de manger, de se maquiller, de se coiffer et les quelques souvenirs qui affleureront dans son esprit lui feront citer Paris, New-York, Montréal et l'inciteront à aller, à son tour, tracter ces hommes qui l'ont, si peu de temps auparavant, démolie à la mitraille. *L'Ange* n'a pu résister à la Femme et lui a donné une partie de ses pouvoirs: elle peut mettre le feu à ce qui l'entoure avec son regard et quand ô inconsciente! elle décide de quitter la maison de l'ange, elle n'omettra pas d'emporter ses affaires dans un sac de voyage... le sens des réalités doit être très important chez un ange et chez ceux qu'il ramène à la vie!

Mais à tout cela n'y aurait-il pas une autre interprétation? Gilles Carle ne se prendrait-il pas pour Pygmalion, alias l'Ange? Un Pygmalion qui ramène à une vie plus digne d'elle et de sa beauté une pauvre créature déchue? Faire

d'une danseuse de tripot une pianiste de grande classe pourrait bien être le fait d'un pygmalion-ange. Une femme sans savoir que l'on éduque, qu'on élève, une femme qui sans cet ange serait restée ce qu'elle était, c'est-à-dire une "pas grand-chose", n'est-ce pas le rêve secret de plus d'un homme?

L'Ange et la femme, n'a pas de dialogue. Gilles Carle a jugé cela superflu: "... que faire dire à un ange sinon des platitudes?" D'ailleurs, Carle avoue avoir travaillé sans scénario, et vive l'inspiration! Encore que pour cela, il faudrait que les comédiens aient du talent... Que serait *Falstaff* d'Orson Welles sans les dialogues! L'existence du dialogue n'est pas réelle d'ailleurs et c'est plutôt de platitude et de

lieux communs qu'il faut parler.

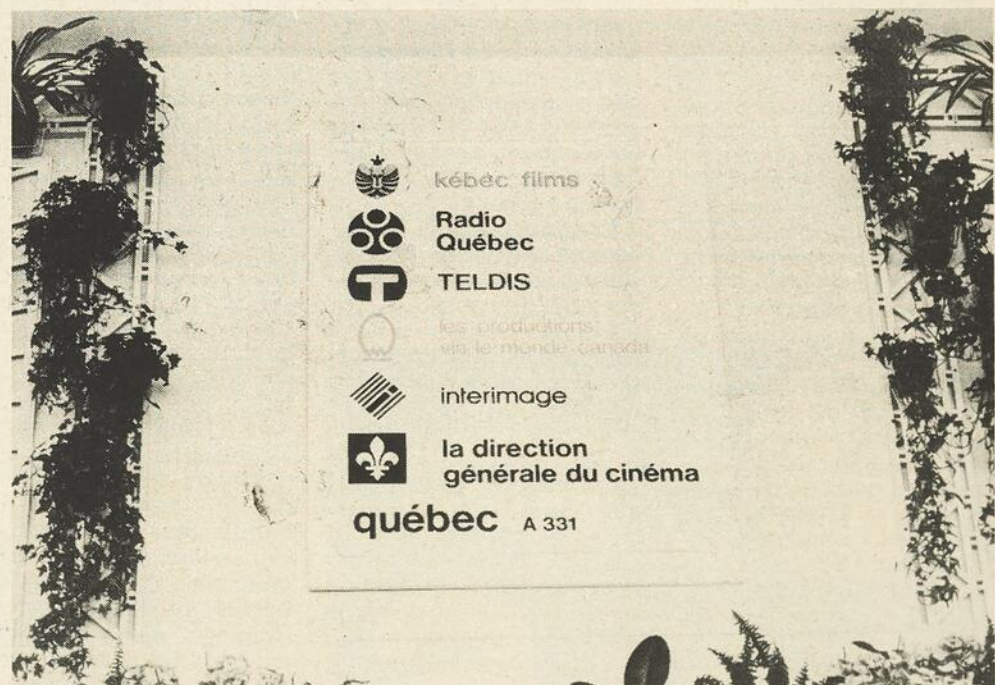
Finalement, voir un sein, ou plus, de Carole Laure devient lassant lorsqu'il n'y a que cela. Et si le beau n'est pas forcément indécent, il peut à la longue devenir ennuyeux: c'est le cas de ce film.

L'Ange et la Femme, un film totalement dépourvu de sensibilité et où Gilles Carle ne cache pas son voyeurisme.

Je suis Pierre Rivière

Avec *Je suis Pierre Rivière*, c'est le premier film d'une jeune (25 ans) cinéaste française, Christine Lipinska, que l'on vous offre. Du talent certes, d'excellents comédiens comme Jacques Spiesser, dans le

rôle titre, Michel Robin, Isabelle Huppert, un décor naturel splendide, la Normandie, une reconstitution des moeurs de l'époque fort réussie, et cependant l'on pourrait déplorer un certain manque de force. Certaines séquences, comme celle du tribunal, sont fort émouvantes. Pierre Rivière, parricide du XIXe siècle, relata dans un mémoire son triple crime en commençant par: "Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma soeur et mon frère..." Une peinture de moeurs, mais aussi d'une certaine folie qui opposa, à l'époque, la Justice et la Médecine. La musique colle remarquablement bien aux images et au rythme du film de Christine Lipinska.



Le Québec au MIP-TV

(Par A.C.) Unis sous le nom de **Groupe Québec**, les producteurs et diffuseurs québécois d'émissions de télévision seront très présents à Cannes où se tient, jusqu'au 27 avril prochain, le 13e Marché International des Programmes de télévision.

Groupe Québec est composé cette année de **Radio-Québec**, de **Kébec films**, de **Interimage**, de **Films Farou**, de **Productions Via le Monde** et

de la **Direction Générale du Cinéma du Québec**. Ce regroupement des Québécois s'est fait afin que l'impact du Québec soit plus grand que les

autres années dans ce marché international où sont représentés plus de quatre-vingt pays et quelque six cents sociétés.

les ÉDITIONS DE LA TOMBÉE ENRG.

Annoncent la parution de "*Missisquoi*", légende de Michèle de Laplante. Pour recevoir ce nouveau livre, Format-journal, unique au Québec, prière d'envoyer un chèque ou mandat poste de \$2.00 au soin des

ÉDITIONS LA TOMBÉE ENRG.

Mme Michèle de Laplante

532, France Côte ouest Lanoraie, Québec. JOK 1EO

Arts plastiques

Une biennale pour esthètes

par Yves Robillard

Allez voir la première Biennale des Artistes du Québec au Centre Saidye Bronfman. C'est vraiment une très très belle exposition. Les 106 pièces des 91 artistes choisis sont toutes impeccables. Les juges étaient apparemment tous d'accord sur un même point, la nécessité d'avoir une perfection technique d'exécution. La présentation de l'exposition va également dans ce sens. Elle a été soignée. Et c'est un plaisir de se promener dans une telle ambiance.

On en arrive même à penser que dans le souci de perfection technique, il y a comme une caractéristique de l'art québécois, l'aspiration à de beaux objets, qui revivifie nos traditions artisanales et nous fasse oublier l'horrible décor publicitaire américain qui a trop souvent envahi notre environnement quotidien. Oui, l'exposition est magnifique, et c'est très bien d'encourager les artistes à se préoccuper de l'exécution technique. Mais cela ne doit pas être une fin en soi, à moins que l'on ne désire étudier et expliciter cette attitude dans l'art québécois, en faire le thème même d'une exposition.

Etre plus représentatif

Or le titre de l'exposition actuelle implique autre chose. Une biennale des ar-

tistes québécois implique que l'on veut faire le point sur la situation, marquer une étape, reconnaître un état de fait. Et cet état de fait est faussé actuellement, car autant je trouve belle l'exposition, autant je trouve qu'elle n'est pas représentative.

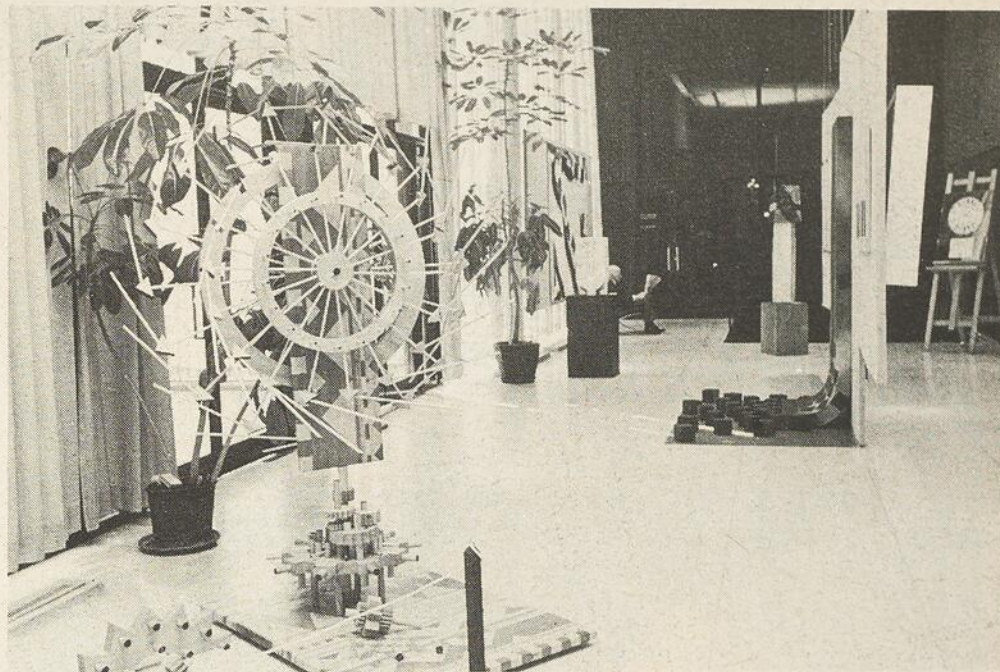
Nous sommes en présence du choix de trois juges, limités par un cadre, l'espace disponible pour un certain nombre d'objets seulement. Une vraie biennale devrait être un salon de tendances, qui donne lieu à des confrontations organisées, un salon impliquant une vingtaine d'organisateur qui verraient à ce que chaque tendance soit représentée dans le cadre qui lui convienne. Evidemment, c'est plus difficile à organiser, mais il faudra y arriver.

Encore une fois, nous devons remercier les anglophones de nous organiser quelque chose. Cette biennale a le mérite d'exister. Mais quand donc prendrons-nous la situation en main! J'ai parlé de anglophones. Vous direz: "c'est une obsession"! Je vous prie de croire que c'est tout simplement un effort de conscience. L'exposition a été organisée avec l'argent du Bronfman et celui du Conseil des Arts du Canada. Il y avait, le soir du vernissage, un débat sur le thème de "la survie de l'artiste", avec un panel,

constitué de huit personnes, dont pas une seule n'était francophone!

Un public de classe moyenne

Je ne suis pas intervenu parce que je n'avais vraiment pas l'impression de me sentir sur les mêmes longueurs d'ondes. Le public qui achète les oeuvres des artistes francophones n'est pas celui qui consacre. C'est un public de classe moyenne (salaire annuelle entre \$10,000. et \$20,000.), un public qui n'a pas vraiment été formé. Le Musée des Beaux-Arts de Montréal existe depuis 100 ans et a formé surtout un public d'anglophones. Le Musée d'Art contemporain existe à peine depuis 10 ans et il est très éloigné. Ce qui pour l'anglophone est implicite, à savoir qu'un artiste travaille, manifeste sa démarche esthétique, et que l'institution le consacre, ne l'est pas pour nous. L'artiste francophone, plus que tout autre, pour survivre, doit varier ses activités. Aussi, une biennale pour rendre compte de l'ensemble des préoccupations esthétiques des Québécois, devrait comprendre la bande dessinée, les travaux d'illustration, les affiches, le travail avec les comités de citoyens, etc... Comment expliquer cela à des gens pour qui le monde est déjà organisé et qui n'ont pas tendance à re-



Éolienne d'André Mathieu

mettre en question les institutions? Un seul espoir, me semble-t-il: devenir nous-mêmes conscients de cette situation et créer nos propres institutions.

Dépasser la recherche

Ainsi donc, la biennale actuelle est dans un cadre institutionnel élitique. Elle mise sur l'affirmation du meilleur et ne permet pas la confrontation des idéologies. Dans un tel cadre, mon choix de préférences est nécessairement gratuit. Je vais maintenant porter des oeuvres qui m'ont le plus séduit. J'ai préféré celles qui me semblaient dépasser la recherche, l'intellect rationaliste, pour affirmer une sorte de sentiment intérieur impératif qui a besoin de se manifester. Les voici en vrac, en espérant qu'elles vous inciteront à visiter l'exposition.

"La chasse", un tableau de Marius Dubois, ambiance mystico-païenne de la Renaissance, l'idéal de la beauté des corps de Raphaël, réactualisé dans le décor des façades maniérées des maisons de rapport québécoises des années 1940, dotées de jardins idylliques. La "Symphonie-triptique", un tableau de Michel Pellus: sentiment idyllique également, le paradis magico-fantaisiste des schroumpfs, bulles, bulbes et ombrelles-champignons, dans lequel se prélassent nus des couples jeunes et leurs jeunes enfants.

Contes pour adultes

"La Princesse et le Dra-

gon", un tableau de Pierre Bellemare, un conte d'enfants pour adultes, la vieille méchante fée, le monstre, épines et souliers pointus, un graphisme léger mais gratouillant, une naïveté délibérée, l'exorcisme d'un rêve évanescent. "Éolienne et Clavier", deux sculptures d'André Mathieu: le souvenir des jeux de "mécano" en bois de l'enfance, les plaisirs spontanés du constructeur mirobolant, liés à la satisfaction de l'artisan pour les belles boiseries et marqueteries, plus la sensation que l'on peut intervenir, participer, toucher, modifier.

Le hiératisme non pas rigide mais épanoui de la sculpture abstraite d'Ivanhoé Fortier, massive et en même temps légère, le sentiment d'une demeure-monument, c'est-à-dire symbole, en l'occurrence ici, d'un accord recherché entre lois géométriques, vie organique du matériau et le thème de l'Union. "Printemps 76, la montagne et la pluie", une toile de Céline Boucher: imaginez les stries flagellantes et ruissellantes d'une pluie violente qui frappe les vitres d'une fenêtre, liez cela au sentiment d'un pur jeu abstrait de lignes-couleurs mauves, vertes et jaunes et vous aurez l'impression qu'un orage printanier est une sorte de fête foraine, un feu d'artifices en plein jour.

Collages et tissages

"L'édredon du Monde" de Peter Trépanier, un collage vraiment étrange:

dans le fond, une mappemonde représentant le cercle de la terre, que l'on a quadrillée et recouverte de petits carrés tous égaux de papier de soie froissés, gri-bouillés, mais de différentes couleurs et placées en couches inégales. On a l'impression d'une vieille couverture délicate qui se désagrège. Les coins de la surface entourant la mappemonde sont recouverts de chiffres, triste obsession humaine sur une planète dont pourtant les couleurs dominantes sont les beautés, bleu, jaune et vert, ciel-mer, soleil et verdure.

La "Grille brune", un tableau d'Irène Xanthos, l'impression de peau séchée, conservée artificiellement dans un mélange de graisse, d'huile et de cire, la peau lacérée, brunie, noircie d'une bête fabuleuse ou d'un géant présentée comme un trophée. Et enfin, parmi les cinq tissages offerts, celui de J. Lynch-Staunton, où les cordes recouvrent des racines tordues qui nous font penser à la sauvagerie des lianes entremêlées et aux turgescences bizarres d'une forêt tropicale, et celui de G. Gégine-Geoffrion, qui, elle, est partie d'une idée plus sereine, d'une grande simplicité, la liaison de deux longues bandes verticales tissées de façon différente, l'une avec des boucles et l'autre tressée, les deux bandes se nouant à un certain moment, comme en une sorte de mariage, puis s'étalant sur le sol en multiples ramifications, la progéniture.



La princesse et le petit dragon de Pierre Bellemare

Le pop



OFFENBACH

Quelle belle semaine ce fut qui m'a donné l'impression qu'après ces Pâques quelque chose, vraiment, était ressuscité — du soleil, un concert du groupe Conventum au centre d'essai du même nom (1237 rue Sanguinet, juste en bas de la rue Sainte-Catherine), un spectacle du groupe Offenbach pour le lancement du Milord qui entend perpétuer le Esquire Show Bar, et le tout nouveau disque d'Offenbach lui-même qui n'a pas quitté ma table tournante — à moins que quelque chose, enfin, ne fût mort qui serait l'année de Peter Frampton, des Jeux, de tant d'impostures...

L'an dernier, avec Matthieu Léger à la batterie et Charlot Barbeau aux claviers, Conventum faisait une tournée avec Raoul Duguay et quelques rares apparitions supplémentaires. C'était pour plusieurs, dont moi, l'occasion d'une extraordinaire découverte qui nous réconciliait avec ce qu'on appelle le "rock progressif" — ce groupe était pratiquement le seul, après tout, à comprendre que Mao Tsé-toung est un groupe plus "progressif" que Jethro Tull et à y mettre assez d'intelligence pour ne pas singer non plus l'Opéra de Pékin. Ses textes comme sa musique, au contraire, révèlent un enracinement profond dans un pays qui va du Lac St-Jean à la rue Sanguinet, une solidarité sans mélange avec un peuple qui vit sa propre histoire, en même temps qu'une ouverture planétaire à toutes les formes d'expression, musicales et poétiques, avec lesquelles il peut dialoguer sans perdre son identité ni

renier son engagement dans la dilettantisme.

Depuis l'an dernier, cependant, Conventum s'est éloigné du rock, fût-il progressif, pour faire plutôt une espèce de musique de chambre (à l'occasion oratorio sans grandes orgues) qui est devenue essentiellement acoustique. Trois guitares sèches (Jean-Pierre Bouchard, André Duchesne et René Lussier), un violon (Bernard Cormier) et une contrebasse (Jacques Laurin) constituent ses principaux instruments. S'y ajoutent à l'occasion la flûte, la mandoline, le dulcimer la guitare électrique (très discrètement), la basse électrique et le glockenspiel. Les voix ont également pris une importance plus grande, soit celle d'André Duchesne, qui reste à sa guitare, et celle de Alain-Arthur Painchaud, poète-récitant-chaman-bouffon qui ne joue d'aucun autre instrument que lui-même, déclamant, incarnant le rythme dans ses gestes, décourageant l'identification à toute espèce de rockstar par une forme de caricature très subtile qui discrédite Mick Jagger mais réhabilite la danse...

Et le concert actuel de Conventum est une rêverie-réflexion faite d'images et d'idées, de caresses à la sensibilité et d'apostrophes à l'intelligence. C'est là, quant à moi, que je trouve le vrai lieu de la conscience, pas dans les fameux "niveaux" d'Harmonium. Mais j'y trouve aussi de la musique beaucoup plus belle qui s'appuie sur un talent de la composition et une dextérité de musiciens exceptionnels.

Conventum et Offenbach

Clairvoyante musique de chambre ou cri inhumain de bête humaine, c'est toujours la même âme...

Mais Conventum n'a pas de disque et fait des salles si marginales que le showbizz ne s'y rend pas. Rendez-vous-y quand même! Vous découvrirez la musique dans toute sa rigueur, qui est sa plus grande beauté. Et ça ne vous coûtera rien, Conventum n'a rien à vendre...

Un Offenbach pâmant

Vous serez donc surpris que je vous dise maintenant que je suis pâmé par le nouveau disque d'Offenbach. Pourtant, même s'il en paraît formidablement éloigné, Offenbach rejoint Conventum par le tréfond, car l'âme que ce dernier groupe soumet à l'analyse est la même qu'Offenbach nous livre à l'état brut — déchirure grouillante de rage et d'amour, cri sauvage de celui qui porte sans comprendre la fatalité qui le condamne à mort mais qui, d'instinct, refuse de pactiser, rejette tous les compromis, domestications, mensonges qui la font oublier.

De toute façon, ce nouveau disque est le plus

beau que je connaisse d'Offenbach (j'ai réécouté "Soap Opera", "Tabarnak" et "Never too tender"). Le dernier, en anglais, que je n'aime pas tellement, avait néanmoins cette qualité d'être une espèce de catharsis. D'un côté, on s'y libérerait de ses influences anglo-américaines; de l'autre, comme si l'autre idiome rendait le jeu sans conséquence, on s'y livrait à des recherches inédites (vg: nuances ou "gimmicks" qui altèrent la voix, climat presque "beatléien" de "Sad Song", etc...). Aussi Offenbach peut-il revenir aujourd'hui dans toute sa splendeur, maître comme jamais de son langage qui est devenu formellement plus riche mais qui s'applique par contre à son propos avec une rigueur encore plus grande.

Je trouve que la caricature reproduite sur la pochette de ce nouveau disque est la meilleure photo

qu'il n'y a jamais eu d'Offenbach parce qu'elle montre bien que s'il y a quatre têtes, il n'y a qu'un seul corps. Et faites bien attention que "La voix que j'ai" de Gilbert Langevin qu'on chante sur ce disque n'est pas la voix du chanteur, Gerry, malgré l'analogie superficielle qui existe entre la description du texte et l'organe de ce chanteur. Non, c'est de la voix d'Offenbach qu'il s'agit, de cette voix qui s'exprime, semblable, dans toutes les chansons, et qui est indivisiblement constituée de la batterie de Wézo, de la basse de Willie, de la guitare de Johnny, de l'orgue, du piano et de la voix de Gerry, et même, avec ce disque, du très beau violon d'André Proulx qui est venu s'y fondre.

Et avec des accents à vous faire pleurer (de rage, de désespoir ou de joie), c'est de l'amour que parle sans cesse cette voix. Toutes les chansons de ce nouveau disque sont en effet des chansons d'amour, et toutes fort belles. Dans "Le blues me guette", cependant, Offenbach renoue avec son plus vieux thème, celui du blues dont on a commencé par dire, vous en souvenez-vous, que les femmes en étaient jalouses. Il y aurait une thèse à écrire sur ce thème si souvent repris par Offenbach et qui est encore là aujourd'hui, à le guetter du fond de lui, froid. C'est la mort. Le condamné à mort et le condamné à vivre ne font qu'un en Offenbach qui ne peut qu'aimer à s'en crever. Déchirure qu'il donne sans partage et sans nuance, la voix qu'il a — un cri!

par Bruno Dostie

ckoi et

Luc Phaneuf présente

DIANE

Sans entr'acte

LA MAISON NEUVE

DU 29 MARS AU 17 AVRIL

MAINTENANT EN VENTE

Sem: 20.30hrs.
Sam: 18.30hrs. et 22hrs.
Relâche les lundis
en vente chez Sauvé Frères et P.D.A.

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montreal (Quebec) H2X 1Z9

Cachets du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservation téléphonique. Renseignements: 842-2112

Du 16 mars au 20 mai



arlequin

valet de deux maîtres de goldoni

Jean Besré

Yvan Canuel
Edgard Fruitier
Françoise Graton
Josée Labossière

Georges Carrère
Benoit Girard
Marcel Girard
Jo Ann Quérel etc.

Mise en scène: Gilles Pelletier

Décors et costumes:

François Barbeau et Claude Pelletier

Musique: Pierre Voyer

1200 Blouy — Renseignements — 866-1964

Musique

L'OSM nous propose 17 chefs mais aucun maître queux

par Pierre Prévost

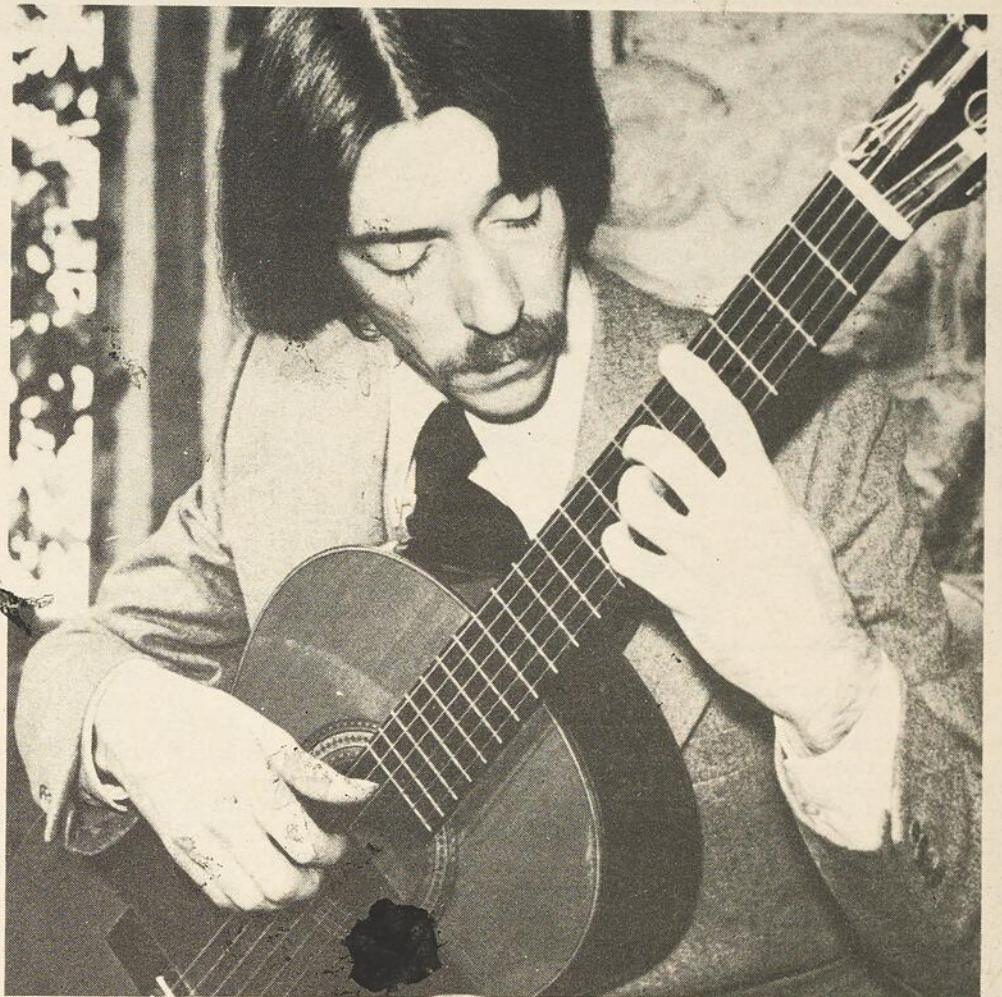
La direction de l'Orchestre symphonique de Montréal a rendu public, au début de la semaine, le programme de sa saison 1977-78. Trois séries: les Grands concerts (14), les Concerts du Maurier (6) et les Concerts Gala (6). Dix-sept chefs d'orchestre (par ordre d'apparition): Zubin Mehta, Piero Gamba, Jerzy Semkow, Sergiu Comissiona, Pierre Hétu, Michel

Plasson, Emil Tchakarov, Serge Garant, James Conlon, Franz-Paul Decker, Jacques Delacôte, Charles Dutoit, Max Rudolf, Pinchas Zukerman (le violoniste), Hubert Soudant, Mario Bernardi et Michael Tilson Thomas. — Donc, 26 concerts, du 28 septembre au 17 mai, et 17 chefs dont cinq dirigeront plus d'un concert (Decker, 4; Conlon et Dutoit, 3;

Tchakarov et Delacôte, 2). Seize oeuvres seront jouées pour la première fois par l'OSM, dont deux d'André Prévost (**Célébration et Chorégraphie III**) et une de Jacques Hétu (**Symphonie no 3**).

A part cela, rien de bien nouveau n'a été ajouté au répertoire de l'orchestre: c'est Bach, Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Brahms, Mahler, Richard Strauss, Ravel, Bartok, Chostakovitch... Peut-on s'en plaindre? Non, à mon avis, mais on peut regretter un certain manque d'imagination dans le choix des oeuvres de ces compositeurs et dans l'agencement des programmes.

Etant donné les contingences inhérentes à l'existence et à l'activité de toute organisation du genre de l'Orchestre symphonique de Montréal, il est évident que l'ordonnance du programme d'une saison d'une telle organisation ne peut être parfait. Nous ne pouvons donc qu'espérer un amenuisement de l'imperfection... Mais sur un autre plan, il faudra que,



Robert Lemieux

très bientôt, l'Orchestre se donne un directeur artistique. Le vide laissé par le départ, il y a près de six mois, de Fruhbeck de Burgos, doit être comblé, sans quoi l'OSM continuera ses tâtonnements d'aveugle vers une identité que l'excellence seule est impuissante à lui donner.

Musique contemporaine

Quelques brèves remar-

ques sur le dernier concert, cette saison, de la Société de musique contemporaine du Québec, qui eut lieu la semaine dernière.

Déception devant **Interactions (1977)** de Clermont Pépin, oeuvre prétentieuse pour percussion, au programme alambiqué sur thèmes cosmiques, dont la structure est incompréhensible et les effets trop

voulus. Une version, qui se veut "dans le vent", de sa Symphonie no 3, **Quasars**, valable celle-là.

Intérêt mitigé devant **Micrarose (1976)** du jeune Pierre Trochu (24 ans). Encore une fois, pourquoi compliquer les choses par un "programme" prétentieux centré sur "le symbole de la fleur et de la roue cosmique"? La musique, quand musique il y a, est tout. Mais Trochu, dans l'idiome qu'il a choisi et qui met en oeuvre cordes, vents et percussion, nous permet de penser que la musique, dans un certain sens, est un théorème que notre sensibilité propose à notre intelligence.

Robert Lemieux, guitariste

Robert Lemieux, guitariste, élève de Lagoya, professeur à l'École de musique Vincent-d'Indy, donnera lundi soir, 25 avril, un récital au théâtre Port-Royal de la Place des Arts.

Eh bien oui... un autre guitariste. Nous en avons tant eus cette saison, à Montréal! La musique intimiste a quand même sa place, et j'irai, avec vous, l'entendre.



GALERIE SIGNAL

vous invite à l'exposition de

**LOUIS BRIEN
JANA JENICEK
ARTHUR CÔTÉ**

jusqu'au 4 mai 1977

4545 rue St-Denis,

845-4171

Lun. au ven. de 10h. à 18h. Sam. et dim. de 13h. à 17h.

REMISE
DE **50%**

SUR TOUTES
LES REPRODUCTIONS
ENCADRÉES OU NON
DU 16 AU 30 AVRIL
INCLUSIVEMENT
OUVERT LE LUNDI

1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188

LES TERRASSES
705 OUEST, RUE STE-CATHERINE

STATION MCGILL NIVEAU MÉTRO
849-8243

NOUS ACCEPTONS
CHARGE ET
MASTERCHARGE

atelier

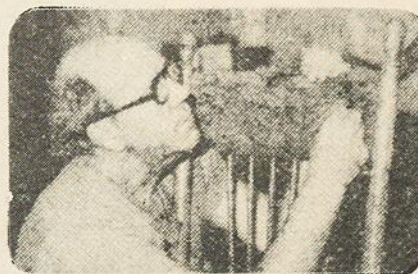
DÉCAPAGE et REFINITION

Nous décapons:
Bois, métaux, piano

Brûlures de cigarette
Polissage
Réparation
Refinition
Ebénisterie
Ouvrage garanti

Estimation gratuite

Ligne complète de
produits de finition
Conseils d'experts



Ateliers
GRONDIN
2151 est, boul. Métropolitain
(Anjou) 351-0840

Théâtre

Le Premier

à l'Atelier de Sherbrooke

L'Opéra

de Quat'sous

au Trident, à Québec

par Bernard Andrès



L'Opéra de Quat'sous au Théâtre du Trident

À l'Atelier de Sherbrooke (562 1982), Pierre Gobeil présente jusqu'au 7 mai **Le Premier**, de l'Américain Israël Horovitz, dans une adaptation de Claude Roy. C'est le meilleur exemple d'un théâtre d'économie limitée au jeu des comédiens, avec pour seul décor ou accessoire fonctionnel, quelques pouces de ruban adhésif. Derrière cette ligne blanche collée sur l'avant-scène, cinq personnages font la queue pour on ne saura jamais quel spectacle (à moins que dans un reversement ionesquien, ils ne fassent qu'assister à la représentation que leur donne la salle!). Car Serge Christiaenssens, dans le rôle-type de l'ouvrier, attendait déjà avec les spectateurs à la porte de l'Atelier. Une fois sur scène, il aura à faire à un second personnage lui contestant sa place, puis à une femme jouant de ses charmes, à un fourbe et un flegmatique suivant, et au mari cocu, époux de la précédente et dernier de la file. Sur ce schéma, toutes les possibilités d'ordre (et de désordre) sont épuisées.

L'Opéra de Quat-Sous, au Trident

Après l'adaptation **La Folle du Quartier Latin**, et les reprises de Lepage et de Ducharme, **Le Temps d'Une Vie** et **Le Cid Maghané**, Le Trident finit "en grande" sa saison. Il présente jusqu'au 28 mai **L'Opéra de Quat-Sous** de Bertolt Brecht. Guillermo de Andrea explique qu'il a essayé de "combattre certaines tendances (...) vieillottes et romantiques, qui sont liées à l'époque et au succès de certaines créations". Il précise dans "Avril": "J'ai abordé l'Opéra sur un ton résolument jeune et nous l'avons travaillé en étant conscients de la responsabilité qu'implique la première présentation de Brecht au public de Québec" (un premier essai date en fait de juin '75, avec ses finissants du Conservatoire). Dans cette pièce où Brecht voyait lui-même "un spectacle travesti, une anti-opérette", c'est l'aspect scénographique qui

Pierre Gobeil ponctue la gradation tragi-comique par une savoureuse chorégraphie sur le thème de la danse du mâle aguichant la femelle. Satire sociale, implacable et cruelle (qui

mourra le premier?), dans le style d'Ionesco qu'Horovitz connaît bien. Il y aurait long à dire sur la portée de ce spectacle et le travail de l'Atelier dans les Cantons de l'Est. Trop long... J'y reviendrai.

L'Opéra de Quat-Sous, au Trident

prime: la critique sociale passe et s'exprime par la critique des formes théâtrales réalistes. Le spectateur n'est plus de l'autre côté de la rampe, docilement soumis à l'illusion vériste. Plus moyen d'oublier qu'on assiste à une représentation avec le nouveau dispositif de la Salle Crémazie, au Grand Théâtre. Extension de la scène à l'italienne vers la salle, dans une aire de jeu en T. Les comédiens y accèdent aussi bien par le fond que par les côtés, horizontalement qu'obliquement, par deux escaliers latéraux surmontés chacun d'un podium. Dans le même esprit, l'idée de la fosse d'orchestre intégrée dans l'espace scénique: elle accueille aussi bien les six musiciens que certaines comédiennes, dans une fusion parfaite de la musique et du jeu, des discordances et subtiles arhythmies de Kurt Weill au texte grinçant et corrosif de Brecht. A ce sujet, si la performance musicale des comédiens est honnête dans l'ensemble, on regrette que les chœurs de la fin étouffent parfois le texte et par là-même la portée critique du spectacle.

Le visuel et le politique

Celle-ci est du reste fort

brechtiennes, tant au niveau du texte que du geste. Je crains trop de ne pas rendre justice au travail de toute l'équipe (une trentaine!) en m'attardant sur les compositions de Jean-Marie Lemieux et de Danielle Buissonnette (M. et Mme Peachum), sur l'aisance de Jacques Thisdale dans le rôle exigeant de Mackie et sur l'humour de Léo Munger (Polly) dont De Andrea a su astucieusement exploiter la petite taille. Quant à l'aspect social et politique de la quête du pouvoir et de l'exploitation de l'homme par l'homme, il est trop évidemment connu dans cette pièce pour que j'y revienne. Thisdale en a souligné l'actualité en comparant Mackie à un ministre du précédent gouvernement, parti de la Finance pour aller à la Politique. Une seule réserve (de taille?): dans la parodie du "Happy end", les vérités du dernier tableau passent plus comme de bons mots d'auteur à vaudeville, que comme la dénonciation implacable du capitalisme à laquelle concourt toute l'oeuvre de Brecht: "Qu'est-ce que le cambriolage d'une banque, comparé à la fondation d'une banque?". Je reviendrai, faute de place, sur

bien servie par les jeux de scène et la chorégraphie d'Alexander McDougall (parodie du cinéma muet et des Max Brothers, au second tableau; ballet felliniesque des prostituées au bordel, etc.). À noter également l'utilisation pertinente des ombres chinoises (4^e T.) et de façon générale la conception visuelle de ce spectacle qui évite autant que possible la gratuité du procédé (trois avant-premières ont permis de réduire de 4 à 3 heures en coupant dans les déplacements et à la 8^e sc.). Si Denis Mailloux et Robert Savard n'ont pas opté pour un éclairage uniformément cru, c'est pour mieux jouer sur l'effet "music-hall" (utilisation de deux projecteurs de poursuite). A cet éclairage moins fait pour créer une vague ambiance que pour rythmer l'action et accuser les centres d'intérêt, répondent les changements de décor à vue et toute la "technique apparente" mise en oeuvre par Paul Bussièrès (panneaux coulissants cachant et découvrant l'arrière-scène). Il me reste peu de place pour faire le tour d'une distribution généreuse et dynamique, rompue aux techniques de distanciation

le spectacle Barbeau (**Goglu et Joualez-moi d'amour**), au Théâtre du Vieux Québec (692 4212) et sur **La voix humaine** de Cocteau, au Café Rimbaud (692 1466).

groupe NOUVELLE AIRE

du 3 au 8 mai à 20h
créations et
oeuvres récentes

2 programmes
en alternance
d'un soir à l'autre

billets: 3, 4 et 5 mai \$3-50 56 (2 spectacles)
étudiants: \$2 \$3 (2 spectacles)
6, 7 et 8 mai \$5-50 \$9 (2 spectacles)
en vente au Centaur 453 St-François-Xavier
Vieux-Montréal, 288 1220
et au 551 1^{er} rue Mont-Royal 521 4415

centaur 2

L'Horoscope d'Élise



Mettant en vedette
ELIZABETH MOORMAN
MARCEL SABOURIN
TOM LEE JONES
LILA KEDROVA

Écrit, produit et réalisé par
GORDON SHEPPARD
une production O-ZALI FILMS

diffuse par
LE NOUVEAU RÉSEAU

du 20 au 29 avril
et du 1^{er} au 7 mai
au cinéma

OUTREMONT
277 4145 - 277 2001
1248 rue Bernard

14 ans

Désormais



par Jean Proulx

Revue Critère

Habiter sa langue

La Charte de la langue énonce comme premier principe politique que "la langue n'est pas un simple mode d'expression mais un milieu de vie". La concevoir comme un simple mode d'expression, en effet, nous conduit tout droit vers les formes illusoire du bilinguisme institutionnel et repose sur une approche mécanique de la langue. Par ailleurs, l'envisager comme un milieu de vie nous invite à réconcilier la langue et la culture, d'une part, et nous oriente vers une conception organique des choses, d'autre part.

La langue est plus qu'un instrument

Selon l'approche mécanique, la langue est un instrument technique d'expression et de communication. Comme tout instrument, elle est facilement modifiable et même interchangeable. Dans cette perspective aussi, préserver ou non la pureté du réseau des signes par lesquels on s'exprime n'a pas tellement d'effet ni même d'in-

fluence sur l'ensemble des significations qui habitent notre pensée. La langue est ici, en quelque sorte, extérieure à la conscience de chacun. Qui plus est, elle est séparée de l'ensemble de la vie collective et se présente comme une fonction isolée de l'existence communautaire. A l'extériorité de la langue et de la conscience personnelle s'ajoute donc la rupture entre la langue et la vie collective.

A ce point de rupture au coeur de la langue, deux idéologies, chez nous, se rejoignent et se donnent un mutuel appui. L'idéologie technocratique de la société industrielle, d'un côté, en réduisant la langue à son aspect utilitaire, instrumental et fonctionnel, sépare la langue de l'univers des significations. L'idéologie colonisatrice de notre société, de l'autre, en cultivant la foi dans un salut de la minorité francophone par l'instauration du bilinguisme institutionnel "from coast to coast", isole la langue, la dépose de la vie collective en laquelle, normalement, elle trouve sa source, son inspiration et

son milieu créateur. Et la langue, réduite à l'état d'instrument, séparée de la conscience où germent les significations et coupée de la vie collective où s'élabore la culture, est une langue aliénée, dépossédée, déracinée.

La langue est notre maison

La langue n'est pas un pur instrument ni un simple véhicule d'expression; elle est la maison que nous habitons depuis notre naissance; elle est la patrie où s'enracine notre conscience. C'est en elle et par elle que nous nous comprenons nous-mêmes et que nous donnons sens au monde qui nous entoure. Le philosophe Heidegger disait justement que "l'homme habite son langage" comme on habite sa maison. Il ajoutait que cette maison était "la maison de l'Etre", le lieu où l'homme comprend la profondeur de son existence et le sens de son monde.

La maison, en effet, n'est-elle point ce lieu privilégié et en quelque sorte sacré de la première

compréhension de soi? C'est là qu'ont été vécues nos perceptions, nos images, nos pensées, nos symboles les plus intimes et les plus mêlés aux fibres mêmes de notre être. Mais la maison est aussi le lieu de la communication. Là, s'est élaboré et se tisse encore chaque jour le réseau des signes les plus fondamentaux de la vie communautaire. Permettre la compréhension de soi et favoriser la communication ou, en d'autres termes, exprimer l'univers des significations et rendre possible la vie communautaire, n'est-ce point là aussi le rôle essentiel de toute langue? Notre langue est donc bien la maison où nous habitons, le lieu où nous sommes données la signification des choses et la communication avec autrui.

Aussi loin que l'on puisse remonter dans le temps, on pourrait sans cesse y reconnaître cette vérité que l'homme habite sa langue comme on habite une maison. En effet, on peut penser, avec Spengler, que les hommes de la préhistoire, au moment même où ils choisissent de se regrou-

per en tribus ou, plus tardivement, en communautés villageoises, s'inventent une langue qui leur permet, d'abord, de se donner des plans d'action collective (les premières "concertations"), ensuite, un ensemble de mythes par lesquels ils se comprennent eux-mêmes et retracent l'origine de leur monde. Qu'est-ce à dire sinon qu'ici encore, au sein des communautés formées par nos plus lointains ancêtres, la langue nous apparaît comme une maison qu'on habite, c'est-à-dire comme le lieu premier de la signification et de la communication.

La maison de la culture

Si les premiers signes de l'apparition de l'homme sont bel et bien la fabrication et l'utilisation des outils, d'une part, l'accomplissement de rituels mythiques, d'autre part, c'est dire que les premières manifestations culturelles sont le fruit du langage. Car c'est le langage qui permet à l'homme de concevoir la notion même d'outil, comme c'est encore lui qui rend possible les récits mythiques. Comme le

mythe constitue la première forme de la pensée humaine, l'outil, pour sa part, se rattache aux premières manifestations de l'action transformatrice du monde. Toutes les réalisations ultérieures de la pensée — comme la science, l'art, la philosophie — et de l'action — comme la politique, le travail, l'économie — germeront à leur tour dans le langage. En somme, l'ensemble de la culture, c'est-à-dire l'univers des significations produites par la pensée et vécues dans l'action, s'enracine dans le langage d'un groupe humain. La langue d'un peuple est assurément la maison de sa culture. Préserver la langue d'un peuple, c'est veiller sur sa culture. Heidegger disait que les penseurs et les poètes devaient assurer cette veille. Pour nous, l'homme politique possède aussi cette tâche de veiller sur la langue, puisque ce faisant il protège la culture du peuple dont il a la charge. Car la langue est la maison de la culture. Et l'homme habite cette maison: c'est son milieu de vie.

LE JOUR INC.

1435, rue de Bleury, local 801,
Montréal H3A 2H7,
Québec

Je désire recevoir
l'hebdomadaire national
Ci-joint mon chèque d'abonnement de :

PAR COURRIER

NOUVEL ABONNEMENT _____

RENOUVELLEMENT _____

\$25.00 pour 26 semaines _____

\$50.00 pour 52 semaines _____

(Une série de chèques post-datés est acceptée)

NOM _____ TÉL. _____

RUE _____

VILLE _____ Code postal _____

N.B. Les abonnements commencent au numéro courant et ne sont pas remboursables. Prévoir un délai de une à trois semaines avant le début de l'abonnement. Pour recevoir des numéros déjà parus, écrire au Service du tirage en incluant \$1 par exemplaire.

COUPON D'ABONNEMENT

AYEZ L'OEIL OUVERT SUR

LE JOUR

HEBDOMADAIRE DES QUÉBÉCOIS

un simple
coup de fil,
aux numéros
suivants:



sans frais
de votre
part

- Mtl. Local
332-3890
- Mtl. Extérieur
1-800-361-6059
- Hull Local
234-2078

**Service
camelot**

● QUÉBEC
683-1517

- Saguenay
543-7715
- Lac St-Jean
1-800-361-5699
- Hull Extérieur
1-800-361-5699

et vous
serez heu-
reux de
compter
parmi nos
nombreux
abonnés

PAYABLE CHAQUE SEMAINE AU PORTEUR

\$1.00

\$1.00

\$1.00

Dossier

Le crédit à la consommation PLAIE SOCIALE OU MOTEUR DE L'ÉCONOMIE

un dossier de Jacques Larue-Langlois

La dette per capita à la consommation a doublé en cinq ans. Le crédit total aux consommateurs équivaut au sixième de la richesse globale du Québec. Plus de 30% des ménages québécois dont le revenu les situe au seuil de la pauvreté détiennent au moins une carte de crédit qui ne peut leur servir qu'à s'endetter davantage. Cet état de fait accentue les inégalités entre les différentes couches sociales. Une action s'impose.

Le crédit est-il moteur indispensable de l'économie nord-américaine? Si, dans certains pays d'Europe, il est presque honteux d'être endetté, il semble bien que le fait de l'être soit ici un devoir civique. Un remboursement simultané de toutes les dettes, sur notre continent, résulterait nécessairement en une accumulation alarmante de stocks de produits de consommation, en une chute fatale de toute l'activité économique et mènerait à un chômage généralisé dont l'ampleur permettrait de craindre le pire. C'est d'ailleurs par suite d'un mouvement léger en ce sens à l'occasion de la petite récession économique des années 1974 et 1975 que le chômage a atteint les proportions inquiétantes qu'il a encore à ce jour.

Certains économistes prétendent que la clé du "miracle américain" réside dans cette consommation d'aujourd'hui que l'on paiera plus tard et dans le fait que tout le monde, sur ce continent, vit au-delà de ses moyens.

Aux Etats-Unis, la population s'est accrue de 44% depuis 1950, alors que la dette des consommateurs progressait de 1,200%, pour atteindre \$179 milliards.

La carte de crédit **Master Charge**

comptait 5,700,000 détenteurs en 1967 pour un crédit total de \$312 millions. En 1976, elle était utilisée par 40 millions de citoyens, soit un adulte américain sur quatre, et leur procurait un total de crédit de \$13,500,000,000.

L'éventail est large

Parmi les biens de consommation et autres privilèges que peut procurer une carte de crédit, on note: une maison, une automobile, des meubles, des appareils électro-ménagers, des vêtements, des jouets, des billets d'avion, des chambres d'hôtel, le paiement du loyer à Los Angeles, le monte-pente des pistes de ski à Aspen au Colorado, le taxi à Saint-Louis, les frais de vétérinaire à Jacksonville, l'hôpital à Atlanta, l'admission à des camps de nudistes en Yougoslavie, des conseils en planning familial à Pittsburgh, des services funéraires à New York, des cours collégiaux ou universitaires un peu partout aux USA, des oeuvres d'art, le règlement de la quête ou même de la dîme à l'église, l'accès au bordel légal au Nevada, à des salons de massage de New York, les



photo Claire Beaugrand-Champagne

frais d'avocats ou de notaires, les amendes et même les cautionnements imposés par les tribunaux américains et même le manque de provisions dans un compte de banque.

En fait, les cartes de crédit constituent le phénomène le plus spectaculaire de l'expansion du crédit depuis le début des années '60. Cependant, même si les montants de crédit consentis par l'entremise de cartes ont augmenté à un rythme accéléré, ils ne représentent encore qu'une infime proportion du volume total de crédit consenti par les différentes institutions. Ainsi, par exemple, au Québec, le volume de crédit des cartes bancaires (Chargex, Master Charge) représente à peine 5% du crédit à la consommation total offert par les banques.

Une enquête de la fédération des ACEF, en 1974, a révélé qu'à cette époque, 5,4% des Québécois possédaient au moins une carte de crédit bancaire, que 31,6% étaient détenteurs d'au moins une carte de crédit de société pétrolière, alors que 39,4% détenaient au moins une carte de crédit d'un grand magasin à rayons.

Et le Québec

Dans leur livre, *L'An 2000*, Herman Kahn et A. Weiner suggèrent de considérer comme ayant atteint le cap de la consommation de masse les sociétés où

le revenu annuel moyen est supérieur à \$1500 per capita. Si l'on accepte ce critère, le Québec n'aurait vraiment accédé à la consommation de masse qu'au début des années '60, soit avec plus de dix ans de retard sur l'Ontario.

Cependant, à cause de l'intégration de son économie au réseau commercial nord-américain, une bonne partie de la société québécoise avait déjà pu profiter des bienfaits de la société d'abondance avant que l'économie québécoise en ait atteint la capacité de production. Cette situation de dépendance des Québécois sur le plan de la consommation n'est finalement que le reflet d'une dépendance plus profonde encore sur le plan de la production économique.

Il est cependant intéressant de noter que cette croissance économique, si elle a retardé quelque peu par rapport à celle du reste de l'Amérique du nord, a grimpé depuis de façon galopante et parallèlement au renversement des populations urbaines par rapport aux populations rurales. En effet, la population rurale est tombée de 64% de la population totale en 1960 à 18% en 1971, ce qui ne peut que révéler un changement presque révolutionnaire du mode de fonctionnement économique des gens.

L'administration du budget

Les besoins des ménages et les pressions qui s'exercent sur eux font en sorte

qu'ils tendent à dépenser des proportions données de leur budget à la satisfaction de besoins spécifiques, comme par exemple le logement, les vêtements et la nourriture, qui comptent pour 53% des dépenses. Si l'on exclut les soins de santé (3.5% du budget) et l'impôt (12.7%), il reste environ 36% du budget disponible pour la satisfaction d'autres besoins. L'apparition du niveau discrétionnaire, cette proportion des revenus qui reste après la satisfaction des besoins essentiels, constitue l'un des critères les plus généralement utilisés pour déterminer l'accession d'une société à la consommation de masse.

Si la majorité des Québécois a largement atteint ce stade en 1977, il reste cependant que de fortes différences existent lorsqu'on compare les ménages des classes de revenu différentes. Ainsi, les besoins essentiels monopolisent 61.2% du budget des ménages gagnant moins de \$5,000, alors que cette proportion tombe à 46.9% pour les ménages gagnant plus de \$15,000. (Le Québec de l'illusion de l'abondance à la réalité de l'endettement — Fédération des ACEF, 1974.)

Les dettes à la consommation per capita sont passées de \$496 à \$924 en cinq ans. Le crédit total à la consommation,

\$23,830,000,000 en 1975, a triplé depuis 1965 et approche maintenant du quart du revenu personnel disponible. Il est équivalent au sixième de la richesse globale du Québec.

D'où vient cet argent emprunté?

La croissance des banques à charte au Québec se poursuit à un rythme accéléré. Le volume de crédit qu'elles détiennent, \$2,544,000,000, a quasiment triplé en cinq ans et leur part du marché du crédit se rapproche de 50%.

Les coopératives réussissent à croître, mais à un rythme beaucoup moins rapide que les banques: leur position relative sur le marché (20.1% du crédit total) s'améliore mais très légèrement.

Malgré des augmentations souvent substantielles de leur volume de prêt, les autres institutions financières (sociétés de prêts, banque d'épargne, compagnies d'assurances, grands magasins) voient diminuer leur part relative de crédit au profit des banques. C'est le cas particulièrement des sociétés de prêts et de financement dont le volume de crédit augmente légèrement en montant absolu, mais dégringole rapidement sur le marché par rapport aux concurrents. Ce sont ces sociétés qui souffrent principalement de la montée des banques.

Mais de façon générale, le chiffre d'affaires global des sociétés de financement continue de croître au Québec à un rythme régulier: il est passé de 471.6 millions à 725.9 millions de 1968 à 1975. Cette hausse est cependant beaucoup plus

marquée dans le secteur industriel et commercial, où leur chiffre d'affaires a triplé en sept ans, que dans celui des biens de consommation, où la concurrence des autres institutions est particulièrement forte.

Le moment global de financement des ventes au Québec en 1975 est de \$480,000,000 dont la plus grande part, \$351,000,000 est détenue par les sociétés se spécialisant dans le financement des biens de consommation.

52,245 automobiles particulières neuves ont été financées au Québec en '75 par les sociétés de financement, pour un montant de \$219 millions de dollars, soit, en moyenne, \$4,191 par automobile.

En général, les Québécois ont davantage recours à ce type de crédit que le reste du Canada: 41% des voitures neuves particulières financées au Canada le sont par des Québécois, alors que ceux-ci ne représentent que 27% de la population totale du Canada.

A noter aussi l'arrivée rapide des trusts et sociétés de prêts hypothécaires sur le marché du crédit à la consommation. Leur volume de prêts personnels, autres que les prêts hypothécaires ou prêts garantis, a quintuplé en seulement quatre ans.

Le taux d'intérêt

Si le taux d'intérêt des banques à charte et des caisses populaires continuent de se situer autour de 12% quelque soit le montant emprunté, ceux des principales institutions prêteuses dites "compagnies de finance" fluctuent de 17 à 18% dans les

Une banque d'information sur le crédit

Lorsqu'un client se présente à une banque, une caisse populaire ou une compagnie de financement en vue d'obtenir un prêt, ou qu'il sollicite du crédit auprès d'un magasin à rayons ou d'une compagnie émettant des cartes de crédit, ces firmes entreprennent une brève enquête en vue de déterminer la "qualité" de son crédit et la marge qui peut lui en être accordée. À cette fin, les principales villes d'Amérique du nord disposent d'un centre de documentation pour ceux qui vendent à crédit ou font des affaires à crédit. À Montréal, cette véritable banque de renseignements a nom "Le bureau de crédit de Montréal". Il s'agit d'une entreprise privée, filiale à part entière de Equifax Incorporée, une firme américaine dont les bureaux-chefs sont situés à Atlanta, en Georgie.

"Les rapports que nous soumettons à nos clients", explique Gilles R. Lachance, vice-président du Bureau de crédit de Montréal, "ne comportent ni jugement ni commentaire; nous nous contentons de soumettre des renseignements quant au passé de débiteur de la personne au sujet de laquelle on nous demande des renseignements. Nous dirons par exemple: "Monsieur a un compte ouvert depuis telle ou telle date, son plus haut crédit a été de tant, son solde actuel est de tel montant, il paie tant par mois, il a tant d'arrérages", et nous classerons le compte selon qu'il paie avec des retards de 30, 60 ou 90 jours."

La loi prévoit que tout consommateur peut demander à voir son propre dossier. J'ai demandé le mien pour constater qu'il ne contenait vraiment pas grand-chose. Ma dernière adresse inscrite remonte à 1973 et les rares emprunts que j'ai du contracter depuis n'y sont pas inscrits, pas plus que les dettes que je traîne en douce depuis des années. Aucun renseignement ne s'y trouve qui ne soit pertinent à mon dossier de crédit.

Monsieur Lachance refuse de dévoiler

combien de clients (créanciers) ont recours aux services du Bureau de crédit de Montréal, mais a révélé que son organisme compilait un million de fiches pour le grand Montréal seulement, ajoutant qu'on en comptait environ un quart de million dans sa succursale de la vieille capitale, 90,000 aux Trois-Rivières, etc... soit près de deux millions pour le Québec entier, c'est-à-dire que tous les individus qui achètent à crédit ou la très grande majorité des Québécois qui ont un revenu sont fichés. "Avoir une fiche chez nous", commente-t-il, "c'est une bonne note pour la grande majorité de ces gens-là puisque cela leur permet, quand ils veulent à nouveau obtenir du crédit, d'être identifiés très rapidement par notre client. Il est bien évident que s'il n'a pas de dossier ici, sa demande risque d'être retardée de quelques jours."

"La société vit-elle au delà de ses moyens?" avons-nous demandé à Monsieur Lachance.

"D'accord, au cours des trente dernières années, le revenu moyen du consommateur a doublé alors que son endettement a triplé, mais j'ai plus de biens et de confort qu'avant. Sommes-nous prêts à accepter plus d'endettement pour plus de confort? Ça reste une question de philosophie personnelle..."

"Notre réponse au problème du sur-endettement est le recours à l'ordinateur et la mise en informatique des données de crédit, un processus qui nous permettra de répondre de façon rapide et sûre, ce qui permettra d'empêcher une partie de l'endettement excessif. En somme, c'est à chaque consommateur de prendre ses décisions en ces matières."

Ce que monsieur Lachance omet de nous révéler, c'est que le recours à l'ordinateur n'a en vérité pour but que d'accélérer le processus et donc de permettre un plus grand nombre de transactions.

Les ACEF Une solution pour les

Selon Jean Doré, coordonnateur de la Fédération des ACEF, les principales causes de l'endettement sont les suivantes:

- la désuétude planifiée des biens de consommation qui se traduit par une baisse constante de la qualité des produits mis en vente;
- l'impact considérable d'une stratégie de marketing à coût très élevé qui va de l'emballage "attractif" des produits à une publicité racoleuse et souvent mensongère;
- les pressions exercées par les institutions financières sur les clients éventuels en vue du financement de leurs achats par crédit.

Le résultat de cet état de fait est que la proportion des dettes des consommateurs croît beaucoup plus rapidement que leurs revenus, tandis que les biens pour l'obtention desquels ils s'endettent ne durent pas. C'est ainsi que, de 1965 à 1975, alors que le pouvoir d'achat des individus, fondé sur les salaires et traitements, augmentait de 24.5%, le recours au crédit à la consommation augmentait pour sa part de 94%. Le phénomène de la consommation à crédit s'accélère donc de façon alarmante au cours de cette période, compte tenu d'une hausse plus modeste du pouvoir de dépenser.

"Le problème de l'endettement, souligne Jean Doré, n'est pas la résultante des difficultés des individus à s'administrer ou d'une incapacité profonde à résister à la publicité, mais découle en réalité d'une insuffisance de revenu à la base." Ainsi, en répartissant la population en catégories socio-économiques selon les revenus dont elle dispose, formant trois classes — le seuil de pauvreté (\$5,000 et moins), la privation (moins de \$10,000) et l'abondance (plus de \$15,000) — on constate que le principal motif d'emprunts personnels contractés par les deux catégories à revenus supérieurs est l'achat d'une automobile (45.7 et 36.1% des cas respectivement), alors que dans la catégorie "pauvreté", le premier motif d'emprunt en importance (45.7%) est la consolidation de dettes ou le refinancement de prêts dont le remboursement est en retard.

Parlant des cartes de crédit comme d'une des pires plaies du bon équilibre financier, le coordonnateur de la fédération des ACEF reconnaît empiriquement que de 70 à 75% des gens qui les utilisent le font comme moyen d'emprunt ou de financement et non pas en vue d'acheter à crédit. "Elles constituent en fait un facteur de plus en plus important de l'endettement chez les moins fortunés."

Les ACEF, qui sont le résultat de l'ac-



La carte de crédit... un moyen d'emprunt

cas de prêts de \$1,000 et moins, atteignant 24% pour des emprunts de deux à trois mille dollars.

Conclusions

Bref, si l'usage du crédit à la consommation comporte certains avantages sur le plan strictement matériel, à certaines conditions et pour certains ménages seu-

lement, son usage implique par ailleurs une perte matérielle et financière pour d'autres. Les ménages qui pourraient en tirer profit en ont moins besoin, leur revenu courant et leurs épargnes accumulées couvrant l'ensemble de leurs dépenses courantes. En revanche, les ménages dont la position financière rend plus restrictives les conditions d'un emprunt qui leur soit avantageux doivent beaucoup plus souvent recourir au crédit pour financer une partie de leur consommation courante.

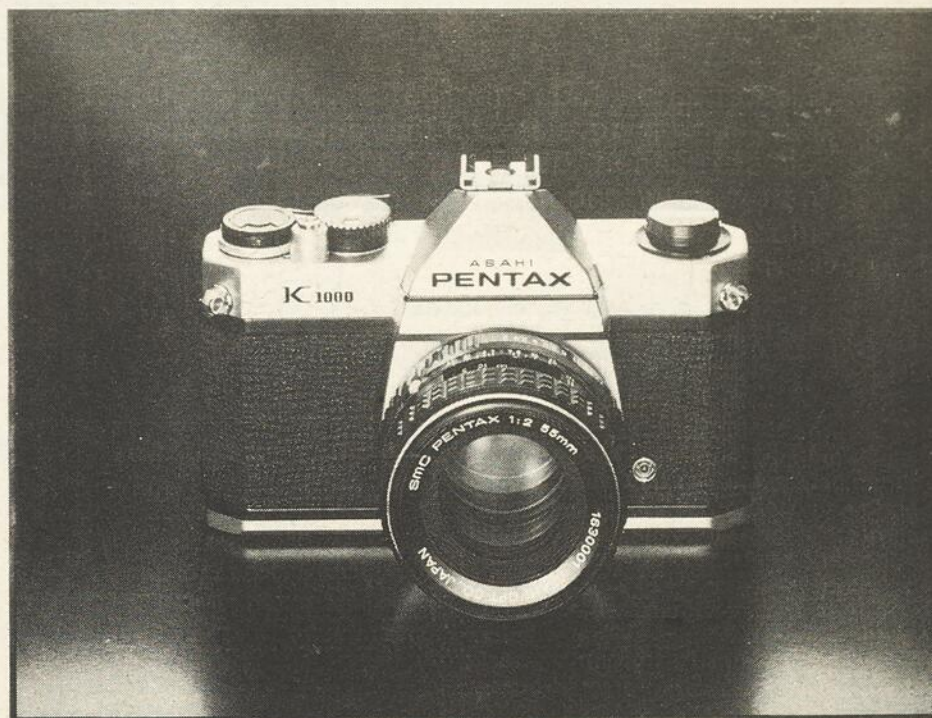
Théoriquement, le crédit constitue un instrument précieux, voire indispensable, du maintien et de l'amélioration du niveau de vie des ménages. Pour les couches défavorisées par contre et pour celles qui sont trop endettées, compte tenu de leur capacité de remboursement, l'usage du crédit contribue au contraire à accroître les inégalités et à augmenter les pressions financières qui vont s'exercer sur le budget familial et entraîner d'autres privations.

Dans un tel contexte, on ne peut plus parler du crédit à la consommation comme d'un instrument de libération des ménages mais plutôt comme d'un moyen d'asservissement d'une partie importante de la population aux intérêts de ceux qui orientent l'acte de consommation. Cet asservissement se manifeste d'abord au niveau plus global des pressions qui sont exercées sur tous les ménages, indépendamment de leur situation socio-économique, pour qu'ils consomment toujours plus. A cet égard, le crédit joue un rôle important dans le nivellement des patterns d'achat des ménages, en permettant même aux plus pauvres d'avoir accès aux biens durables les plus chers.

Le tribut économique, mais peut-être surtout social et culturel, d'un tel mode de fonctionnement est cependant fort lourd, le crédit contribuant par sa dynamique à accentuer, de façon tragique dans certains cas, les inégalités entre les différentes couches de la population de même qu'à l'intérieur de celles-ci. Pourtant le crédit demeure un besoin, surtout chez les plus pauvres, mais ce paradoxe ne fait que confirmer l'urgente nécessité d'une domestication de la consommation de masse et, de façon plus spécifique, d'une véritable socialisation du crédit.

services-campus

MAGASIN SERVICES-CAMPUS LE MAGASIN AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ VOUS OFFRE EN SPÉCIAL ASAHI PENTAX K 1000



Lentille 55 mm F2

Étui inclus

Prix Services-Campus \$214.95

SERVICE APRÈS VENTE RESPECTÉ
Aussi en SPÉCIAL; Accessoires PENTAX



MAGASIN SERVICES-CAMPUS

2332 Édouard-MontPetit Montréal
Tél.: 739-3405 et 739-2049

les endettés

tion de la CSN au début des années 60, furent d'abord une structure regroupant des syndicats locaux, des caisses populaires, des magasins coopératifs, des comités de citoyens, etc... Elles constituent aujourd'hui un instrument privilégié de consultation budgétaire au niveau familial (1,500 consultations en 1976) et une tentative de transformation en coopératives d'individus. Les 14 Associations coopératives d'économie familiale qui fonctionnent actuellement à travers le Québec comptent sur une quarantaine de permanents et sur quelque 120 militants actifs bénévoles dont on tente de faire une nouvelle base solide et populaire. "Elles sont davantage, dit Doré, un organisme de lutte que d'éducation et d'information et, à ce titre, sont actives au niveau du regroupement-chômage, de la mise sur pied de comptoirs alimentaires coopératifs à contributions directes et même de coopératives funéraires.

"Sur le plan de l'endettement personnel, elles tentent, depuis quelques temps, de procéder sur une base collective à l'analyse des budgets familiaux via la mise en public de chaque situation individuelle en vue d'en cerner les causes communes et de trouver les remèdes qui s'imposent."

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Demandé pour le Journal Le Jour Inc. Le candidat doit posséder un baccalauréat en administration ou l'équivalent, avoir une expérience d'au moins 5 ans.

POSTE: Responsable des opérations administratives et financières.

Administration général: Gestion du personnel, organisation, prévision budgétaire, relation extérieure, etc...

SALAIRE: \$20,000 par année plus bénéfices marginaux.

Adressez votre curriculum vitae mentionnant l'âge, l'expérience, la scolarité, le salaire désiré, etc... à:

CHARBONNEAU, BRISSON, GUERIN & ASSOCIES
10,800, rue Lajeunesse
Montréal, Québec.

PROFESSEURS

FONCTIONS Enseignement et recherche dans les secteurs suivants: méthodologie, psychosociologie des organisations, théorie des communications et pratique des médias.

EXIGENCES: Posséder un doctorat dans la discipline concernée ou une discipline connexe et/ou une expérience professionnelle pertinente équivalente.

TRAITEMENT: Selon l'échelle en vigueur dans la convention collective

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 10 mai 1977 à

M. Jean-Paul Lafrance, directeur
Département de Communications
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8



Université du Québec à Montréal

AGENT DE RECHERCHE Décanat des études de premier cycle

FONCTIONS: L'agent de recherche exerce des activités d'étude, d'analyse, de synthèse et de recommandation sur différents rapports, dossiers ou projets liés au développement ou au fonctionnement des études de premier cycle.

Seul ou en collaboration, il prépare et rédige des projets et/ou dossiers spéciaux pour étude par le doyen du premier cycle ou des comités internes ou externes.

EXIGENCES: *Scolarité minimum:* Diplôme universitaire de premier cycle.

Autre: Connaissance du fonctionnement de l'Université du Québec.

TRAITEMENT: S13 022 à S25 016, annuel à compter du 1er juin 1977.

Les demandes écrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir avant 17h le 4 mai 1977 à:

Bureau du personnel, Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Québec G9A 5H7



Université du Québec à Trois-Rivières

AVIS LÉgal
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

LA CITÉ DE LACHINE

AVIS est, par le présent, donné que le VINGT-NEUVIÈME jour du mois d'AVRIL, Mil neuf cent soixante-dix-sept, à DIX heures de l'avant-midi, à la Bâtisse No. 10, située au No. 655 — 31ème avenue, en la Cité de Lachine, District de Montréal, je procéderai à la vente des objets, effets mobiliers et autres biens meubles, actuellement en la possession de la Cité de Lachine, lesquels objets n'ont pas été réclamés depuis deux mois; ces objets pourront être vus le Vingt-septième jour d'Avril, 1977, entre neuf heures du matin et cinq heures du soir, audit endroit.

Le présent avis de vente est donné en vertu de la Loi I, George VI, chapitre 108, section 9, et en vertu d'une résolution du Conseil de la Cité de Lachine passée le 14 mars 1977.

Condition de vente:
"ARGENT COMPTANT"
LACHINE, le 16 avril 1977.

JEAN-MARC PAQUETTE,
H.C.S.,
210 St-Jacques, Suite 700,
Montréal. — 284-1007

LISE BOULET

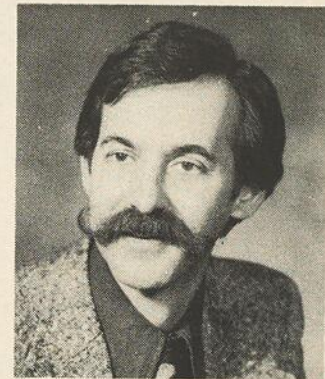
Tél:
842-
4821

LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES
POPULAIRES DESJARDINS

Monsieur Clément Gauthier, Président et Chef de la direction, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Alain Larivière au poste de Directeur de la Vente et membre du Comité de direction de La Sauvegarde.



Alain Larivière, A.S.A., C.A.

Monsieur Larivière détient un baccalauréat des arts et une licence en sciences commerciales, est actuaire associé de la Society of Actuaries et comptable agréé.

Entré à La Sauvegarde en 1958, il a occupé successivement les postes de chef de service des assurances collectives, d'actuaire-adjoint en charge des recherches et de surintendant de l'administration des assurances et rentes individuelles.

Université du Québec ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE



Bernard G. Côté



Max Drouin

Le directeur général de l'École de technologie supérieure, M. Roland A. Gagné, est heureux d'annoncer que l'Assemblée des Gouverneurs de l'Université du Québec a renouvelé les mandats de trois ans de MM. Bernard G. Côté et Max Drouin comme membres du Conseil d'administration de l'École de technologie supérieure de l'Université du Québec. M. Bernard G. Côté est président et chef de direction de Celanese Canada Limitée, et M. Max Drouin est président de Les Ateliers d'ingénierie Dominion Limitée.

Une entreprise comptant plusieurs succursales dans la région du Bas St-Laurent, est à la recherche d'une;

SECRETAIRE DE DIRECTION

La candidate devra posséder:

- 1o. Formation supérieure
- 2o. Bonne connaissance du français et anglais (écrit et parlé)
- 3o. Une expérience minimum de 5 ans

De plus, elle devra démontrer une bonne habilité à la dactylo et la sténo.

Salaire offert: De \$11,000 à \$15,000 selon les qualifications et l'expérience

Toutes les demandes seront gardées confidentielles et devront être envoyées avant le 1er mai au

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Case Postale 1142

Rimouski, Québec.

Pour que les Québécois soient souverains dans leur propre pays, ils ont besoin du JOUR et le JOUR a besoin d'eux pour continuer à vivre

Il fallait \$60,000 pour pouvoir démarrer l'hebdomadaire national des Québécois, nous avons recueilli \$65,000 jusqu'à ce jour. Mais il faut encore \$100,000 pour atteindre l'objectif de l'année. Depuis bientôt deux mois vous avez le plaisir de lire un journal indépendant et social-démocrate de chez nous. Cependant nous avons besoin de votre soutien financier pour assurer une stabilité accrue au seul journal québécois qui se soit prononcé en faveur de l'indépendance du Québec.

Persuadez vos amis et ceux qui hésitent encore à nous aider.

Je désire assurer l'épanouissement du Journal LE JOUR,
à cette fin je vous adresse ma souscription

Nom _____

adresse _____

payable à l'ordre des Amis du JOUR, 1435 de Bleury, Montréal H3A 2H7, Québec.

Gagnez un voyage pour deux à Cuba

1er prix: Voyage à Cuba
En collaboration avec:

**Unitours
Cuba**

UNITOURS CUBA
1255, Carré Phillip
Montréal. 871-8696

En participant à notre concours d'abonnement
par la poste du 15 avril au 1er juin 1977

AYEZ L'OEIL OUVERT SUR

LE JOUR

PAR LA POSTE

1435, rue Bleury, local 801
Montréal H3A 2H7
Québec

COUPON D'ABONNEMENT

Par courrier

NOUVEL ABONNEMENT _____
RENOUVELLEMENT _____

\$25.00 pour 6 semaines _____
\$50.00 pour 52 semaines _____

(Une série de chèques post-datés est acceptée)

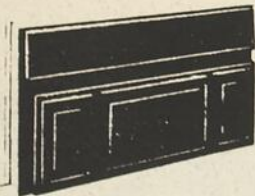
LES GAGNANTS SERONT ANNONCÉS LE 10 JUIN

NOM _____
TÉL. _____
RUE _____
VILLE _____
Code postal _____

N.B. Les abonnements commencent au numéro courant et ne sont pas remboursables. Prévoir un délai de une à trois semaines avant le début de l'abonnement. Pour recevoir des numéros déjà parus, écrire au Service du tirage en incluant \$1 par exemplaire.

2e prix:
Climatiseur
En collaboration avec:

Maison Beaudet



MAISON BEAUDET
8723, 10e avenue
St-Michel, Mtl. 729-5217

3e prix:
Bicyclette
En collaboration avec:

CYCLE-DU-MOULIN LTÉE



CYCLE-DU-MOULIN LTEE
651, Villeray, Mtl.
274-0125

AVOCATS

**LUC ALARIE ET
ANDRÉ LEGAULT**
Avocats

3431, St-Hubert
Montréal

Tél: 524-3521

BÉLANGER & BÉLANGER
AVOCATS
5835, boul. Léger
suite 300

MONTRÉAL-NORD 323-9000

**UNTERBERG, BOYER, MAINVILLE,
BONIN & ROBERT**

AVOCATS

1980 ouest, Sherbrooke
Suite 700
Montréal

Tél: 934-0841

DUFOUR & COTE

Avocats

23 est, rue RACINE
Chicoutimi

549-8150

AVOCATS

Serge L. Coulombe

AVOCAT

AHUNTSIC BUR:
9904 BOUL. ST-LAURENT 387-6463
MONTRÉAL H3L 2N7 RES: 527-4885

MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU
Avocats

1070, Chemin Ste-Foy
Québec (418) 687-5920
André Marceau, C.R.
Micheline Clermont-Marceau, L.L.L.
Marcel Croteau, L.L.L.

PIERRE GINGRAS

Avocat

360 ouest, St-Jacques
Suite 407
Montréal
Tél: 844-9361

COMPTABLES AGRÉÉS

DOLLARD BHERER

Comptable agréé

511 sud, avenue Du Cran
Alma, Québec.
Bur: 662-2507

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Lussier, Robitaille et Associés
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

— Développement organisationnel
— Gestion financière et administrative
— Comptabilité générale
— Secrétariat

1, Place Ville-Marie Bureau 3235 Montréal H3B 3M7
Téléphone (514) 871-8521 Télex 05267574

TEL: 382-2080

**CHARBONNEAU, BRISSON, GUÉRIN
& ASSOCIÉS**
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

10800, RUE LAJELLESSE
MONTRÉAL H3L 2E8, (QUÉBEC)

CHIRURGIENS-ORTHOPÉDISTES

Serge Bourdua
Chirurgien Orthopédiste

Saint-Hyacinthe

Une Carte d'Affaire dans le Jour
est un service rendu au lecteur
qui recherche confiance et
compétence

Communiquer avec

LISE BOULET
842-4821

OPTOMÉTRISTES

ARMAND R. BASTIEN & ASS.
Optométristes

Dr A.R. Bastien, o.d.
Dr Y.R. Bastien, o.d.

VISION SOUS NORMALE
VERRES DE CONTACT
STRABISME
DYSLEXIE

7670, Saint-Denis
MONTRÉAL

274-6513

OPTICIENS



La place optique''
DU COMPLEXE
DESJARDINS

C.P. 429
SUCCURSALE DESJARDINS
MONTRÉAL
QUÉBEC H5B-1B5
849-3714-15

Daniel
Papineau
Opticien

DIVERS

**AMEUBLEMENT
AU COMPLET**

Tous les styles
Directement du Manufacturier

Jean-Pierre Henri 331-1705
Courtier en Ameublement Jour et soir

“AU LOTUS NOIR”
Fleuriste

91 ouest, boul. Crémazie
Montréal H2N 1L3 381-1769
OUVERT LE DIMANCHE Sem: de 9 h a.m. à 9 h p.m.
1600, boul. de la Concorde
Duvernay, Laval H7G 2E7 669-3598



CONSTRUCTION CHARBEAU INC.

Spécialités.

- Rénovation de sous-sol
- Cuisine
- Salle de bain, etc. Tél.: 627-2429

Ma Librairie Musicale

ABC ELECTRONIQUE

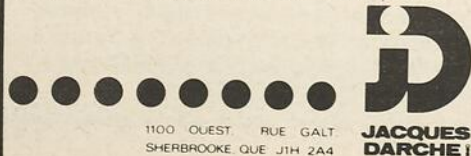
811, Saint-Joseph

ROBERVAL (418) 275-2457

SAUMON FRAIS 25 lbs ou plus.
Livraison C.O.D.

Fernand Savoie, Petit Rocher, boîte 28, Nouveau-
Brunswick (506) 783-2727.

CATALOGUE ARTISANAT: 288 pages: rotin, macramé, ba-
tik, céramique, poterie, acrylique, papeterie, etc. avec liste
de prix du gros. Envoyez \$1.00 pour frais d'expédition.



1100 OUEST RUE GALT
SHERBROOKE QUE J1H 2A4

DIVERS



DISCOTHEQUE MOBILE

LE DIAPASON ENR.

Pour une soirée de danse, une réception réussie,
un mariage, ou tout autre service audio...

APPELEZ: CLAUDE: 471-4987
LA MEILLEURE... JACQUES: 471-4501
... AU MEILLEUR PRIX! ROBERT: 471-1876

CLIMATISATEURS
Marques très connues - Prix d'avant-saison. A par-
tir de: \$169.00.

MAISON BEAUDET
8723, 10e avenue
St-Michel

Tél: 729-5217

TV Couleur - Marques très connues
Ecran 26" \$625.00
Ecran 20" \$450.00
Ecran 16" \$359.00

MAISON BEAUDET
8723, 10e avenue
St-Michel

Tél: 729-5217

SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

Québécois, 32 ans, personnalité agréable,
excellente orthographe française, bilingue,
recherche emploi régulier chez éditeur ou
société à caractère artistique ou socio-
culturel.

Écrire à: Case Postale 465, Succursale N
Montréal, H2X 3N3 ou téléphoner à: 288-
0499

DIVERS

SCRIBEC

45 est, rue Jarry,
Montréal
387-2486
Secrétariat
Impression

Dactylographie
Photocopie Xerox

1-4 11c
5-15 8c
16-25 7c

copies du même original

26-35 6c
36-55 5c
56-90 4c

Format légal et papier
couleur: supplément
Réduction à partir
de 14" x 18"

Impression offset
Copies 8 1/2 x 11' 8 1/2 x
14"

100	3.75	4.05
200	5.00	5.60
300	6.25	7.15
400	7.35	8.55
500	8.45	9.95
1000	12.85	15.85
5000	53.85	68.85

DIVERS



**CLINIQUE
D'ÉPILEPSIE
DE MONTRÉAL**

L'épilepsie, un phénomène naturel et qui peut se contrôler.

Tél.: LAN-3000

822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec

JEAN CARRIÈRE ET ASSOCIÉS
GÉO-CARTOGRAPHES

RECHERCHES ET PRODUCTION DE CARTES ET GRAPHIQUES

8831 BOUL. LA SALLE
LA SALLE, QUÉ.
H8P 1Z5

Tel.: (514) 366-3121

À tous

nos lecteurs,

Encourager les professionnels qui n'hésitent
pas à utiliser les pages du Jour sur le plan
publicitaire et leur accorder votre appui, c'est
voter pour un Québec économiquement plus
fort.

**POUR VOS ANNONCES ET
VOS PLANS-MEDIA**

**NORMAND SENAY
ROBERT PÉPIN
LISE BOULET**

LE JOUR

842-4821

L'ÉTÉ

RESTAURANT — TERRASSE

Chambre et pension

Le RESTAURANT AUBERGERIE "L'ÉTÉ" désire
vous informer, qu'il pourra accueillir sa clientèle
dès la fin de semaine du 30 avril.

St-Joseph-de-la-Rive
Cté de Charlevoix

TÉL.: 1-418-635-2870

NORMAND SENAY **POUR VOS ANNONCES** **LISE BOULET**
ET VOS PLANS-MEDIA
LE JOUR **ROBERT PEPIN** **842-4821**

SOLEIL LEVANT

CENTRE INTERNATIONAL
DE JAZZ À MONTRÉAL

Dir: Doudou Boicel

Les plus grands noms du jazz
et blues chaque semaine

Guitare

Nelson SYMONDS. Charlie BIDDLES
(Trio) 19 au 24 avril

Sax

Sonny FORTUNE
(Quintet) 27 avril au 2 mai

Dutch MASON. Blues band
3 au 7 mai

(Vrai blues)

John Lee HOOKER
8-9-10 seulement-only

Trompette

Nat ADDERLY
11 au 16 mai

Sax

Archie SHEPP
17 au 22 mai

Piano

Ahmad JAMAL
24 au 29 mai

Appelez votre station pour plus de JAZZ

Toshiko Akiyoshi
31 mai au 5 juin

Blues Fantastique

Mighty Joe Young
7 au 12 juin

James COTTON
27 juillet au 1 août

SOLEIL LEVANT

286 STE-CATHERINE O,
MONTRÉAL

844-6028 861-0657

PROFESSEURS POUR LE BENIN

Le gouvernement du Québec poursuit avec le gouvernement du Bénin une action de coopération dans le domaine de la FORMATION DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS D'EXÉCUTION. A cet effet le ministère des Affaires intergouvernementales recrute des professeurs pour les postes suivants: LABORATOIRE MÉDICAL, RADIOLOGIE, GÉNIE CIVIL, MÉCANIQUE INDUSTRIELLE, ÉQUIPEMENT MOTORISÉ, ÉLECTROTECHNIQUE, SCIENCES NATURELLES (BIOLOGIE VÉGÉTALE), MATHÉMATIQUES (STATISTIQUES), TECHNIQUES ADMINISTRATIVES ET ANGLAIS TECHNIQUE.

LIEU D'ENSEIGNEMENT: Collège polytechnique universitaire de Cotonou

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

- Citoyenneté canadienne;
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- Expérience professionnelle pertinente et/ou d'enseignement de niveau collégial.

CONDITIONS DU CONTRAT:

- Le contrat d'une durée normale de deux ans, débute en juillet 1977;
- Le traitement est basé sur les échelles en vigueur au Québec;
- Les indemnités de vie à l'étranger sont versées selon des normes établies.

POUR POSER SA CANDIDATURE:

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Peter Dunn
Chargé de programmes
Direction des Programmes Multilatéraux
Direction Générale de la Coopération Internationale
Ministère des Affaires Intergouvernementales
1225, Place Georges V
Québec
Tél.: (418) 643-3630

DATE LIMITE: 6 mai 1977

Les candidats éligibles seront convoqués pour une entrevue, vers la mi-mai, par le comité de sélection.

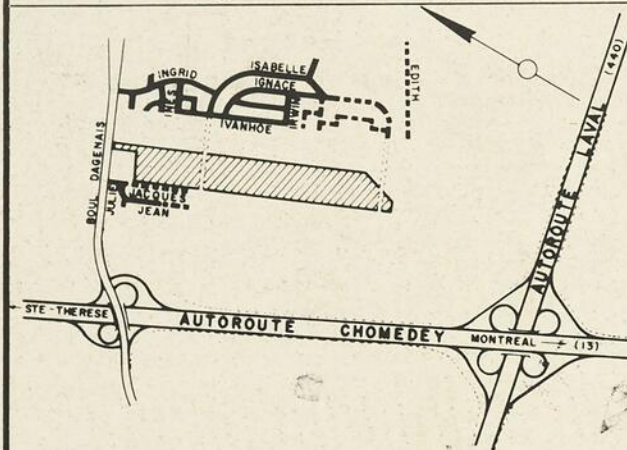


GOVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES AFFAIRES
INTER-GOUVERNEMENTALES
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA
COOPÉRATION INTERNATIONALE

Q Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
API-77-1
pour 10h30
heure de Montréal
Le mardi 3 mai 1977

TERRAIN À VENDRE DANS LA
PAROISSE DE SAINTE-ROSE
(VILLE DE LAVAL)



Certains terrains situés au sud du boulevard Dagenais, étant parties du lot numéro 214, au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose, division d'enregistrement de Laval, province de Québec, contenant une superficie totale de 57.7 arpents carrés.

ÉVALUATION MUNICIPALE:

\$8,000.00/arpent carré

MISE À PRIX:

\$425,000.00

VENTE AU COMPTANT OU À TERME:

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Service Gestion des Immeubles
Bureau au 1800
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, P.Q. H2Z 1A4

Un dépôt de QUARANTE-DEUX MILLE CINQ CENTS DOLLARS (\$42,500.00) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une Caisse Populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner l'offre.

Seuls ceux qui auront obtenu le document directement de l'Hydro-Québec sont admis à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une, quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur
Propriétés Immobilières

LAURENT MARQUIS



LONDRES ou PARIS

DEPARTS PENDANT LE WEEK-END

A COMPTER DE **\$299**

DATE DE DEPART	CHOIX DES DATES DE RETOUR ET DUREE DU SEJOUR					DERNIERE DATE DE RESERVATION	PRIX
	15 JOURS	22 JOURS	29 JOURS	43 JOURS	57 JOURS		

Montréal · Paris Tous les départs ont lieu de l'aéroport international de Mirabel à destination de l'aéroport d'Orly

MOIS	15 JOURS	22 JOURS	29 JOURS	43 JOURS	57 JOURS	DERNIERE DATE DE RESERVATION	PRIX	
MAI	Ven 6	Sam 21 mai	Sam 28 mai	Sam 4 juin	Sam 18 juin	Sam 2 juil	Lun 7 mars	\$319.00
	Ven 13	Sam 28 mai	Sam 4 juin	Sam 11 juin	Sam 25 juin	Sam 9 juil	Lun 14 mars	\$319.00
	Ven 20	Sam 4 juin	Sam 11 juin	Sam 18 juin	Sam 2 juil	Sam 16 juil	Lun 21 mars	\$329.00
	Ven 27	Sam 11 juin	Sam 18 juin	Sam 25 juin	Sam 9 juil	Sam 23 juil	Lun 28 mars	\$329.00
JUIN	Ven 3	Sam 18 juin	Sam 25 juin	Sam 2 juil	Sam 16 juil	Sam 30 juil	Lun 4 avril	\$329.00
	Dim 5	Lun 20 juin	---	Lun 4 juil	Lun 18 juil	Lun 1 août	Mer 6 avril	\$329.00
	Ven 10	Sam 25 juin	Sam 2 juil	Sam 9 juil	Sam 16 juil	Sam 6 août	Lun 11 avril	\$359.00
	Ven 17	Sam 2 juil	Sam 9 juil	Sam 16 juil	Sam 30 juil	Sam 13 août	Lun 18 avril	\$359.00
	Dim 19	Lun 4 juil	---	Lun 18 juil	Lun 1 août	Lun 15 août	Mer 20 avril	\$359.00
	Ven 24	Sam 9 juil	Sam 16 juil	Sam 23 juil	Sam 6 août	Sam 20 août	Lun 25 avril	\$359.00
JUILLET	Ven 1	Sam 16 juil	Sam 23 juil	Sam 30 juil	Sam 13 août	Sam 27 août	Lun 2 mai	\$399.00
	Dim 3	Lun 16 juil	---	Lun 1 août	Lun 15 août	Lun 29 août	Mer 4 mai	\$399.00
	Ven 8	Sam 23 juil	Sam 30 juil	Sam 6 août	Sam 20 août	Sam 3 sept	Lun 9 mai	\$399.00
	Ven 15	Sam 30 juil	Sam 6 août	Sam 13 août	Sam 27 août	Sam 10 sept	Lun 16 mai	\$399.00
	Dim 17	Lun 1 août	---	Lun 15 août	Lun 29 août	Lun 12 sept	Mer 18 mai	\$399.00
	Ven 22	Sam 6 août	Sam 13 août	Sam 20 août	Sam 3 sept	Sam 17 sept	Lun 23 mai	\$399.00
	Ven 29	Sam 13 août	Sam 20 août	Sam 27 août	Sam 10 sept	Sam 24 sept	Lun 30 mai	\$399.00
	Dim 31	Lun 15 août	---	Lun 29 août	Lun 12 sept	---	Mer 1 juin	\$399.00
	Dim 31	---	---	---	Lun 12 sept	Lun 26 sept	Mer 1 juin	\$399.00
	AOÛT	Ven 5	Sam 20 août	Sam 27 août	Sam 3 sept	---	---	Lun 6 juin
Ven 5		---	---	---	Sam 17 sept	Sam 1 oct	Lun 6 juin	\$399.00
Ven 12		Sam 27 août	Sam 3 sept	Sam 10 sept	Sam 24 sept	Sam 8 oct	Lun 13 juin	\$399.00
Dim 14		---	---	---	---	---	Lun 13 juin	\$399.00
Dim 14		Lun 29 août	---	Lun 12 sept	Lun 26 sept	Lun 10 oct	Mer 15 juin	\$399.00
Ven 19		---	---	---	---	---	Mer 15 juin	\$399.00
Ven 19		Sam 3 sept	---	---	---	---	Lun 20 juin	\$399.00
Ven 26		---	Sam 10 sept	Sam 17 sept	Sam 1 oct	Sam 15 oct	Lun 20 juin	\$399.00
Ven 26		Sam 10 sept	---	---	---	---	Lun 27 juin	\$399.00
Dim 28		Lun 12 sept	Sam 17 sept	Sam 24 sept	Sam 8 oct	Sam 22 oct	Lun 27 juin	\$399.00
SEPTEMBRE	Ven 2	Sam 17 sept	Sam 24 sept	Sam 1 oct	Sam 15 oct	Sam 29 oct	Lun 4 juil	\$319.00
	Ven 9	Sam 24 sept	Sam 1 oct	---	Sam 22 oct	Sam 5 nov	Lun 11 juil	\$319.00
	Dim 11	Lun 26 sept	---	Lun 10 oct	Lun 24 oct	Lun 7 nov	Mer 13 juil	\$319.00
	Ven 16	Sam 1 oct	Sam 8 oct	Sam 15 oct	Sam 29 oct	Sam 12 nov	Lun 18 juil	\$319.00
	Ven 23	Sam 8 oct	Sam 15 oct	Sam 22 oct	Sam 5 nov	---	Lun 25 juil	\$319.00
	Dim 25	Lun 10 oct	---	Lun 24 oct	Lun 7 nov	---	Mer 27 juil	\$319.00
	Ven 30	Sam 15 oct	Sam 22 oct	Sam 29 oct	Sam 12 nov	---	Lun 1 août	\$319.00
OCTOBRE	Ven 7	Sam 22 oct	Sam 29 oct	Sam 5 nov	---	---	Lun 8 août	\$299.00
	Dim 9	Lun 24 oct	---	Lun 7 nov	---	---	Mer 10 août	\$299.00
	Ven 14	Sam 29 oct	Sam 5 nov	Sam 12 nov	---	---	Lun 15 août	\$299.00
	Ven 21	Sam 5 nov	Sam 12 nov	---	---	---	Lun 22 août	\$299.00
	Dim 23	Lun 7 nov	---	---	---	---	Mer 24 août	\$299.00
	Ven 28	Sam 12 nov	---	---	---	---	Lun 29 août	\$299.00

Montréal · Londres Tous les départs ont lieu de l'aéroport international de Mirabel à destination de l'aéroport de Gatwick

MOIS	15 JOURS	22 JOURS	29 JOURS	43 JOURS	57 JOURS	DERNIERE DATE DE RESERVATION	PRIX	
JUIN	Sam 4	Dim 19 juin	---	Dim 3 juil	Dim 17 juil	Dim 31 juil	Mer 5 avril	\$319.00
	Sam 18	Dim 3 juil	---	Dim 17 juil	Dim 31 juil	Dim 14 août	Mer 19 avril	\$349.00
JUILLET	Sam 2	Dim 17 juil	---	Dim 31 juil	Dim 14 août	Dim 28 août	Mer 3 mai	\$399.00
	Sam 16	Dim 31 juil	---	Dim 14 août	Dim 28 août	Dim 11 sept	Mer 17 mai	\$399.00
	Sam 30	Dim 14 août	---	Dim 28 août	---	---	Mer 31 mai	\$399.00
	Sam 30	---	---	---	Dim 11 sept	Dim 25 sept	Mer 31 mai	\$399.00
AOÛT	Sam 13	Dim 28 août	---	Dim 11 sept	Dim 25 sept	Dim 9 oct	Mer 14 juin	\$399.00
	Sam 27	Dim 11 sept	---	Dim 25 sept	Dim 9 oct	Dim 23 oct	Mer 28 juin	\$319.00
SEPTEMBRE	Sam 10	Dim 25 sept	---	Dim 9 oct	Dim 23 oct	Dim 6 nov	Mer 12 juil	\$299.00
	Sam 24	Dim 9 oct	---	Dim 23 oct	Dim 6 nov	---	Mer 26 juil	\$299.00
OCTOBRE	Sam 8	Dim 23 oct	---	Dim 6 nov	---	---	Mer 9 août	\$299.00
	Sam 22	Dim 6 nov	---	---	---	---	Mer 23 août	\$299.00

DÉPARTS ASSURÉS

Ces vols sont régis par les règles applicables aux ABC de la Commission Canadienne des Transports et ont été approuvés par le Comité des Transports Aériens. Un acompte minimum de 10% non remboursable doit être versé lors de la réservation. Le solde devra être réglé 46 jours avant l'envolée, après quoi toute annulation de réservation sera sujette à des frais de service de \$100. Il est possible de prendre une assurance couvrant vol nolisé et voyage. Les prix n'incluent pas la taxe de \$8 sur les départs d'aéroports canadiens. Les enfants de moins de 2 ans voyagent gratuitement.

Vols nolisés ABC
VIA
NORDAIR

N'attendez pas ! Réservez dès maintenant avec notre agent de voyages.

LUB JEUNESSE

5450 CÔTE-DES-NEIGES 341-4420

Suite 304 — Montréal H3T 1Y6 Que.
Permis No 75 01 50374